



**HAL**  
open science

# Diagnostic préalable du marché alimentaire local sur le Pays de la Haute vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises

Sylvie Paradis, Jean-Philippe J.-P. Denux

► **To cite this version:**

Sylvie Paradis, Jean-Philippe J.-P. Denux. Diagnostic préalable du marché alimentaire local sur le Pays de la Haute vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises. [0] 2012, 173 p. hal-02811099

**HAL Id: hal-02811099**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02811099v1>**

Submitted on 6 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Diagnostic préalable du marché alimentaire local sur le Pays de la Haute vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises



Domaine d'Approfondissement  
« Stratégies Territoriales et Action Locale »



# Sommaire

---

Remerciements

Sigles et abréviations

Introduction

Partie 1 : La méthodologie de l'étude

1. État des lieux
2. Récolte des données terrain
3. Pré-diagnostic
4. Réalisation des matrices stratégiques
5. Capital territorial
6. Scénarii de prospective
7. Préconisations
8. Conclusion

Partie 2 : Etat des lieux

1. Contexte territorial
2. Contexte Socio-démographie
3. Economie et activité
4. Gouvernance et intercommunalité de projet
5. Les circuits courts
6. Synthèse territoriale : une organisation de la HVA en différentes entités

Partie 3 : Le diagnostic territorial

1. Analyse stratégique (AFOM)
2. Les circuits courts (tableau 19)
3. Synthèse cartographique
4. Le capital territorial

Partie 4 : Scénarios prospectifs

1. Les tendances lourdes
2. Les incertitudes critiques
3. Les scénarios
4. Les préconisations

Conclusion



# Remerciements

---

Les dix étudiants du Domaine d'Approfondissement « Stratégies Territoriales et Action Locale » (DA STAL) de l'École d'Ingénieurs de Purpan tiennent à remercier Sylvie Paradis et Jean-Philippe Denux pour leur suivi et leur accompagnement tout au long du projet.

Nous remercions également Sandra Della Signora (Chambre d'Agriculture de l'Aude) et Florent Millet (FD Cuma de l'Aude) pour leur présence durant la réalisation de l'étude.

Merci à l'ensemble des acteurs locaux qui ont accepté de nous répondre et ont permis à notre travail de se réaliser sans difficulté.

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres de la Communauté de Communes du Pays de Couiza pour leur confiance, leur accueil et leur disponibilité au cours des deux semaines de terrain.

- Clotilde COUPIAC
- Anaïs GARRIGUES
- Marianne JEANNIN
- Clémence LOUBET
- Pauline MARTY
- Hélène MATHIEU
- Charles PINTA
- Hélène PROIX
- Pauline ROBERT

Sous la direction de Sylvie PARADIS  
et Jean-Philippe DENUX



# Sigles et abréviations

---

ADSL: Asymmetric Digital Subscriber Line  
AFOM : Atouts, Faiblesses, Opportunités Menaces  
AMAP : Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne  
ANAH : Agence National de l'Habitat  
AOC : Appellation d'Origine Contrôlée  
ARS : Agence Régionale de la Santé  
BAF : Bienvenue à la ferme  
BTP : Bâtiments et Travaux Publics  
BV : Bovin Viande  
CCI : Chambre du Commerce et de l'Industrie  
CdC : Communauté de Communes  
CDT : Comité Départementale du Tourisme  
CFPPA : Centre de Formation Professionnel Pour Adulte  
CG : Conseil Général  
CIVAM : Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural  
CR : Conseil Régional  
CROC : Compétences, Réseaux, Observatoire, Communication  
CUMA : Coopérative d'Utilisation de matériel Agricole  
DA : Domaine d'Approfondissement  
DDASS : Direction Départementale des Administration Sanitaires et Sociales  
DREF : Observatoire Régional Emploi et Formation  
EARL : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée  
EHPAD : Établissement d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes  
FD CUMA : Fédération des CUMA  
GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun  
GAL : Groupement d'Action Locale  
GDF : Gîte de France  
Ha : Hectare  
HVA : Haute Vallée de l'Aude  
ICHN : Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels  
INRA : Institut National Recherche Agronomique  
INSEE : Institut national de la Statistique et des Études Économiques



LOADT : Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire

LR : Languedoc Roussillon

ONF : Office National des Forêts

OPA : Organisations Professionnelles Agricoles

OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

OT : Office du Tourisme

OTEX : Orientation technico-économique des exploitations

PCS : Plan Communaux de Sauvegarde

PER : Pôle d'Excellence Rural

PIG : Programme d'Intérêt Général

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PNR : Parc Naturel Régional

PPAM : Plantes à parfum aromatique et médicinales

RD : Route Départementale

RDV : Rendez-vous

RFF : Réseau Ferré Français

RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SAU : Surface Agricole Utile

SCEA : Société Civile d'Exploitation Agricole

SDAT : Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique

SLOT : Schéma Local d'Organisation Touristique

SMMAR : Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières

SMVAPA : Syndicat Mixte de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises

SNCF : Société Nationale des Chemins de Fer

STAL : Stratégies Territoriales et Action Locale

TAD : Transport à la Demande

TPE : Très petite entreprise

VA : Valeur Ajoutée

VD : Vente Directe

ZAE : Zone d'Activité Économique

ZAP : Zone Agricole Protégée

# Introduction

---

Dans le cadre du plan de développement du Pays de la Haute Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises et en réponse aux objectifs du Plan Climat Territorial instauré en 2010, la Communauté de Communes de Couiza a élaboré un projet d'étude afin d'évaluer la faisabilité de mise en place de circuits de proximité, notamment à travers un projet de plate-forme de distribution qui avait été initialement imaginé. Cette étude, menée à l'échelle du Pays, a bénéficié de fonds européens LEADER.

L'étude « Diagnostic du marché alimentaire local et mobilisations des acteurs » comprend trois phases principales. La première correspond au diagnostic du marché alimentaire local et à la mobilisation des acteurs. La seconde fait référence à la capitalisation d'expériences pour la proposition d'un panel de solutions techniques. La troisième et dernière phase comprend la définition d'un projet territorial, où notamment la concertation avec la Chambre d'Agriculture de l'Aude et la FDCUMA de l'Aude sont souhaitées.

Les étudiants de 5<sup>ème</sup> année (91<sup>ème</sup> promotion) de l'École d'Ingénieurs Purpan de Toulouse suivant le Domaine d'Approfondissement « Stratégies Territoriales et Action Locale » (DA STAL) ont dans ce cadre pour mission de participer à la première phase de cette étude par la réalisation d'un diagnostic participatif partagé et de scénarii de prospective sur l'organisation territoriale, notamment pour fournir les marchés de proximité. Ce travail constitue une étape préalable afin de décrire la situation actuelle et les perspectives de développement et d'organisation du marché alimentaire local.

La problématique posée comprend trois questions principales :

- Quelle est la situation actuelle du Pays de la Haute Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises ?
- Quels sont les acteurs intéressés par la démarche de circuits courts ?
- Quels serait le degré d'implication potentiel des acteurs dans l'organisation territoriale des marchés de proximité ?

Pour répondre à la demande de la Communauté de Communes de Couiza, nous décrirons, dans un premier temps, le territoire du Pays de la Haute Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises à partir des principales données et études consultées. Dans un second temps, nous présenterons les résultats des enquêtes réalisées auprès des différents acteurs du territoire en prenant soit d'en faire une analyse stratégique mettant en avant les enjeux du développement en HVA. Enfin nous proposerons une approche prospective permettant d'envisager différents scénarios d'avenir et de dégager des orientations d'actions en lien avec le développement d'une agriculture et circuits de proximité.



---

# Partie 1 : La méthodologie de l'étude

---

Notre démarche de travail s'appuie sur les méthodes de diagnostic territorial (PIVETEAU et LARDON, 2005) et comporte plusieurs étapes. Il s'agit d'une part d'établir un état des lieux du territoire, enrichi de dires d'acteurs récoltés lors d'enquêtes sur le terrain. Les enjeux du territoire en lien avec la question sont extraits de ce travail. Suite à cette phase d'analyse, une phase prospective et de propositions est ensuite développée en appui sur les principaux résultats obtenus.

Le schéma suivant reprend toutes les étapes qui ont été nécessaires à la réalisation de l'étude :

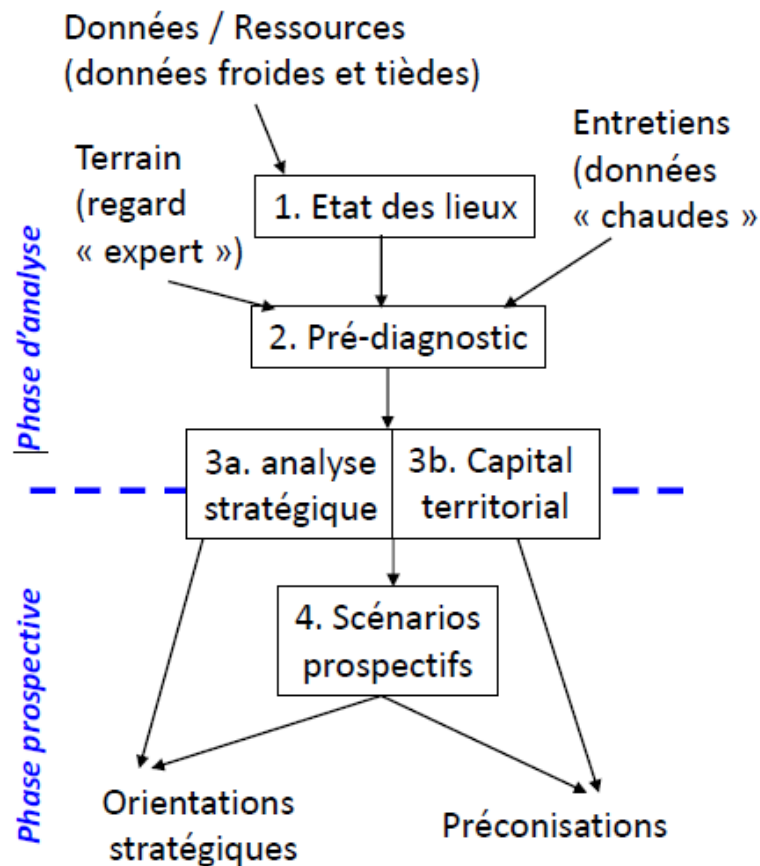


Figure 1. Schéma récapitulatif de la démarche d'étude

# 1. État des lieux

La première étape de l'étude consiste en un travail de recherche bibliographique. Son objectif est d'avoir une vision « neutre » de la zone d'étude, de décrire et cerner les principales caractéristiques et spécificités du territoire, afin d'en dégager un certain nombre d'hypothèses de travail et de situer l'étude dans un territoire donné. Ce travail a été réalisé à partir de diverses sources (données statistiques, études sectorielles) portant sur la zone du pays de la HVA ou encore d'informations cartographiques. Nous avons organisé notre recherche autour de grandes thématiques.

## 2. Récolte des données terrain

### 2.1. Entretiens semi-directifs

#### 2.1.1. Construction du guide d'entretien

L'étude impliquait la prise en compte des idées et ressentis des différents acteurs du territoire, qu'il s'agisse de « simples » résidents ou d'acteurs impliqués dans la vie du territoire. Le recueil de ces données a été fait à l'aide d'un guide d'entretien semi-directif. Ce type d'enquête a été privilégié car il permet de centrer le discours des personnes interrogées autour de thèmes préalablement définis tout en leur laissant la possibilité de développer leur propos. Il est aussi adapté au nombre de personnes devant mener les entretiens (l'ensemble des 10 élèves, par binômes) en donnant un même cadre de questionnement et de croisement des informations par la suite.

Le guide d'entretien est divisé en 4 parties distinctes (*voir Annexe 1*). La première partie concerne l'identité de l'individu interrogé. Il s'agit de recueillir des informations sur ce dernier, telles que son âge, son lieu d'habitation ou encore sa situation familiale. L'ensemble des informations sont toutefois confidentielles et les résultats anonymes.

Dans une seconde partie, les informations sur l'identité professionnelle de la personne ont été demandées. Il s'agissait d'une présentation de son activité et de sa relation avec le territoire, qu'elle soit en lien direct ou non avec la question d'une agriculture et de circuits de proximité.

La troisième partie, la plus dense, avait pour objectif d'amener la personne à porter un regard critique sur son territoire selon plusieurs thèmes : la population, l'habitat, les transports, les services, l'économie, l'agriculture, le tourisme, l'environnement et la gouvernance. Cette partie s'achevait par la représentation du « territoire de vie » de la personne sur un fond de carte, c'est-à-dire ce qu'elle considère comme celui auquel elle se sent appartenir, celui qu'elle définit comme la Haute-Vallée pour elle.

Enfin la dernière partie, plus engagée, était centrée sur les circuits courts. Avec d'abord des questions sur l'acceptation et le sens des mots relatifs à la consommation de proximité, puis des questions ciblées pour les prestataires des circuits courts et enfin une description du profil de consommation de la personne enquêtée.



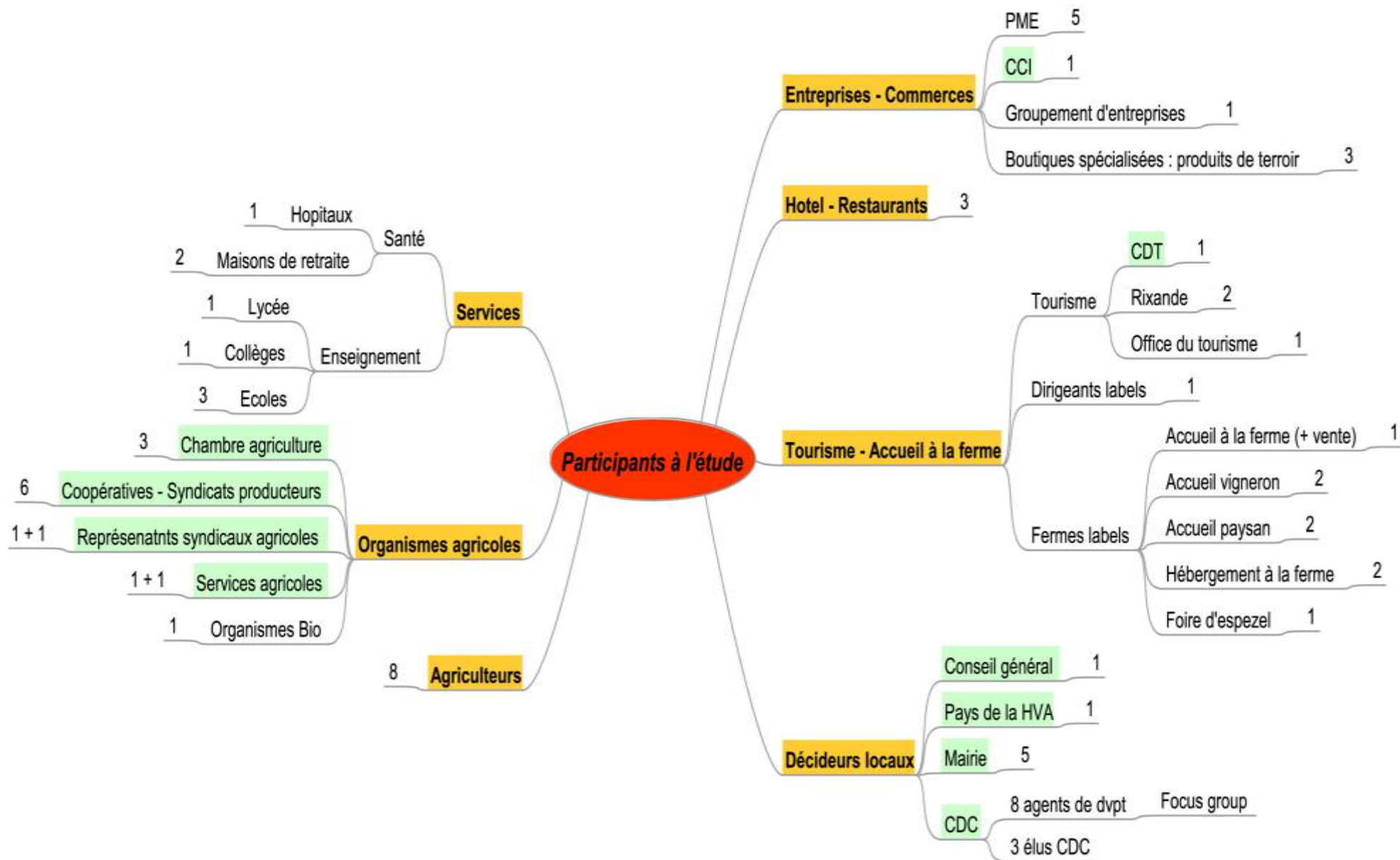


Figure 2. Échantillonnage des participants à l'étude

### 2.1.2. Personnes interviewées et déroulement de l'entretien

La sélection des personnes participant à l'étude a été faite dans l'optique d'avoir une représentation des différents acteurs du territoire (figure 2) : décideurs locaux (1/3 des personnes interrogées au maximum), mais aussi société civile dont des personnes en lien directe avec la thématique de l'étude à savoir : entreprises et commerces, tourisme, hôtel-restaurant, organismes agricoles ou agriculteurs. Au total, 65 personnes ont été interrogées.

Les entretiens ont été réalisés par binôme, et ont duré 1 à 2 heures.

## 2.2. Entretien collectif ou « focus groupe »

Afin de collecter le point de vue d'acteurs très spécifiques du territoire, à savoir les agents de développement des 8 intercommunalités présentes sur en HVA, la réalisation d'un entretien collectif sous la forme d'un focus groupe fut proposée. Ce dernier permet de construire une discussion croisée entre différents participants et favorise l'interaction entre les acteurs.

Il visait à répondre à un double objectif :

- Collecter des données spécifiques sur l'agriculture du territoire au travers de dires d'experts en développement
- Proposer des pistes de projet, des scénarios possibles en lien avec les circuits de proximité.

Pour se faire une organisation en deux étapes fut proposée.

### 2.2.1. Représentation cartographique de l'agriculture et des projets de chaque communauté de communes. (1h – 1h15)

Chaque agent de développement devait caractériser l'agriculture de son intercommunalité sur un support cartographique, puis préciser les projets en lien avec cette activité.

A l'issue de cette préparation, chacun devait présenter aux autres sa perception de l'organisation territoriale et agricole pour son territoire (5-10 minutes)

### 2.2.2. Proposition et réflexion autour de projet en lien avec les circuits de proximité

La consigne suivante était proposée : « *Nous avons un programme d'actions à l'échelle de toute la HVA (du Pays) à élaborer en commun pour maintenir et dynamiser l'agriculture locale et de proximité pour les 5-10-15 ans à venir (dimension prospective) en tenant compte des potentialités et spécificités du territoire... Il nous faut dans un premier temps collecter toutes les idées en étant le plus imaginatif possible (même les plus ambitieuses ou fantaisistes), puis débattre des principales actions (3 à 5 maxi) à engager en priorité* ».



Toutes les idées ont été collectées sous forme de post-it® puis placées sur le panneau suivant :

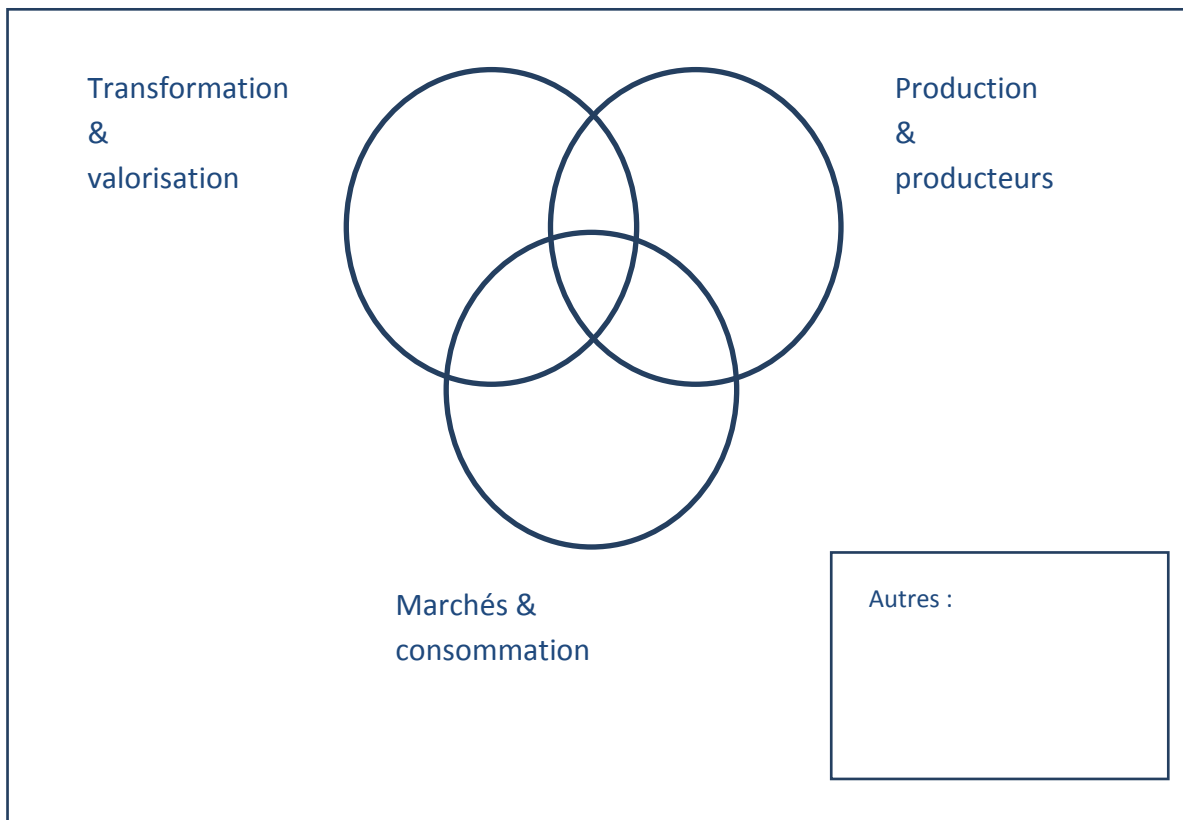


Figure 3. Schéma du focus groupe

Chaque agent de développement, muni de 5 gommettes de couleurs, devait ensuite voter et choisir les projets à retenir selon lui. Il s'agissait de s'intéresser aux arguments de choix ou de non choix des actions qui avaient été proposées.

Enfin un débriefing a été réalisé avec l'ensemble du groupe.

### 3. Pré-diagnostic

Chaque jour, les entretiens ont été repris et synthétisés par chaque binôme. Puis, afin de limiter la perte d'informations, les dires d'acteurs ont été consignés, par l'ensemble du groupe, en fiches thématiques décrivant les éléments majeurs du territoire.

Lors des enquêtes, les acteurs rencontrés ont été sollicités pour exprimer leur vision du territoire. Sur des cartes du Pays de la HVA, ils ont délimité ce qu'ils considèrent comme la Haute Vallée de l'Aude, leur territoire de vie, leur territoire professionnel et les principaux déplacements hebdomadaires qu'ils effectuent. Pour la mise en commun des cartes, nous avons eu recours à un assemblage des réalisations sur papier calque (figure 4). Grâce à cette démarche, les zones tracées se sont superposées et ont permis de mettre en évidence les principales tendances.

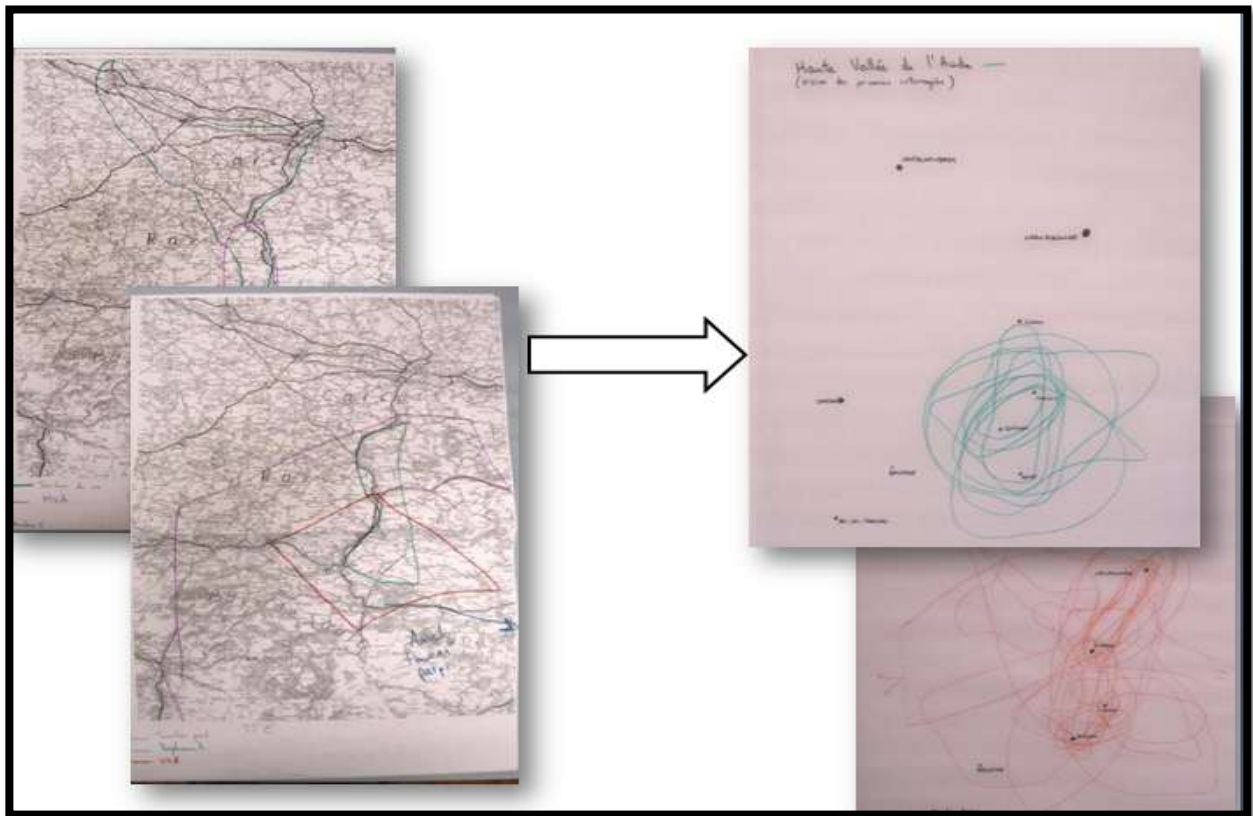


Figure 4. Le dépouillement des enquêtes cartographiques

## 4. Réalisation des matrices stratégiques

L'ensemble des fiches thématiques a permis de réaliser une analyse stratégique et d'établir des matrices AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) selon les thèmes suivants :

- Agriculture
- Économie
- Transport, services et logements
- Tourisme
- Population, territoire et gouvernance
- Circuits courts

Ces matrices permettent d'organiser les éléments relevés dans les fiches thématiques en fonction de leur impact positif ou négatif et de leur positionnement interne ou externe au territoire. .

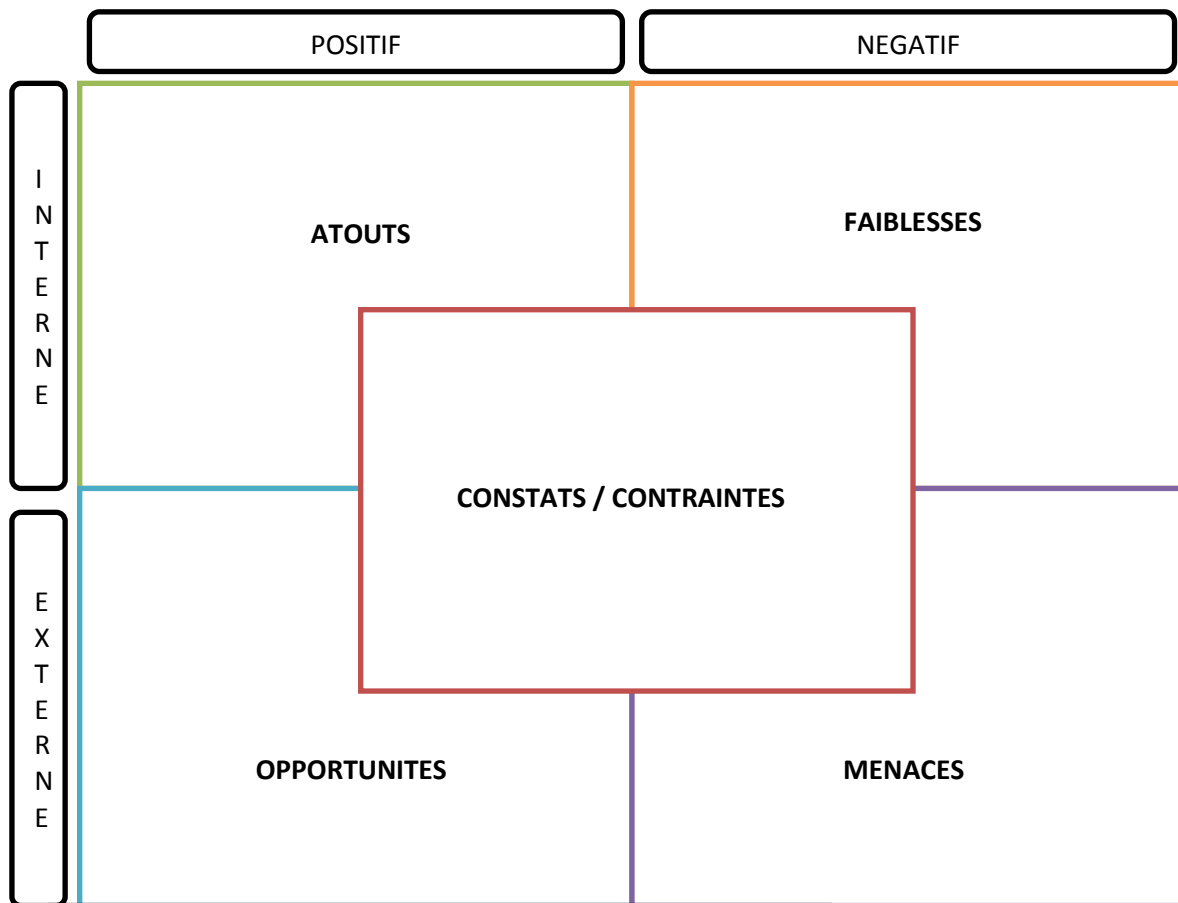
Dans la matrice, ces éléments sont retranscrits dans les colonnes (positif/négatif) ainsi que dans les lignes (interne/externe). A leurs croisements on trouve (tableau 1) :

- **Positif/Interne = ATOUTS**, les éléments positifs propres au territoire, déjà présents et qu'il faut valoriser
- **Positif/Externe = OPPORTUNITES**, les éléments externes que l'on pourrait mobiliser pour améliorer la situation, qui peuvent devenir des atouts. Il faut saisir ces occasions.

- **Négatif/Interne = FAIBLESSES**, les éléments négatifs spécifiques du territoire, sur lesquels on peut agir et qu'il faut donc combler.
- **Négatif/Externe = MENACES**, il s'agit des éléments externes qui pour l'avenir pourraient aggraver la situation locale et qu'il convient d'éviter.

Ces quatre éléments sont complétés par une partie **CONSTRAINTES-CONSTATS**, dans laquelle on retrouve les éléments sur lesquels on ne peut agir et qu'il faut prendre en compte.

**Tableau 1. Présentation des matrices AFOM**



Il convient de mentionner que dans la synthèse croisée des entretiens réalisés, il a été tenu compte de l'importance des éléments mentionnés par les enquêtés en fonction du nombre de fois qu'ils ont été mentionnés, avec un nombre d'étoiles attribuées. Voici leur légende :

Aucune étoile => mentionné une seule fois

\* => mentionné de 2 à 3 fois

\*\* => de 4 à 6 fois

\*\*\* => de 7 à 15 fois

\*\*\*\* => plus de 15 fois

Les éléments les plus importants ont été surlignés par la suite en gras dans les matrices AFOM. Cette autre annotation ne tient pas forcément compte des éléments les plus récurrents en nombre de fois, mais de leur importance d'un point de vue qualitatif en fonction des enjeux identifiés du territoire.

Afin de faciliter la lecture, de faire ressortir les notions complémentaires ou opposables, et de nuancer les propos, des éléments ont été mis en parallèle avec des flèches qui les relient. Il s'agit souvent des atouts/faiblesses ou des opportunités/menaces.

## 5. Capital territorial

Le "capital territorial" représente l'ensemble des éléments dont dispose le territoire sur le plan à la fois matériel et immatériel, et qui peuvent constituer, pour certains, des atouts, et pour d'autres, des contraintes (Observatoire européen leader, 1999).

L'objectif de cette étape est de mettre en perspective les différentes richesses et spécificités du territoire d'étude afin de construire une vision stratégique. Pour cela, il est nécessaire d'identifier les potentiels, les ressources, les leviers et les freins au développement du territoire. Pour ce faire, à l'issue de l'état des lieux et de l'analyse stratégique précédente, les éléments perçus comme stratégiques et les enjeux pour le développement du territoire ont été mis-en en relation afin de souligner les constats forts du territoire au travers de 3 axes (figure 5) :

Territoire - Culture – Homme

Homme - Société – Activités

Territoire – Économie - Activités.

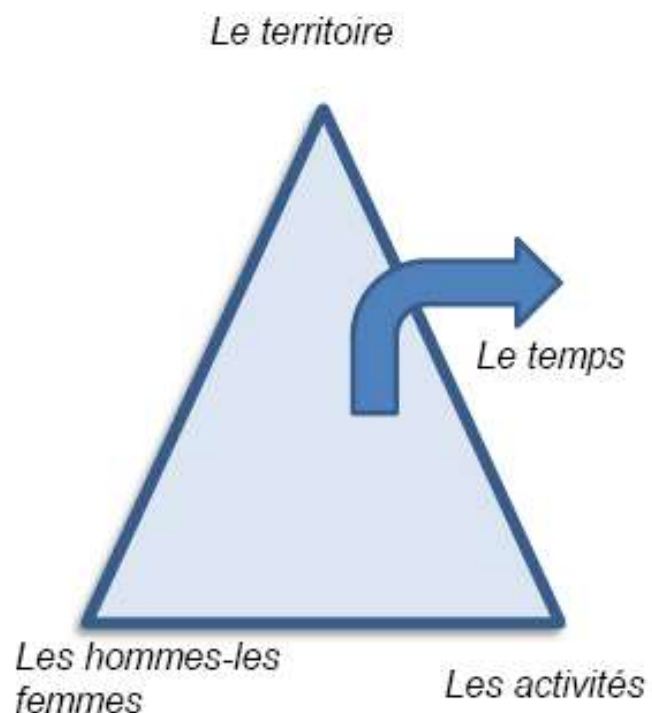


Figure 5. Le capital territorial

## 6. Scénarii de prospective

Plusieurs scénarios ont été élaborés à partir des atouts et des contraintes de la Haute Vallée de l'Aude mis en évidence dans le capital territorial. Des tendances lourdes, facteurs clés invariables et des incertitudes critiques, dont l'évolution est sujette à débat ont été identifiés. Enfin, des scénarios mettant en œuvre différentes combinaisons d'incertitudes critiques ainsi que des évolutions possibles du territoire ont été imaginés (figure 6). Au final, 4 différents scénarios ont été établis selon que la situation actuelle : Se dégrade - Se prolonge - S'améliore - S'idéalise

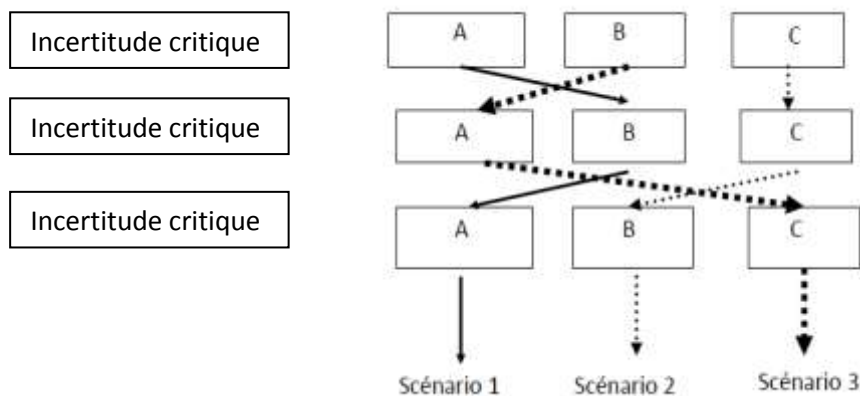


Figure 6. Schéma d'analyse morphologique pour la prospective exploratoire

## 7. Préconisations

Parmi les 4 scénarios élaborés, l'un d'entre eux a été choisi pour sa pertinence par rapport à l'état des lieux et le pré-diagnostic, afin de mettre en évidence ce qui est souhaitable à long terme. Des enjeux stratégiques ont été dégagés et des préconisations ont été faites afin de les atteindre

## 8. Conclusion

L'étude a mené à confronter des données dites froides, récoltées avant la phase terrain, à des données chaudes issues des dires d'acteurs. Ainsi une hiérarchisation des enjeux et des priorités a été faite pour favoriser l'émergence d'un projet structurant et fédérateur

---

## Partie 2 : Etat des lieux

---

Les paragraphes suivants présentent l'ensemble des éléments caractéristiques du Pays de la Haute Vallée de l'Aude. La compilation des différentes informations offrent une vue d'ensemble du territoire et constitue notre analyse de territoire préalable.

Six grandes parties seront ainsi développées dans le corps de texte. Le contexte territorial sera tout d'abord présenté, puis complété par le contexte sociodémographique. Ensuite, des éléments concernant les activités et l'économie seront précisés. La gouvernance et l'organisation politique seront, par ailleurs, décrites. Enfin, des éléments plus spécifiques concernant l'analyse des circuits de proximité sur le territoire seront mis en relief. A noter qu'une synthèse viendra résumer les principaux points d'importance de cette analyse.

# 1. Contexte territorial

Cette première partie vise à décrire les principales caractéristiques géographiques, pédoclimatiques et paysagères rencontrées sur le territoire. L'objectif est d'obtenir une première vision du territoire et construire une analyse géo territoriale.

## 1.1. Localisation

Notre territoire d'étude est le Pays de la HVA. Il est situé dans le sud de la France, appartient à la région Languedoc-Roussillon et au département de l'Aude (figure 7). Le territoire couvre une superficie 1781 km<sup>2</sup> (GAL Haute vallée, 2009) et compte 8 Communautés de communes, soit 148 communes (CCI Carcassonne-Limoux-Castelnaudary, 2011). En 2008, 44 009 personnes habitent sur le Pays de la HVA, soit une densité de population moyenne au km<sup>2</sup> de 24,7 (INSEE, 2011b).

Le territoire est une zone de piémont bordée au sud par le massif pyrénéen, à l'est par les Corbières et les Fenouillèdes, au Nord par le Carcassonnais et à l'Ouest par le département de l'Ariège. Le fleuve Aude traverse le territoire du sud vers le nord.

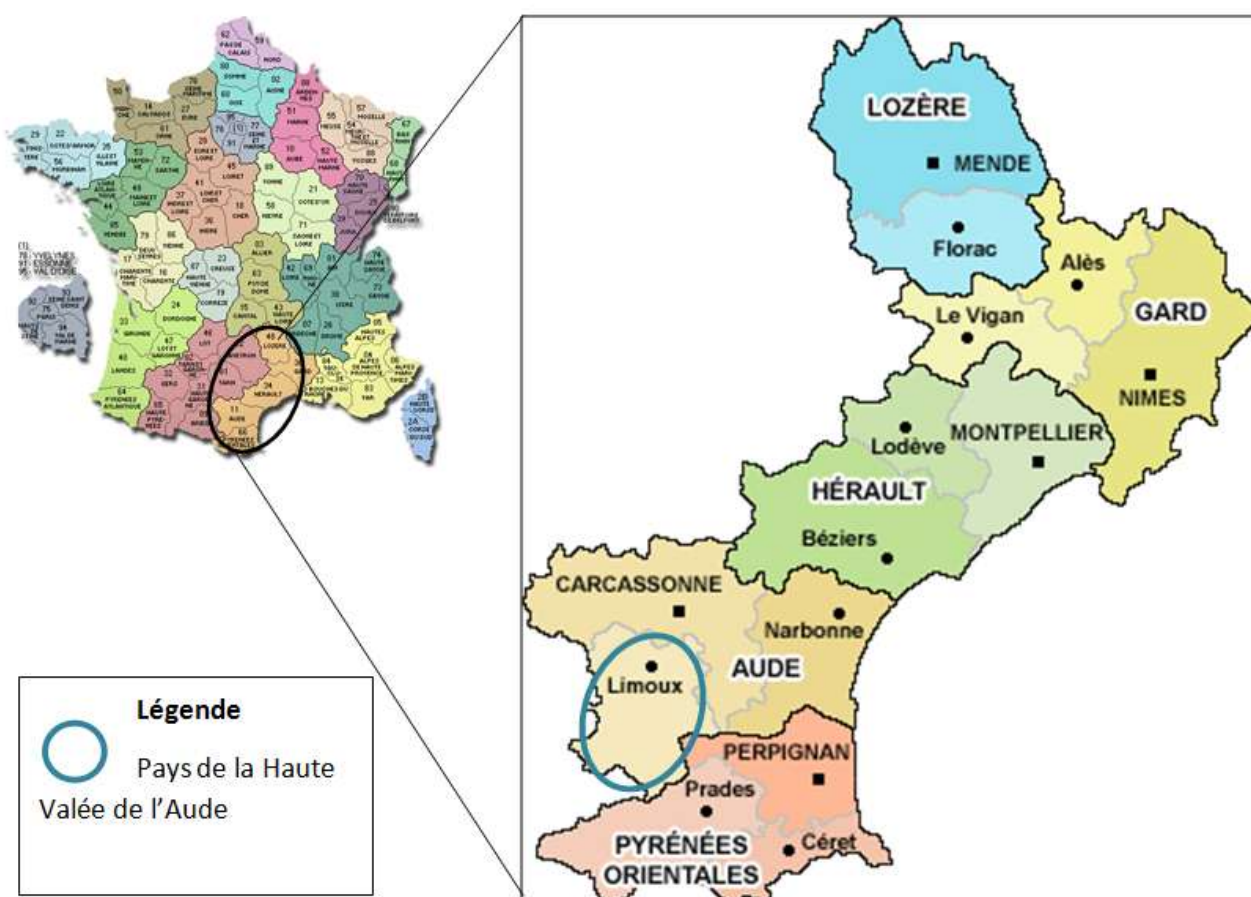


Figure 7 : Localisation du territoire d'étude à l'échelle de la France et de la région Languedoc Roussillon (modifiée à partir de ADAFEC, 2010 et Carte de France, consulté en 2012)

## 1.2. Relief

Le territoire de la HVA est caractérisé par des reliefs variés. La partie nord du territoire est constituée de plaines et de collines, dont l'altitude est comprise entre 180 et 450 mètres. L'altitude augmente lorsqu'on progresse vers le sud du territoire (vers les Pyrénées).

Certains points constituent des repères visuels dans le paysage (figure 8) :

- le Pech de Bugarach (1250 mètres),
- le Madrès (2469 mètres),
- le Plateau de Sault (environ 1000 mètres),
- le Mont Naut (442 mètres) point culminant du Massif de la Malepère (KONIG, 2009).

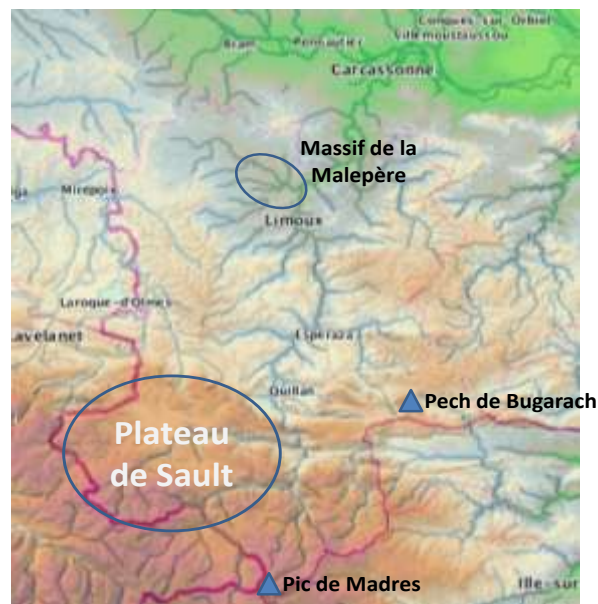


Figure 8 : La carte des reliefs du Pays de la HVA (source : geoportail, 2012)

## 1.3. Hydrologie et ressources en eau

Les caractéristiques hydrologiques sont importantes à préciser. Néanmoins, les données spécifiques à la HVA ne sont pas accessibles et n'ont par conséquent pas pu être répertoriées dans ce paragraphe. Seules les informations concernant le département de l'Aude seront ainsi développées.

### 1.3.1. Fleuves et rivières

L'Aude est le principal cours d'eau du Pays de la HVA. Il prend sa source au lac d'Aude, dans les Pyrénées-Orientales et se jette dans la méditerranée, à Fleury-d'Aude. Dans le Pays de la HVA, l'Aude a trois principaux affluents : le Rebenty, le Sals et la Corneilla. Le bassin versant de l'Aude est le plus important du territoire. D'autres cours d'eau traversent le Pays de la HVA dont l'Hers mort (affluent de la Garonne), à l'ouest du Pays. Cette partie du territoire appartient au bassin versant de la Garonne. Au sud-est se trouve l'Agly, un fleuve, qui prend sa source près du Pech de Bugarach et se jette dans la mer Méditerranée (Figure 9).



Dans la partie sud du Pays, les fleuves et rivières ont érodé le paysage et ont formé de nombreuses gorges et vallées. Dans la CdC d'Axat, l'Aude a formé les gorges St Georges, à Quillan les gorges Pierre de Lys et entre Couiza et le Limouxin les gorges d'Alet. Les gorges du Rebenty séparent quant à elles le plateau de Sault en deux parties (Conseil Général de l'Aude, AUDEVANT, 2009).



Figure 9 : La carte des principaux bassins versants de l'Aude (Réalisé à partir de : Conseil Général de l'Aude, AUDEVANT, 2009)

### 1.3.2. Disponibilité en l'eau

Dans le département de l'Aude, les besoins en eau potable sont de 25 millions de m<sup>3</sup> (Mm<sup>3</sup>) pour 350 000 habitants permanents et environ 90 000 touristes, soit une moyenne de 156 litres/jour/habitant.

De nombreuses pertes d'eau sont à recenser (58% de l'eau arrive chez l'utilisateur) en raison d'un mauvais entretien des réseaux. 17% de l'eau potable provient de départements extérieurs à l'Aude (figure 10) (Conseil Général de l'Aude, AUDEVANT., 2009).

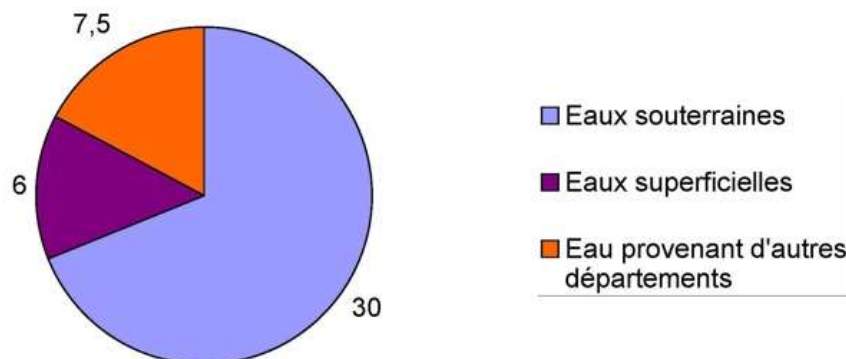


Figure 10 : Les ressources en eau potable (en mm<sup>3</sup>) de l'Aude (Conseil général de l'Aude, AUDEVANT., 2009)

La quantité d'eau brute prélevée par l'industrie est minime. C'est l'agriculture qui est la principale activité responsable du pompage (figure 11). Cette eau se renouvelle naturellement au travers des précipitations et des infiltrations. En effet, le volume d'eau prélevée est estimé à 100Mm<sup>3</sup> et on compte annuellement 5000 Mm<sup>3</sup> de précipitation, dont 1800Mm<sup>3</sup> qui ruissellent ou s'infiltrent (Conseil Général de l'Aude, AUDEVANT., 2009).

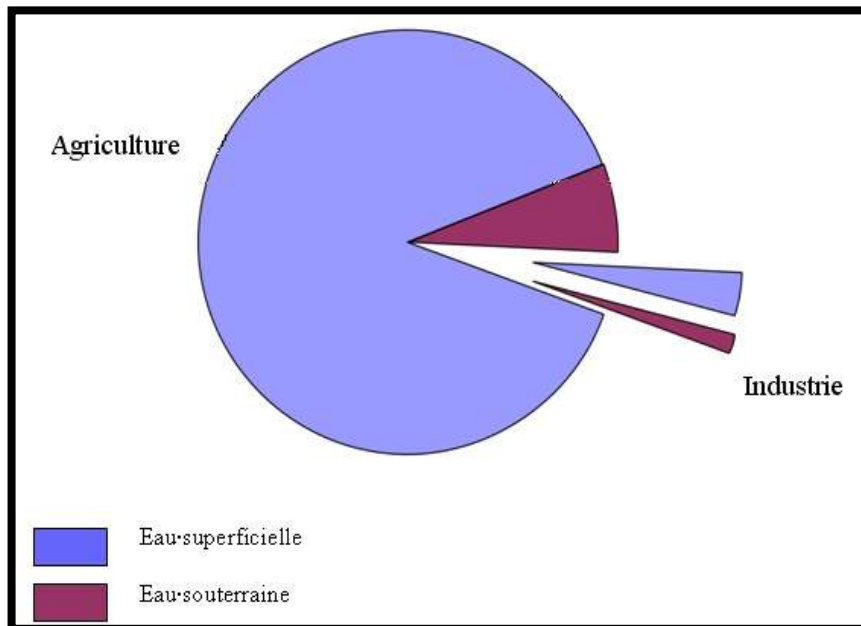


Figure 11 : Les ressources en eau brute (Conseil général de l'Aude, AUDEVANT., 2009)

### 1.3.3. Qualité de l'eau

Selon le bilan de la DDASS, la qualité microbiologique de l'eau est en constante amélioration depuis 2000.

En ce qui concerne la qualité physico-chimique des eaux, une augmentation des pollutions d'origine agricole est à préciser. Pour les pesticides et les nitrates, la norme est régulièrement dépassée, particulièrement dans les zones viticoles.

Le second problème du département est la présence de plomb dans l'eau. Ceci s'explique par le fait que les réseaux de distribution sont très peu changés par les communes ou les habitants (La dépêche, 2007).

Le SMMAR (Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières) intervient pour regrouper les communes au sein d'un même bassin versant et harmoniser leur décision avec l'aide des PCS (Plans Communaux de Sauvegarde). C'est le SMMAR qui coordonne l'activité des 3 SAGES (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de l'Aude (Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières, 2012).

## 1.4. Climat

Le Pays de la HVA se situe au carrefour de plusieurs influences climatiques. On note dans le sud une dominance montagnarde avec des températures hivernales parfois très basses. Dans la partie nord du pays, deux influences se mêlent : la dominante océanique dégradée et méditerranéenne dégradée. A l'est, le climat est à dominance méditerranéenne tandis qu'à l'ouest une dominance océanique est répertoriée (Fédération Aude Claire, 2012).

De plus, plusieurs vents se rencontrent. Les deux principaux sont : le Cers ou Tramontane, (vent du nord-ouest) et le Marin (vent d'est). Le Cers est froid en hiver, chaud en été et toujours sec. Le Marin est son antagoniste. Il provient de la mer et amène de l'humidité, des brumes côtières et parfois des pluies (Figure 12).

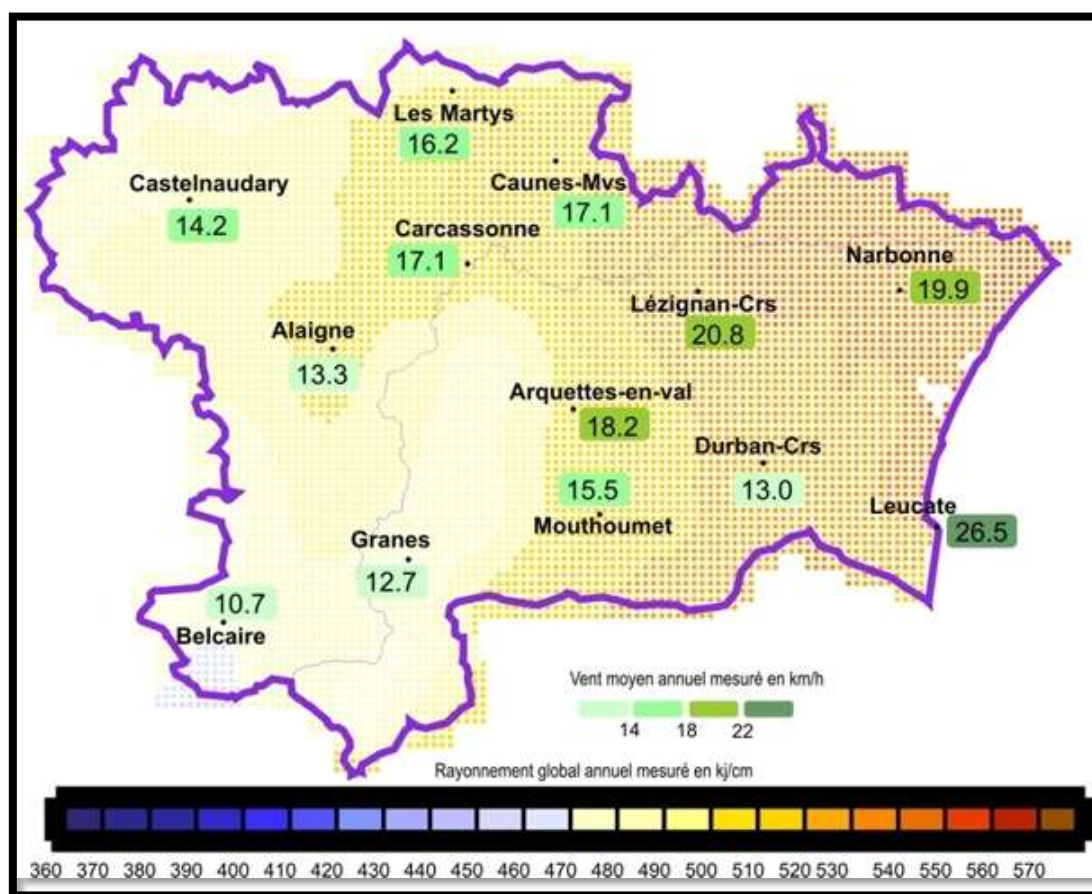


Figure 12 : L'ensoleillement et les vents dans l'Aude (Conseil Général de l'Aude, 2009)

Les précipitations sont maximales en hiver et l'Aude possède une vulnérabilité particulière aux inondations. En effet, l'essentiel des pluies annuelles peut tomber en quelques heures et être à l'origine d'importants dégâts. Cette caractéristique pénalise fortement l'agriculture.

## 1.5. Sols et Géologie

Du Sud au Nord, la HVA peut être séparée en 3 zones pédologiques :

- une zone de cristallin et des dépôts anciens qui se sont soulevés, plissés et finalement érodés au fil du temps au niveau des Pyrénées,
- une zone intermédiaire de calcaire, de grès et de schistes plissés à une moindre mesure,
- une zone de poudingues tertiaires (sables et galets déposés par des fleuves) eux aussi légèrement plissés (De Ravignan, 2003).

La géologie reste extrêmement variée dans l'ensemble de la HVA (De Ravignan, 2003) (figure 13). Le Plateau de Sault (environ 1000 mètres) est composé d'une succession de plateaux calcaires, appelé karst, entaillés de gorges (dont les gorges de l'Aude et du Rebenty) (Fédération Aude Claire, 2012). Le massif de Madrès situé à la pointe sud du Pays est de type granitique (Fédération Aude Claire, 2012).

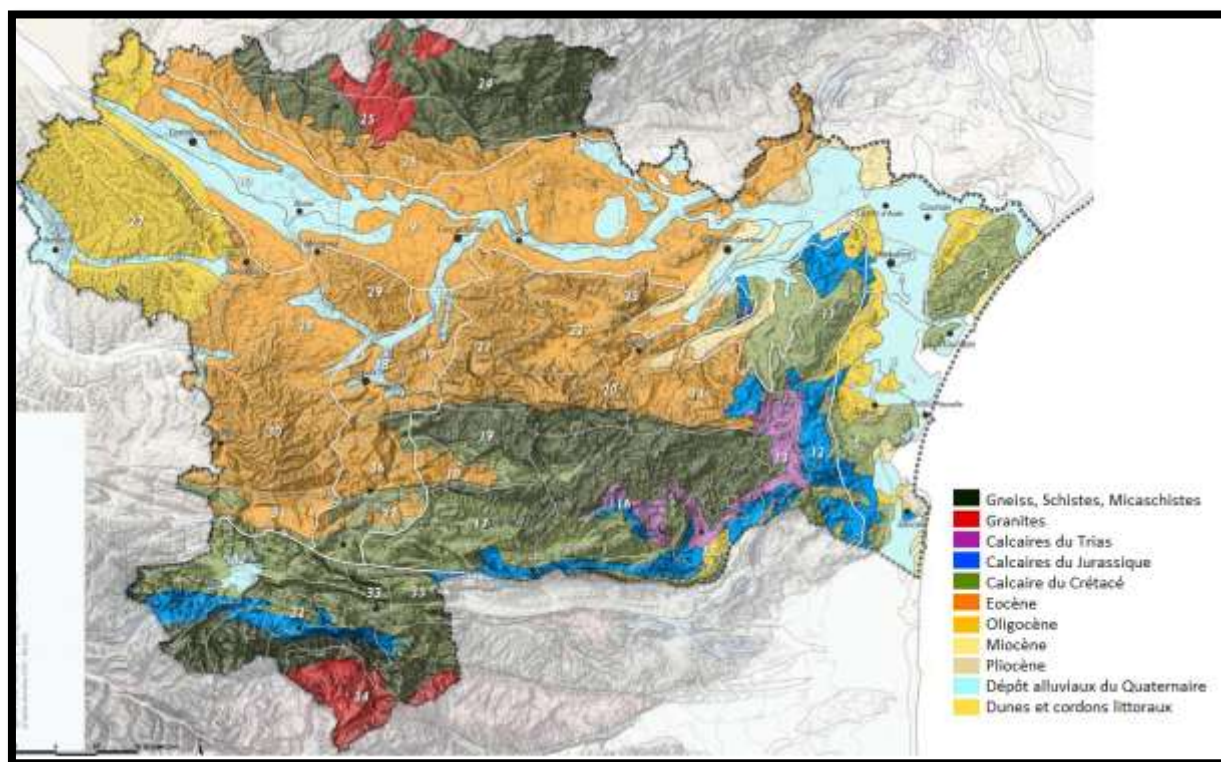


Figure 13 : La carte géologique de l'Aude (KONIG, 2009)

## 1.6. Végétations

La végétation varie fortement sur le territoire (figure 14). Sur le canton d'Axat, la végétation est principalement composée de hêtraie de sapinières. Dans le St Hilairois, on note la présence de garrigues et de pelouses sur les hauteurs tandis qu'à l'Ouest, dans le Razès, on retrouve une quantité importante de tourbières et de plans d'eau.



La forêt occupe 40% du territoire de la HVA. On trouve dans le pays de nombreuses forêts comme celle des Fanges, de Castillou ou celle des bois des Gramontès. La forêt se densifie en allant vers le sud pour atteindre 68% du territoire dans le plateau de Sault. On trouve majoritairement des chênes verts à l'est, des chênes pubescents à l'ouest et des sapins et des hêtres dans les hauteurs. (Préfecture du département de l'Aude, 2010).

A noter que plus de détails concernant l'exploitation forestière seront présentés dans la partie agriculture.

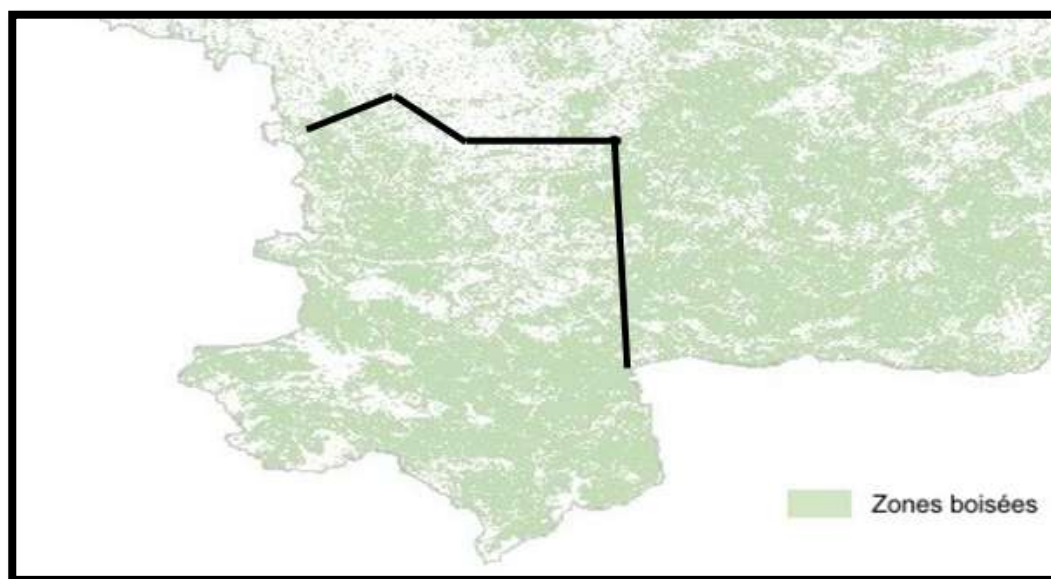


Figure 14 : Les zones boisées sur le département de l'Aude (Conseil général de l'Aude., 2009)

## 1.7. Milieu et patrimoine naturel/ écologique

Le département de l'Aude présente 217 sites à enjeux pour la conservation du patrimoine naturel ainsi que 241 zones d'habitats naturels recensés dans le cadre du plan Natura 2000 et concernant 478 espèces végétales et 306 espèces animales (Au Devant, 2012).

Au niveau du territoire de la HVA, 50% de la zone appartient au site Natura 2000. Deux sites sont néanmoins à préciser :

- Le site de « la Haute Vallée de l'Aude et le bassin de l'Aigüette » situé au sud du territoire avec les communes suivantes : Aunat, Artigues, Axat, Bessède de Sault, Campagna de Sault, Counozouls, Escouloubre, Fontanès de Sault, Le Bousquet, Le Clat, Roquefort de Sault, Saint Martin Lys, Sainte Colombe sur Guette (DREAL, 2007) (Figure 15).
- Le site du massif du Malepère approuvé comme site Natura 2000 depuis le 23 novembre 2010 (CRPF, 2011).

Cet enjeu de conservation du patrimoine naturelle induit un certain nombre de contraintes, notamment pour les activités agricoles et touristiques.

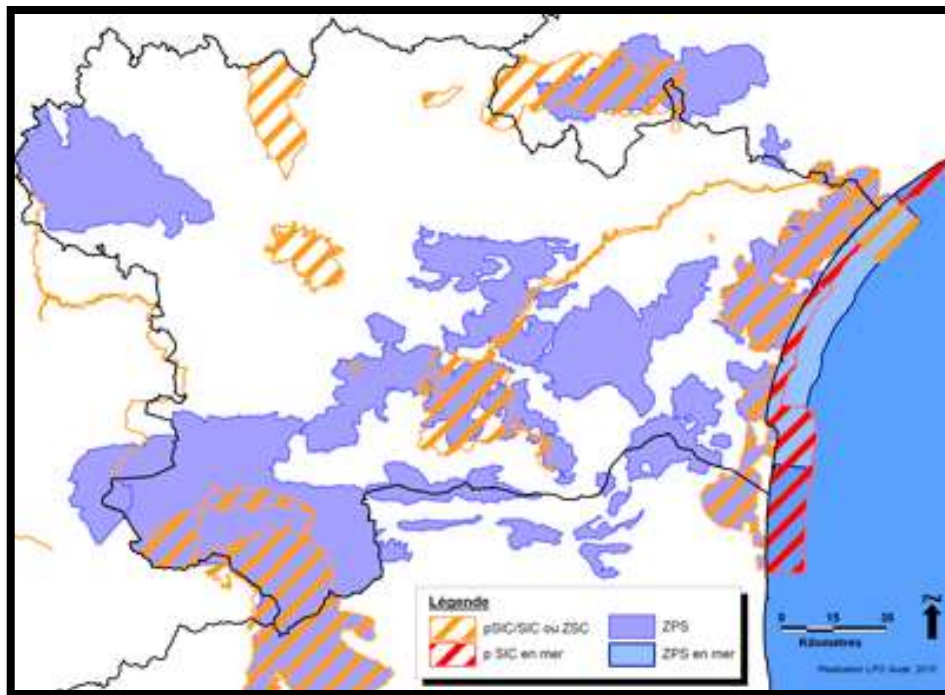


Figure 15: Sites Natura 2000 dans l'Aude, 2012

D'autre part, la gestion et la mise en valeur des milieux aquatiques et naturels est menée par la fondation Aude Claire, créée en 1993 (Aude Claire, 2009).

- ⇒ *La HVA est une zone située au pied de la montagne pyrénéenne. La qualité de son paysage préservé et de son cadre de vie (Ex : climat tempéré...) confèrent à la zone un fort potentiel touristique. Néanmoins, un certain nombre de facteurs limitants sont à préciser et ont un impact, notamment sur l'agriculture : relief difficile (difficulté d'exploitation des sols), pluviométrie conséquente...*

## 2. Contexte Socio-démographie

Cette partie a pour vocation de décrire un certain nombre de caractéristiques en lien avec la population et son identité. Puis, de préciser des éléments spécifiques du territoire comme le foncier et l'habitat et les services proposés aux habitants.

### 2.1. Histoire, culture et identité locale

Le territoire d'étude est marqué par une histoire riche en événements. Il peut être qualifié de « terre d'accueil » ou de passage. En effet, de nombreux faits marquants se sont déroulés dans la région et notamment des invasions. La première est l'invasion romaine qui a conduit à l'introduction de la culture de la vigne. Plus tard, le territoire a subi plusieurs invasions wisigothes. Par la suite, les cathares se sont installés dans la région, qui reste d'ailleurs fortement imprégnée de cette époque. Au Moyen Âge, la Croisade contre les Albigeois puis l'Inquisition contre les Cathares ont constitué de nouveaux faits marquants.

Au cours de la deuxième moitié du 16<sup>ème</sup> siècle, une guerre civile entre catholiques et protestants a également laissé des traces sur le territoire. Le 17<sup>ème</sup> siècle est marqué par l'essor de la viticulture, alors qu'au début 18<sup>ème</sup> c'est l'exploitation minière qui connaît un accroissement de l'activité.

Le 19<sup>ème</sup> siècle a quant à lui été marqué par la forte croissance démographique puis au milieu de ce même siècle, par l'exode rural. A partir de ce moment, l'élevage ovin ne cessera de décroître.

Enfin, au cours de la seconde guerre mondiale, la résistance a été très présente sur ce territoire. Les principaux faits marquants sont présentés dans une frise chronologique en *annexe 2* (DE RAVIGNAN, 2003 ; Préfecture de l'Aude, 2010).

### 2.2. Histoire politique

Le département de l'Aude, comme l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon, est imprégné d'une histoire politique plutôt socialiste. Le premier député, élu dans l'Aude en 1892, est un député de gauche. La vie politique locale est dominée par le parti radical socialiste durant l'entre-deux guerres, notamment par les frères Saumont et Léon Blum, député SFIO (Section Française de l'Internationale ouvrière) de Narbonne de 1929 à 1940 (Préfecture de l'Aude, 2010).

De plus, GILBERT Y. (1989) cite : « au niveau politique, c'est la tradition d'opposition au centralisme parisien et de défense des intérêts de la population viticole qui semblait être l'une des raisons principales de l'engagement socialisant des réseaux notabiliaires locaux ».

### 2.3. Population et Territoire

#### 2.3.1. Évolution de la population : une zone rurale à faible dynamisme démographique

Composé de 148 communes, le bassin d'emploi de Limoux concentre 43 210 habitants et compte 2% de la population régionale (12% de la population départementale). Il correspond exactement aux limites du Pays de la HVA.

L'évolution démographique de la HVA (tableau 2) est légèrement positive mais bien inférieure à la moyenne régionale (+4% sur le PHVA et +12% en Languedoc Roussillon entre 1999 et 2008). A noter que l'apport migratoire (tableau 3) permet de compenser le solde naturel négatif.

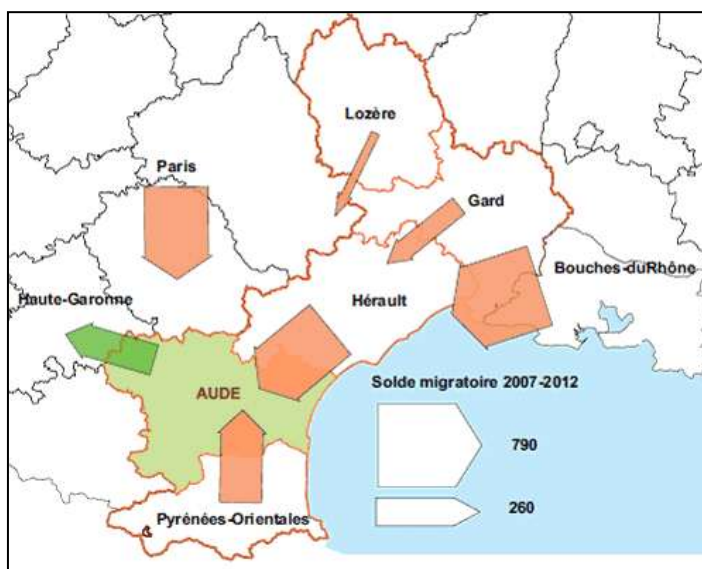
**Tableau 2 : Évolution de la population entre 1999 et 2008 (INSEE, 2008)**

INDICATEURS	HVA	Dpt 11	Région
Population en 2008	<b>43210</b>	349237	2 581 718
Population en 1999	<b>41489</b>	309770	2295648
Évolution annuelle entre 1999 et 2008	<b>+0,6%</b>	+1,3%	+1,3%

**Tableau 3 : Composantes naturelles et migratoires de l'évolution démographique (INSEE, 2008)**

INDICATEURS	HVA	Dpt 11	Région
Variation annuelle due au solde naturel (1999-2008)	<b>-0,5%</b>	-0,1%	0,1%
Variation annuelle due au solde migratoire (1999-2008)	<b>1,1%</b>	1,4%	1,2%

L'Aude reçoit des « migrants » de la plupart des départements limitrophes (essentiellement l'Hérault et les Pyrénées Orientales) mais également de la région parisienne. Les audois migrent quant à eux essentiellement vers la Haute-Garonne (figure 16)



**Figure 16 : Solde migratoire entre l'Aude et ses principaux départements d'échanges entre 2007 et 2012 (INSEE, 2010)**



## 2.3.2. Dynamisme démographique

Le taux de dynamisme démographique (part de la population de – de 15 ans / part de la population de + de 60 ans) est le plus faible de la région après le bassin d’emploi de Céret (dans les P-O) et s’explique par une proportion particulièrement élevée des plus de 65 ans face en parallèle d’un faible nombre de jeunes (figure 17). La pyramide des âges se rapproche dans sa répartition à celle de l’Aude et du Languedoc-Roussillon.

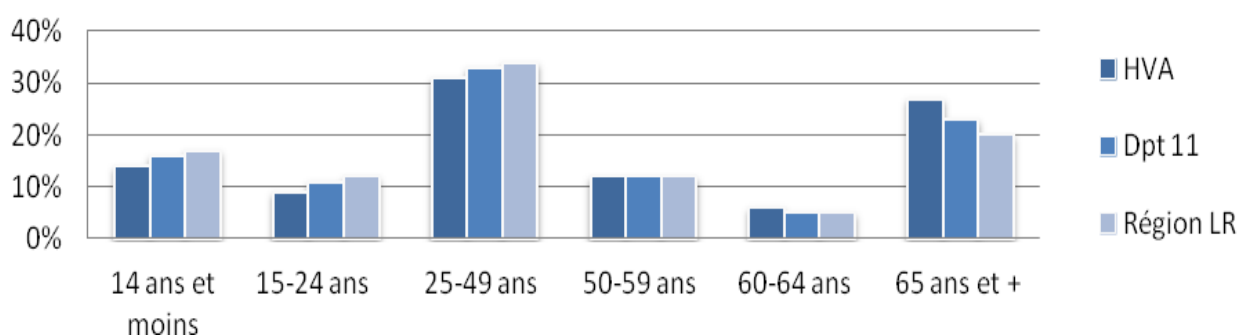


Figure 17 : Pyramides des âges (INSEE, 1999)

## 2.3.3. Densité de la population

A l’exception de la ville de Limoux, l’ensemble des habitants de la zone vit en milieu rural dans des communes de très petites tailles, offrant une densité de population très inférieure à la moyenne constatée au niveau de la région (tableau 4).

Tableau 4 : Densité de la population et part de la population rurale (INSEE, 2008)

INDICATEURS	HVA	Dpt 11	Région
Densité : Habitants/km <sup>2</sup> (2008)	2,5	6,9	4,3
Part de la population vivant dans des communes de + de 10 000 Hab. (1999)	0%	3%	9%

Les densités de populations sont hétérogènes sur le Pays (Figure 18). En effet, trois pôles ruraux (cantons) présentent des densités de population plus élevées que la moyenne du pays : Limoux, Quillan et Alaigne (INSEE, 2008).

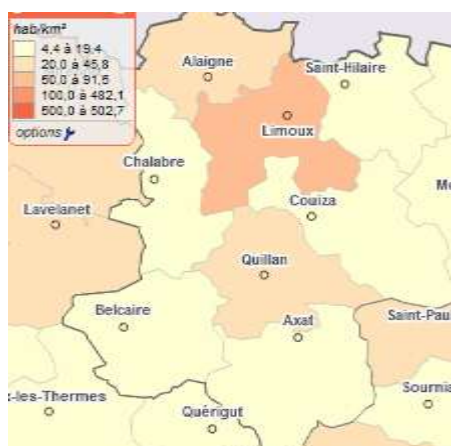


Figure 18 : Densité de la population de la HVA en 2008 (SIG-Pyrénées, cartographie statistique, 2011)

## 2.4. Foncier et Habitat

Sur le Pays de la HVA, en 2008, 86,8% des logements sont des maisons individuelles. D'après l'INSEE (2011b). Le parc locatif de la zone d'emploi de Limoux compte 28 818 logements dont 19 786 en résidence principale (68,7% des logements), 6 390 en résidence secondaire ou occasionnel (22,2% des logements), 2 641 logements vacants (INSEE, 2010) et 345 logements locatifs sociaux (EPLS, 2010).

Dans le Pays de la HVA le pourcentage de logements précaires est élevé. 34,2% des 17 653 logements du Pays doivent être réhabilités (Pays de la Haute Vallée de l'Aude, 2010). Pour répondre à cette problématique, une OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) a été mise en place entre 2001 et 2009 et a permis de rénover plus de 2000 logements. Cette opération prévoyait des subventions à 25% pour la rénovation. Les partenaires financiers de cette opération étaient : l'ANAH (Agence National de l'Habitat), les Conseils Général et Régional et les CdC via le SMVAPA (.

Cette opération a été suivie à partir de 2010 par le PIG (Programme d'intérêt Général). Ce programme avait pour but d'augmenter l'offre en locatif et de diminuer l'insalubrité des logements, notamment de ceux des propriétaires âgés ou à revenus modestes (Communauté de communes du Pays d'Axat, 2012).

## 2.5. Transports

### 2.5.1. Réseaux et transports

D'après le SMIX de la HAUTE VALLEE DE L'AUDE et des PYRENEES AUDOISES (2011), les accès au territoire ne sont pas très développés, ce qui contribue à la désertification du territoire. Le thème infrastructures et transports correspond à l'un des cinq axes de développement de la charte du Pays. L'établissement de cette charte a donc été à l'origine de l'amélioration du réseau routier, ferré et des services de transports (SMIX de la HAUTE VALLEE DE L'AUDE et des PYRENEES AUDOISES, 2011). Les changements sont apportés par les Conseils Général et Régional avec l'appui du Pays de la HVA.

### 2.5.2. Axes principaux et dessertes routières

Le territoire de la HVA se traverse en moins de 1h30 en voiture. Les pôles majeurs à l'extérieur du territoire les plus accessibles sont : Perpignan, Foix et Carcassonne. Ces villes sont situées à moins de 1h30 de voiture du point le plus éloigné du territoire de la HVA. Les Communautés de communes de Limoux, Couiza, Alaigne et Saint Hilaire sont à moins de 1h de Carcassonne via la D118, celles d'Axat et Quillan à environ 1h de Perpignan via la D117, celles de Chalabre et d'Alaigne à 1h de Foix (temps de parcours établis pour une voiture sur le site [www.maps.google.fr](http://www.maps.google.fr)).

Le réseau routier est composé de 1147 km de routes départementales, l'absence de routes nationales sur le territoire explique l'importante longueur de ce réseau : il représente 28% du réseau départemental. (Conseil d'instance de la Haute Vallée de l'Aude, 2003). Une autre particularité du territoire est son pourcentage élevé en routes de montagne dont la plus élevée, le Col du Pradel se situe à 1673 mètres (Conseil Général de l'Aude, 2012).

Il y a deux axes routiers majeurs, l'axe Carcassonne-Limoux-Quillan-Axat : la D 118 qui longe le fleuve de l'Aude et l'axe Toulouse-Castelnaudary-Limoux : la D 623 (Conseil d'instance de la Haute Vallée de l'Aude, 2003). La D118 a une forte tendance à l'encombrement (Assemblée nationale, 2011).

### 2.5.3. Transports collectifs (bus, train, TAD)

#### 2.5.3.1. Le réseau ferré

Le territoire possède une seule voie ferrée reliant Carcassonne à Quillan. Il s'agit de l'ancienne ligne Carcassonne-Quillan-Rivesaltes, qui n'a été conservée que sur la section Carcassonne-Limoux-Quillan. Cette voie participe grandement au désenclavement du territoire (figure 19). Après une diminution de sa fréquentation dans les années 1990, il y a une nouvelle dynamique à partir de 2001 suite aux volontés des autorités locales (POURAGEAUX, 2005).

L'annonce du RFF (Réseau Ferré Français) d'abandonner de nombreuses lignes secondaires a généré une crainte générale au sein de la population (Assemblée Nationale, 2011). Toutefois, le Syndicat Mixte du Pays de la HVA s'étant fortement positionné pour le maintien de la ligne, l'Etat a accepté de prendre en charge un tiers de la rénovation dans le cadre du plan Etat-région 2007-2013, 9 millions d'euros seront donc mis à disposition pour le maintien de la ligne (BOURREL, 2011). Malgré ce soutien, cette ligne reste peu utilisée par les usagers par manque d'habitude.

Une nouvelle mesure mise en place dès le mois d'avril dans la HVA par le conseil régional prévoit de réduire le coût du trajet à 1€, pour augmenter le nombre d'usagers (KERHOAS, 2012).



Figure 19 : Carte d'une partie du réseau TER du Languedoc – Roussillon (TER Languedoc-Roussillon, 2011)

### 2.5.3.2. Les bus

Dans le cadre de la charte de développement, pour répondre à l'axe 5 : améliorer l'accès à la HVA, le Conseil Général de l'Aude finance le réseau de bus « Audeline » qui comprend 58 lignes régulières. Les tickets sont à 1€ quelle que soit la destination, ce qui permet une meilleure accessibilité à toute la population. Toutefois il reste des communes qui ne sont pas desservies, principalement dans les zones de montagne (figure 20).



Figure 20: Carte des transports de l'Aude (Conseil Général de l'Aude, 2012)

D'autre part, le Conseil Général de l'Aude a également créé une plateforme internet pour mettre en relation les covoitureurs (Conseil Général de l'Aude, 2012).

### 2.5.3.3. Les transports à la demande

Depuis quelques années de nombreuses CdC mettent en place des services de transports à la demande (TAD), incités par le département. Ce système consiste en la mise à disposition d'un transporteur qui prend l'utilisateur lorsque celui-ci le sollicite. La première CdC à l'avoir mis en place dans la HVA et celle du Chalabrais en 2007 (Quercorb, 2012), puis celle du Razès Malepère en 2009 (CdC du Razès-Malepère, 2012), le canton d'Axat (CdC du Canton d'Axat, 2012) et Aude en Pyrénées en 2011 (Office du tourisme Aude en Pyrénées, 2011), CdC de Couiza (Communauté de communes du Pays de Couiza, 2011) début 2012 et enfin celle du limouxin Saint-Hilaire en mi-2012 (Midi Libre, 2012). Les tarifs vont de 1€ à 2.5€ l'aller et de 2€ à 4€ l'aller-retour en fonction des communes. Les trajets sont organisés pour desservir les marchés, les centres médicalisés...

## 2.6. Services publics : une répartition inégale

### 2.6.1. La santé

D'après l'Observatoire de la Santé de Languedoc Roussillon, en 2008, la densité de médecins pour 100 000 habitants était de 339 en France, 368 en Languedoc-Roussillon et de 357 dans le département de l'Aude. On peut noter que la densité de la région et du département est supérieure à la densité nationale mais que la densité départementale est inférieure à celle de la région.

On compte seulement trois hôpitaux locaux sur le Pays de la HVA (figure 21) : Chalabre, Quillan et Limoux (ARS Languedoc Roussillon, 2012). Le centre hospitalier le plus proche est celui de Carcassonne. Aucune clinique n'est présente sur le Pays de la HVA.

Des services ambulanciers sont présents à Axat, Chalabre, Quillan, Limoux, Couiza. Ils sont assez bien répartis sur le territoire.

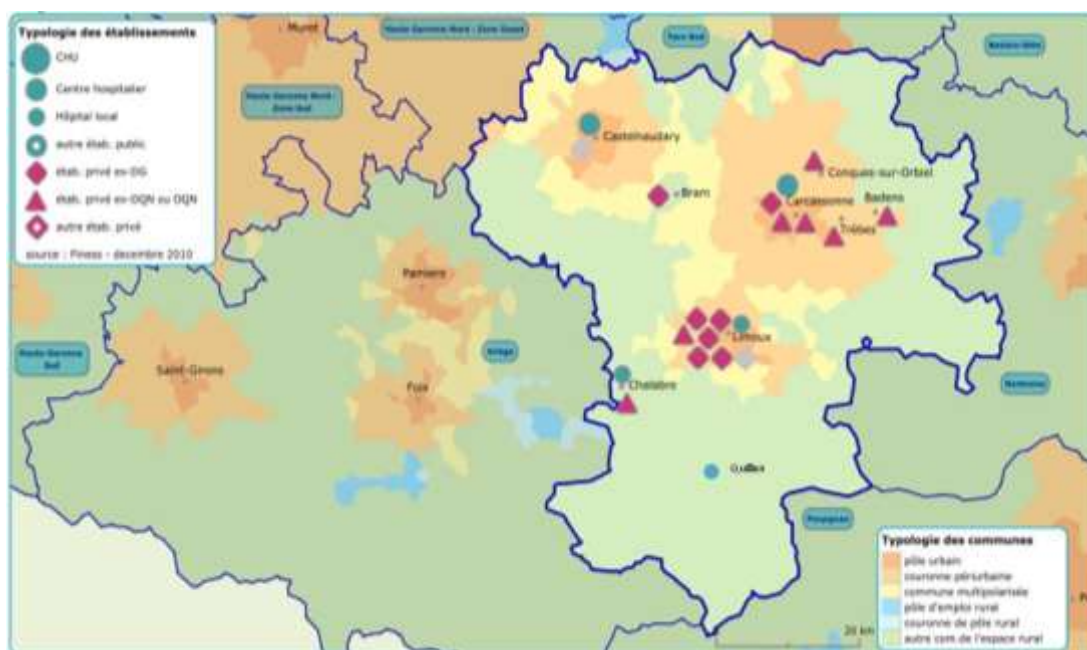


Figure 21 : Localisation des établissements de soins sur le territoire (ARS Languedoc Roussillon, 2012)

### 2.6.2. Éducation-Scolaire

Pour la petite enfance, 8 crèches (accueil petite enfance) sont répertoriées sur la HVA : Espezel, Chalabre, Espéraza, Quillan, Antugnac, Larden-sur Lauquet, Limoux et Chalabre.

Sur la circonscription de Limoux, il y a 81 écoles dont 35 d'entre elles sont en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) (Académie de Montpellier, 2012). D'après la figure 22, on peut noter que les écoles sont surtout présentes le long de la Vallée et qu'il n'en existe presque plus dans le sud du pays.



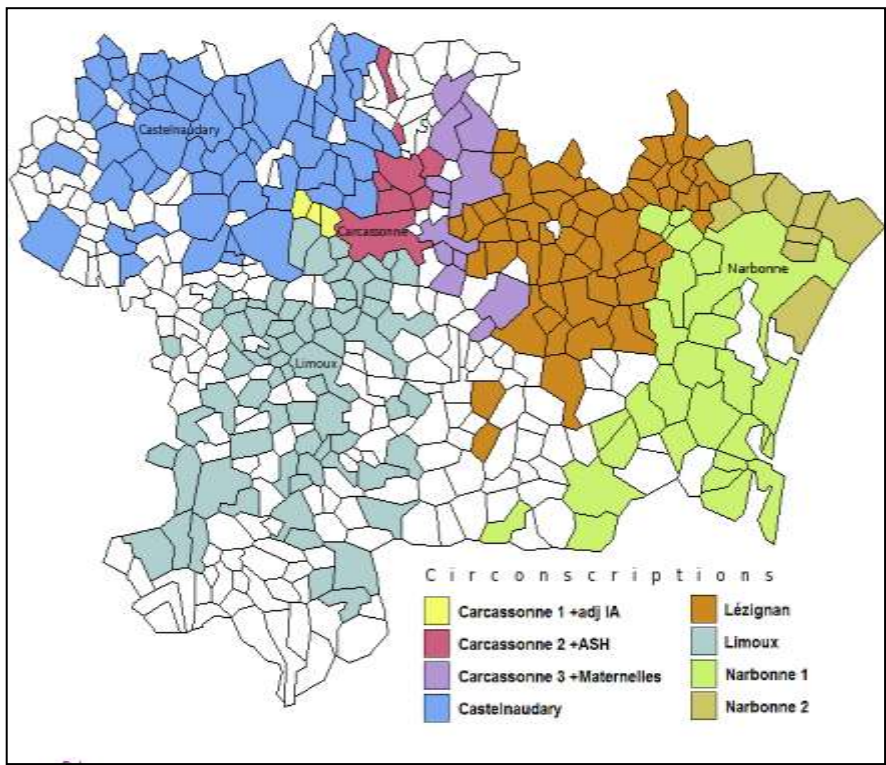


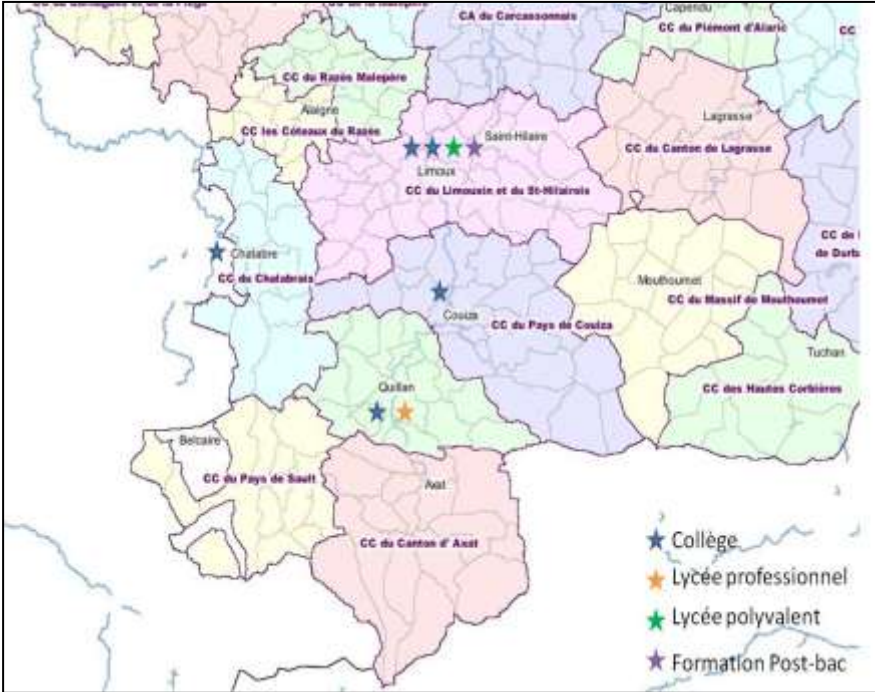
Figure 22 : Carte des communes ayant des écoles publiques dans le département de l'Aude (source : Académie de Montpellier, 2012)

En ce qui concerne les collèges, il en existe 5 sur le pays de la HVA. Les communes ayant un collège sont : Chalabre (125 élèves), Couiza (331 élèves), Limoux (1 SEGPA+ 1 collège public =856 élèves et 1 collège privé avec une section apprentissage) et Quillan (284 élèves) (Académie de Montpellier, 2012) (figure 23).

Sur la HVA, on compte seulement 1 lycée public polyvalent avec une section d'enseignement professionnel à Limoux (708 élèves, lycée, BTS, Bac pro et CAP) et 1 lycée professionnel à Quillan (149 élèves) (Académie de Montpellier, 2012).

En ce qui concerne la formation post-bac, il existe seulement des BTS sur le lycée public de Limoux et un institut agricole privé à La Raque (BTS, Licence, Master). A noter, qu'un manque de CFPPA peut être précisé.

Figure 23 : Localisation des collèges, lycées et formation post-bac sur la HVA (Académie de Montpellier, 2012)



### 2.6.3. Personnes âgées

#### ✘ Les établissements d'accueil des personnes âgées

Sur le Pays de la HVA, 27% de la population est âgées de plus de 65 ans alors que sur le territoire français, il est de seulement 20% (INSEE, 2011b). Parmi les 47 maisons de retraite présentes sur le département de l'Aude et reconnues comme des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), 11 d'entre-elles sont situés sur le Pays de la HVA (DRASS Languedoc-Roussillon, 2009 ; FINESS, 2011). Chaque communauté de communes ne possède pas un EHPAD (canton d'Axat, et canton d'Alaigne) (figure 24).

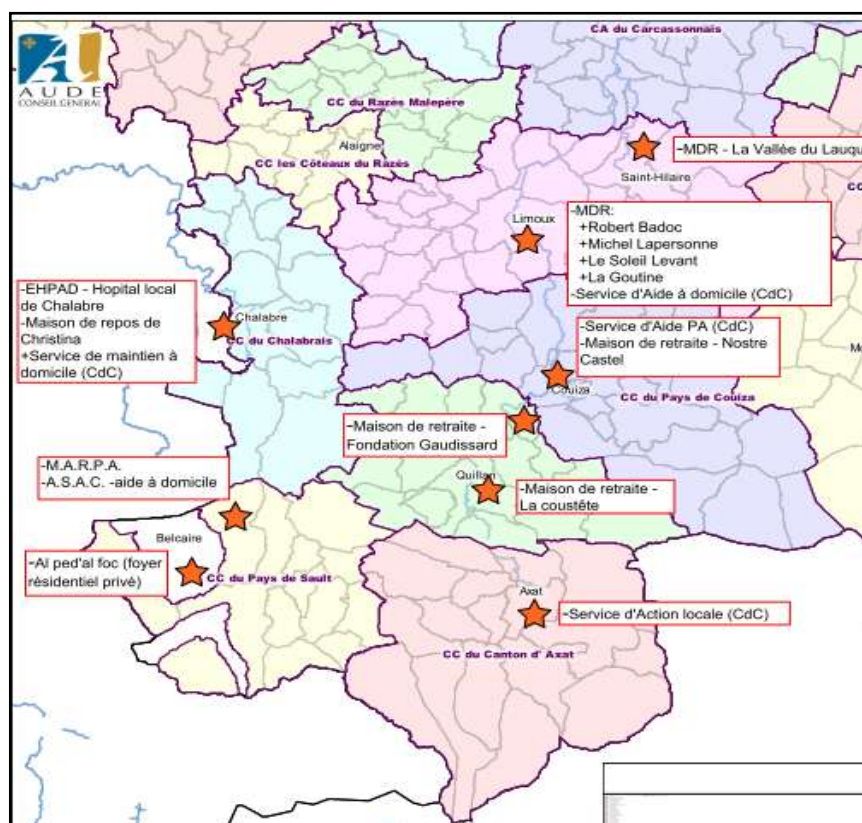


Figure 24. Services d'aide aux personnes âgées sur le Pays de la Haute Vallée de l'Aude (ARS Languedoc-Roussillon, 2012)

La capacité d'accueil par communes est la suivante

- Couiza : 82
- Chalabre : 84
- Quillan : 55
- Saint Hilaire : 32
- Espéraza : 85
- Limoux : 283
- Roquefeuil : 17





### 3. Economie et activité

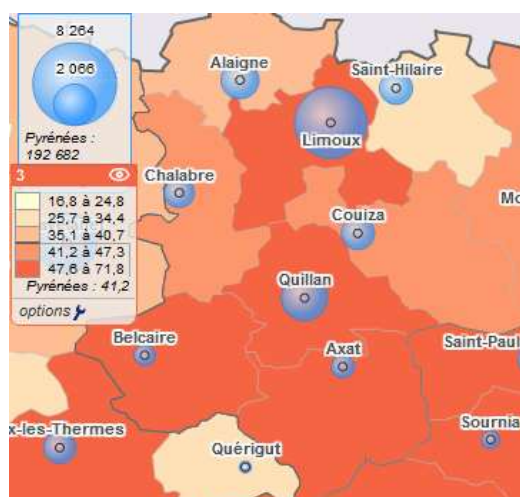
L'économie de la HVA est encore aujourd'hui marquée par le déclin industriel qu'elle a subi. La situation actuelle de l'activité économique et de l'emploi de la HVA seront présentées dans un premier temps. Celle-ci repose essentiellement sur des TPE/PME.

Dans un deuxième temps, deux activités économiques motrices sur le territoire seront détaillées : il s'agit de l'agriculture et du tourisme.

#### 3.1. L'emploi et les secteurs dynamiques

##### 3.1.1. Migrations quotidiennes domicile-travail

La figure 26 indique que les personnes vivant au nord de la HVA ont tendance à ne pas travailler dans leur commune d'habitation. En effet, les cantons de St-Hilaire et Alaigne, situés dans le nord de la HVA, sont le plus concernés par les migrations domicile-travail. Ces migrations peuvent s'expliquer par l'attractivité de l'agglomération de Limoux, voisine de ces cantons, et dans une moindre mesure, de l'agglomération de Carcassonne, située plus au nord.



##### 3.1.2. Emplois selon le secteur d'activité : l'administration et le commerce, les employeurs de la HVA

Sur le territoire, le secteur d'activité qui emploie le plus de personnes est le secteur public avec 4935 emplois. Il est suivi de près par le commerce, les transports et autres services (4206 emplois). La comparaison des chiffres de 2008 avec ceux de 1999, montrent une nette augmentation du nombre d'emploi dans le secteur public (+19%), et le commerce (+18,5%). Le secteur agricole a vu son nombre d'emploi augmenter lui aussi de 10%, entre 1999 et 2008. Le secteur de l'industrie note, quant à lui, une baisse de plus de 20% du nombre d'emplois pour la même période. Cette évolution est représentée dans la figure 27 suivante (INSEE, 2011b).

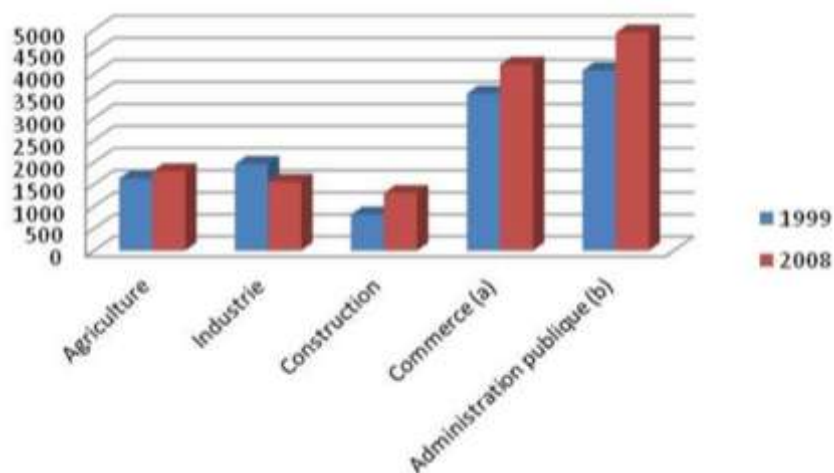


Figure 27 : Évolution de l'emploi selon le secteur d'activité entre 1999 et 2008 sur la HVA (en nombre d'emplois) (source : INSEE, 2011b)

Sur la décennie écoulée la dynamique de création d'entreprises est principalement alimentée par l'économie résidentielle, soit pour le commerce de détail, l'activité immobilière, la santé et l'action sociale, les activités associatives, l'hôtellerie restauration (OREF., 2008a).

### 3.1.3. Caractéristiques des établissements et entreprises : 98,5% de TPE

Le parc d'établissements de la HVA est essentiellement composé de TPE (nombre d'employé inférieur à 20). En effet, en 2009, 98,5% des 5 631 établissements du secteur privé (y compris l'agriculture) et public étaient des TPE comme le montre la figure 28 (INSEE, 2011b).

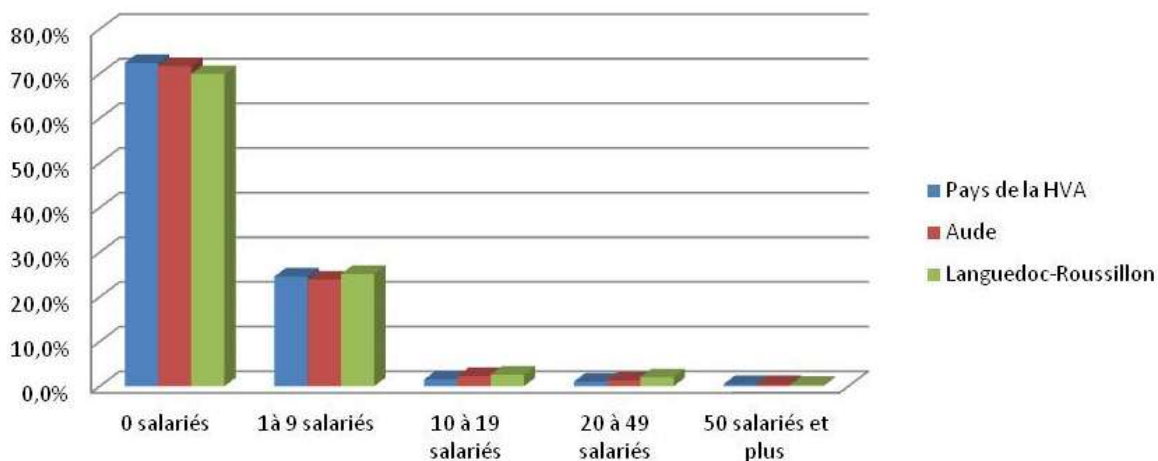


Figure 28 : Taille des établissements et entreprises en 2009 (source : INSEE, 2011b)

Les entreprises et établissements présents sur le territoire de la HVA sont majoritairement des entreprises commerciales (38,4%) et agricoles, de sylviculture et de pêche (33,4%). Lorsque l'on compare les données du Pays de la HVA avec les données régionales, on note que la proportion d'établissements agricoles, de sylviculture et de pêche dans la HVA est de 16,6% supérieur à celle de la région. L'agriculture est donc très présente sur le territoire (figure 29) (INSEE, 2011b).

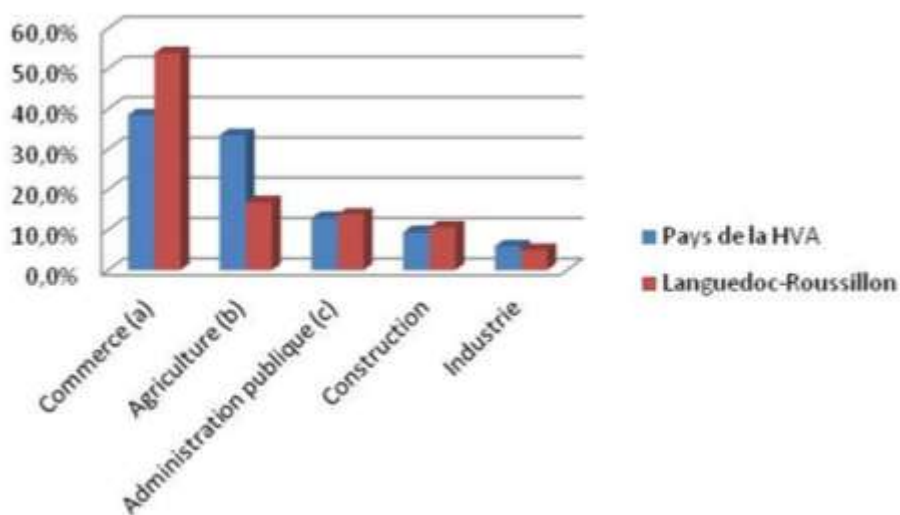


Figure 29 : Comparaison du type d'établissement selon le secteur d'activité entre la HVA et la région (en %) (source : INSEE, 2011b)

### 3.1.4. Le chômage

Le bassin d'emploi de Limoux compte 948 établissements pour 5445 salariés, soit 1% de l'emploi régional. Entre 2009 et 2010, la variation de l'emploi est négative (-0,8%), ce qui représente 45 emplois en moins. Cependant, sur 10 ans, la variation est positive, elle a augmenté de 1,5 % avec 81 emplois en plus (Pôle emploi Languedoc-Roussillon., 2011).

La figure 30, ci-dessous, montre que le taux de chômage est compris entre 8,4 et 19,2 % sur tout le Pays, avec des variations en fonction des cantons. On remarque que les cantons de Chalabre, Couiza, Quillan et Axat sont les plus touchés par le chômage alors que les trois cantons les plus au Nord (Alaigne, Limoux et Saint-Hilaire) sont les moins touchés. Ceci est à relier avec l'activité qui est plus dynamique dans les cantons du Nord du Pays (SIG-Pyrénées, cartographie statistique, 2011).

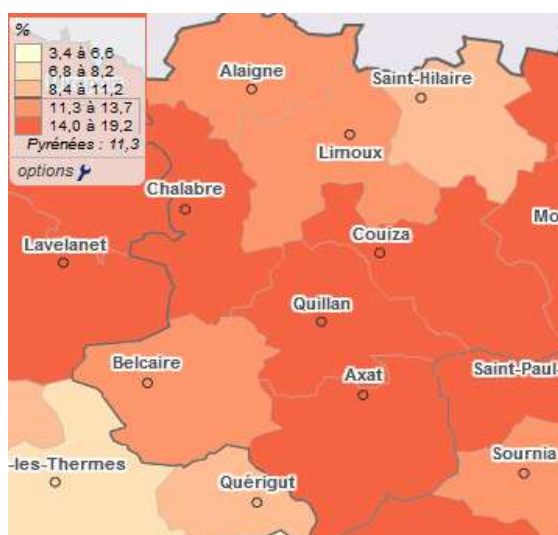


Figure 30 : Le taux de chômage des 15 à 64 ans en 2008 (SIG-Pyrénées, cartographie statistique, 2011)

Les derniers chiffres du chômage montrent que le taux en France est de 10 % alors qu'il est de 11% sur la HVA au deuxième trimestre de 2011. Par contre ce dernier est significativement inférieur à celui de la région LR comme le montre le figure 31, ci-dessous (INSEE, 2011b). Parmi les demandeurs d'emplois sur la HVA, 14,8% appartiennent à la tranche d'âge des 15-24 ans, 62,7% des 25-49 ans et 22,5% des plus de 50 ans (INSEE, 2011b).

Ces chiffres témoignent du manque de dynamisme économique de la HVA mais est à relativiser en comparaison avec les chiffres de la région.

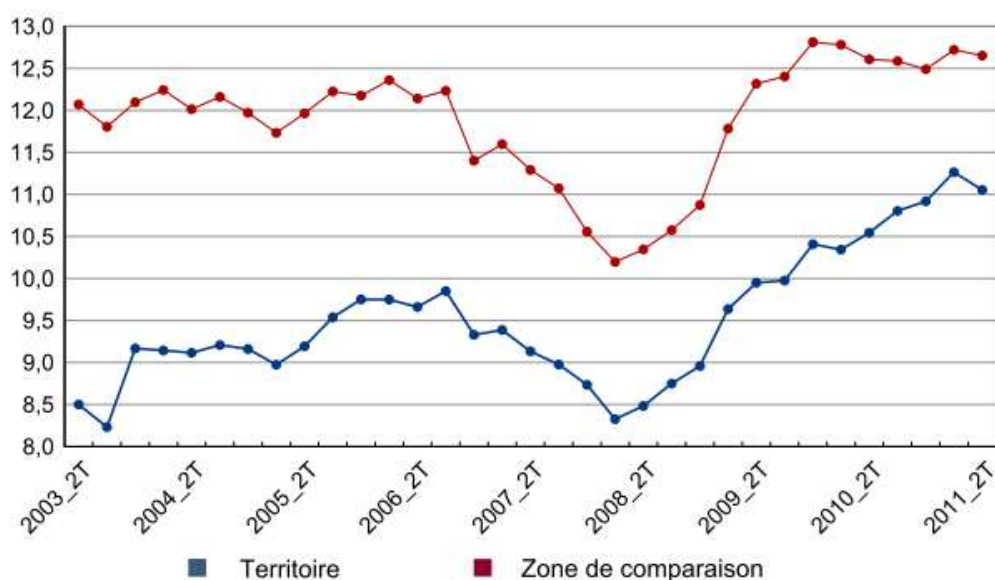


Figure 31: Évolution du taux de chômage entre le 2nd trimestre de 2003 et le 2nd trimestre de 2011 (la zone de comparaison est la région Languedoc Roussillon) (source : INSEE, 2011b)

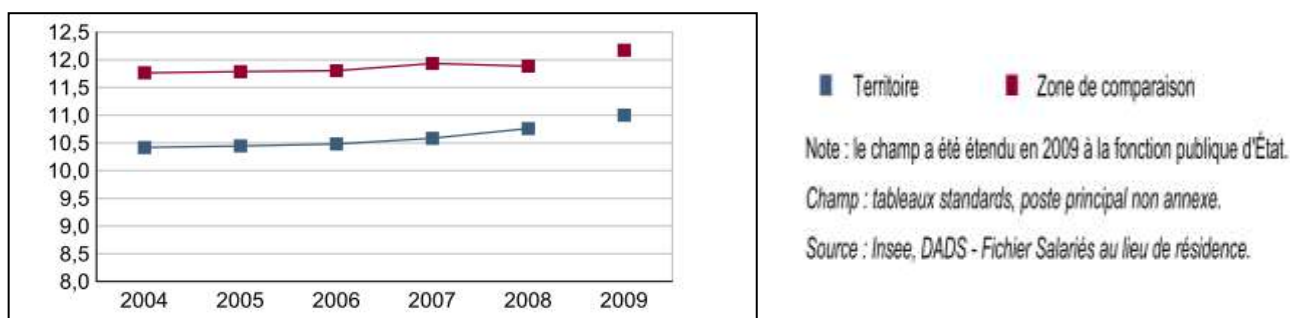
### 3.1.5. Niveau de revenu des ménages

La figure 32 montre que les salaires les plus élevés sont retrouvés dans les cantons « Nord » du Pays : Alaigne, Limoux, Saint Hilaire, plus proche de l'agglomération carcassonnaise.



Figure 32 : Salaire net moyen en 2008 (SIG Midi-Pyrénées, cartographie statistique, 2011)

Le salaire horaire moyen sur le territoire est nettement inférieur à celui de la région LR. La figure 33 montre notamment un écart de 1 euro de l'heure entre la moyenne départementale et celle du territoire (INSEE, 2011b).



**Figure 33: Évolution du salaire horaire moyen des salariés à temps complet (la zone de comparaison est la région LR) (INSEE, 2011b)**

### 3.1.6. L'emploi et le marché du travail

#### 3.1.6.1. Saisonnalité de l'emploi

Le tableau 5 ci-contre montre que la part des recrutements saisonniers dans le bassin d'emploi de Limoux est du même ordre de grandeur que dans le département ou la région. Ces recrutements sont liés aux activités viticoles et au tourisme saisonnier.

**Tableau 5: La saisonnalité de l'emploi (Assedic., 2005)**



	Bassin d'emploi Limoux	Département 11	Région LR
Part des recrutements saisonniers	44%	44%	49%
Ensemble des projets de recrutement	572	4963	48336

#### 3.1.6.2. Le rapport offre/demande d'emploi (juillet 06- juin 07)

Le tableau 6 présente le ratio offres/demandes d'emplois dans le département de l'Aude. S'il est supérieur ou égal à 1 cela indique un recrutement difficile. Dans la HVA, les secteurs des industries de processus et de la santé/action sociale, de la fonction publique et de l'hôtellerie sont concernés par ces difficultés de recrutement. On peut donc supposer que se sont ces secteurs qui sont les plus porteurs dans l'Aude. A l'inverse ce sont les demandeurs d'emploi en électricité/électronique, en recherche et en artisanat qui ont le plus de difficultés à être recrutés.

Tableau 6 : Le rapport offre/demande d'emploi entre juillet 2006 et juin 2007 dans les différents bassins d'emplois de l'Aude (OREF.. 2008b)

Domaine professionnel	Région	Carcassonne	Limoux	Narbonne	Dpt 11
01 AGRICULTURE, MARINE, PECHE, SYLVIC.	0,90	0,85	0,68	0,64	0,74
02 BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS	0,64	0,74	0,65	0,90	0,79
03 ELECTRICITE, ELECTRONIQUE	0,72	0,59	0,10	0,29	0,40
04 MECANIQUE, TRAVAIL DES METAUX	0,70	0,61	0,37	0,69	0,62
05 INDUSTRIES DE PROCESS	1,22	2,55	1,01	0,83	1,62
06 INDUSTRIES LEGERES	0,51	0,59	0,33	0,66	0,57
07 MAINTENANCE	0,62	0,54	0,55	0,53	0,54
08 INGENIEURS ET CADRES DE L INDUSTRIE	0,42	0,39		0,12	0,26
09 TRANSPORTS	0,57	0,63	0,67	0,47	0,56
10 ARTISANAT	0,35	0,64	0,00	0,20	0,32
11 GESTION, ADMINISTRATION	0,39	0,42	0,48	0,36	0,40
12 INFORMATIQUE	0,67	0,19	0,50	0,51	0,36
13 ETUDES ET RECHERCHE	0,17	0,06	0,00	0,14	0,08
14 FONCT. PUBLIQUE ET PROFESSIONS JURID.	0,53	1,17	0,71	0,30	0,78
15 BANQUES ET ASSURANCES	0,36	0,55	0,31	0,11	0,34
16 COMMERCE	0,53	0,52	0,29	0,76	0,62
17 HOTELLERIE/RESTAURATION/ALIMENTATION	0,81	0,82	0,82	1,07	0,94
18 SERVICES AUX PARTICULIERS	0,43	0,48	0,79	0,40	0,48
19 COMMUNICATION/INFORMATION/SPECTACLES	0,17	0,21	0,15	0,20	0,20
20 SANTE ACTION SOCIALE CULTUR. ET SPORT.	0,74	1,20	1,16	0,56	0,94
21 ENSEIGNEMENT, FORMATION	0,44	0,29	0,41	0,26	0,29
Total	0,57	0,65	0,64	0,61	0,63

	Secteur d'activité recrutant beaucoup
	Secteur d'activité recrutant peu

### 3.1.7. Zones d'Activités Économiques

Depuis quelques années, la plupart des CdC tentent de maintenir et/ou développer de nouvelles Zones d'activités (ZA) et Zones d'Activités Économiques (ZAE). Pour cela, la ville de Quillan, a engagé des démarches pour réaménager l'ancien site de Formica. Plus récemment les CdC de Couiza et du Chalabrais ont créé des ZAE aux normes HQE. Des entreprises ont souhaité s'y installer mais n'ont finalement pas vu le jour, au final ces ZAE sont très peu occupées. D'autres CdC ont lancé un projet de création notamment dans le canton d'Alaigne.

Sur l'ensemble du Pays, on compte à ce jour, une dizaine de ZAE, plus ou moins développées, Elles sont précisées dans la liste (non exhaustive) suivante :

- ZAE La Prade : Sainte-Colombe sur l'Hers (CdC du Chalabrais),
- ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) Quillan – Ginoules, zone intercommunale des Pujols, destinée à l'implantation d'activités économiques. (CdC Aude en Pyrénées), à venir
- ZA Cambieure (CdC Razes-Malepère), à venir
- ZAE à Luc sur Aude (C Couiza), pôle artisanal et commercial de qualité (Installation d'un fournil bio et projet d'Ateliers d'artisans).
- Limoux : ZA Razes, ZA Occitanie (CGF Siège et usine), ZA catalogne (CdC Limouxins-saint Hilairois), ZA Pyrénées, etc. (figure 34)



- Futur : Parc Régional d'Activités Économiques Charles Cros (20 ha), composé d'une Zone Artisanale à Céprie (ZI Céprie) pour les entreprises artisanales et industrielles (14ha), et une zone à Pieusse, (6ha) réservée aux industries d'éco-constructions et d'énergies renouvelables.



Figure 34 : Localisation des Zones d'Activités sur le Pays de la Haute Vallée de l'Aude, présentes (jaune) et en développement (vert) (Communauté de communes, 2012)

- ⇒ *Le nord du territoire est marqué par l'attractivité de Limoux et Carcassonne. Le niveau de vie et les salaires y sont plus élevés que dans le reste de la HVA. L'activité économique est développée autour des TPE et PME mais aucun secteur d'activité ne prédomine. Le chômage bien que plus élevé que la moyenne française n'est pas discriminant sur le territoire. La construction des ZAE traduit la volonté des élus de développer l'économie.*

## 3.2. L'industrie : une activité en déclin

Depuis les années 1970, l'activité industrielle dans la Haute Vallée de l'Aude a connu un fort déclin. On peut noter dans un premier temps l'arrêt de l'activité de fabrication de chapeaux à Esperaza. Puis, la fermeture en 2000 du fabricant de chaussure Myrys, à Limoux et l'arrêt du site de Formica en 2005, à Quillan.

Aujourd'hui, on voit disparaître l'usine d'eau d'Alet, à Alet-les-bains et l'industriel spécialisé en produit de la mer, la marée traiteur, à Cournanel qui est en redressement judiciaire. Les industriels ont déserté la région. Il ne reste plus que quelques grandes entreprises du bâtiment situées à Limoux avec le groupe Lafarge qui a établi une nouvelle usine, spécialisée dans la production de tuiles Grand Moule Fort Galbe et de tuiles Canal. Une autre industrie présente sur le territoire est Actis-Isolation, qui installée depuis plus de 30 ans, emploie aujourd'hui près de 210 salariés. Enfin, toujours sur Limoux, l'entreprise C.G.F.C.I. (Compagnie générale française de cartonnage et d'imprimerie) a son usine et son siège situés sur la Zone Artisanale d'Occitanie. CGF la marque fabrique des plaques aluminisées pour la charcuterie et le poisson fumé.

La seule industrie agroalimentaire présente sur le territoire est Nougaret, à Luc-sur-Aude.

## 3.3. L'artisanat : basé sur le BTP

D'après le site économique du Conseil Général de l'Aude (consulté en 2012), l'artisanat sur l'Aude compte en 2009, 6866 entreprises. La majorité des entreprises sont des entreprises du bâtiment (46% des établissements) suivi par les transports, réparation et autres services (26% des établissements) et finalement l'alimentation qui représente 14% des entreprises.

## 3.4. L'agriculture de l'Aude et de la Haute Vallée de l'Aude

L'Aude est un département rural dans lequel l'agriculture joue un rôle important, malgré une déprise agricole importante. Depuis les années 1980, cette déprise s'est accentuée au point de voir disparaître plus de la moitié des exploitations agricoles en 30 ans.

### 3.4.1. La situation agricole du département de l'Aude

#### 3.4.1.1. *Le travail sur les exploitations de l'Aude*

En 2010, environ 13 000 personnes travaillent dans des exploitations agricoles de l'Aude. L'équivalent de 1 300 emplois à temps plein est rajouté par les saisonniers, les entreprises de travaux agricoles et les CUMA. On recense au total 7 300 chefs d'exploitations et 760 co-exploitants. La part de travail effectué par les chefs d'exploitations est en augmentation : 56% contre 51% en 2000. En parallèle, on assiste à une diminution du temps de travail des saisonniers (de 16% en 2000 à 12% en 2010) et de la famille du chef d'exploitation (de 16% en 2000 à 13% en 2010). En revanche, la part de travail des salariés permanent reste inchangée entre 2000 et 2010 : ils effectuent 16% du travail total effectué dans les exploitations agricoles audoises. La figure 35 permet, en termes de population agricole, de situer le département de l'Aude dans la région Languedoc-Roussillon. (DRAAF, 2010 ; INSEE, 2007)



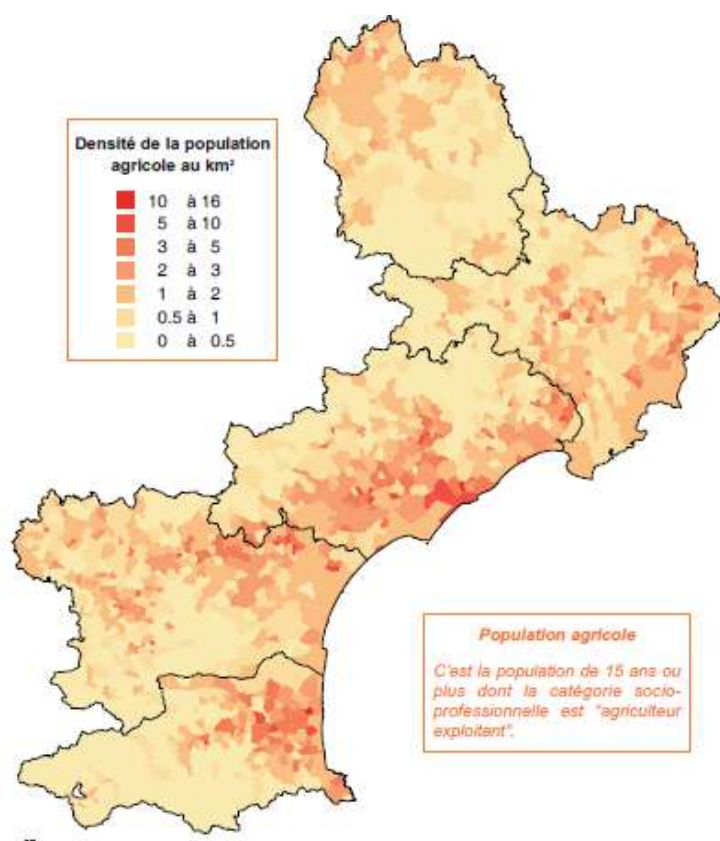


Figure 35: Répartition de la densité de la population agricole de la région Languedoc-Roussillon (DRAAF Mémento, 2010 ; INSEE, 2007).

### 3.4.1.2. L'âge des exploitants agricoles

Dans l'Aude, 14% des chefs d'exploitations ont moins de 40 ans. Cette part de jeunes agriculteurs est la même que celle de la région Languedoc-Roussillon (14%). En revanche, elle est plus faible que la part de JA de France (18%). A l'échelle départementale, 25% des chefs d'exploitation sont âgés de plus de 60 ans. A l'échelle régionale, cette part représente 28% des exploitants. Sur l'ensemble des chefs d'exploitations Français, ce pourcentage est inférieur : 20% ont plus de 60 ans (tableau 7). (Agreste, RGA 2010).

Tableau 7 : Répartition des exploitations en fonction de l'âge du chef d'exploitation (source : Mémento Edition 2010 - données SSP, Srise - Enquête Structure 2007)

La répartition des exploitations selon l'âge du chef d'exploitation							
(nombre d'exploitations)	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées-Orientales	Région	France (1)
Moins de 40 ans	1 037	951	1 464	630	621	4 703	90 728
De 40 à 49 ans	2 327	1 730	2 638	953	1 209	8 857	148 345
De 50 à 59 ans	2 236	1 990	3 094	745	1 368	9 433	162 400
60 ans et plus	1 886	1 892	3 795	244	1 429	9 246	105 452

### 3.4.1.3. *La part des femmes dans l'agriculture audoise*

Dans la structure de l'agriculture audoise, les femmes sont bien représentées : elles représentent 25% de l'ensemble des chefs d'exploitation ou coexploitants et 53% de l'ensemble des actifs familiaux travaillant sur des exploitations agricoles. Le département compte un peu plus de femmes chefs d'exploitation ou coexploitants que la région (respectivement 22% et 51%) mais cet écart est plus net avec les données de France métropolitaine : l'Aude compte 7% de femmes chefs d'exploitation et coexploitants de plus que la France (tableau 8).

**Tableau 8 : Détail du nombre de femmes parmi les chefs d'exploitations et les coexploitants (source : Mémento Edition 2010 - données SSP, Srise - Enquête Structure 2007)**

<b>Les femmes parmi les chefs d'exploitations et coexploitants</b>							
<i>(effectifs)</i>	<b>Aude</b>	<b>Gard</b>	<b>Hérault</b>	<b>Lozère</b>	<b>Pyrénées-Orientales</b>	<b>Région</b>	<b>France (1)</b>
Chefs d'exploitation et coexploitants	2 109	1 640	2 746	437	1 008	<b>7 940</b>	112 213
Autres actifs familiaux	2 308	1 547	3 485	1 310	2 257	<b>10 907</b>	180 492
<b>Ensemble des actifs familiaux</b>	<b>4 417</b>	<b>3 187</b>	<b>6 231</b>	<b>1 747</b>	<b>3 265</b>	<b>18 847</b>	<b>292 705</b>

### 3.4.1.4. *Le nombre, la taille des exploitations agricoles audoises et la répartition de la SAU*

A l'échelle du département, on compte 22% d'installations en moins par rapport au constat effectué en 2000. Cette baisse importante est néanmoins plus faible que celle de 30 % observée sur la région Languedoc-Roussillon. Les petites exploitations sont très touchées par la baisse du nombre d'exploitations (-27% en 10 ans), mais représentent encore 44% des exploitations de l'Aude. Les moyennes et grandes exploitations (56% du total) exploitent plus de 85% de la SAU régionale alors que les petits exploitants (44% du total) se partagent les 15% restants.

Depuis 2000, la taille moyenne (en SAU) est en augmentation pour toutes les catégories d'exploitations : 31ha en 2010 contre 25ha en 2000.

### 3.4.1.5. *Les statuts des exploitations agricoles*

Les exploitations agricoles de l'Aude sont, pour plus de 75% d'entre elles, des installations individuelles (tableau 9). A l'échelle de la région, cette part atteint 72% alors qu'elle ne dépasse pas 60% en France. Dans le département, plus de 90% des petites et moyennes exploitations et 38 des grandes exploitations retiennent ce statut. En revanche, les 18% de formes sociétaires produisent 44% de la production brute sur 43% de la SAU du département : elles se caractérisent en effet par une SAU moyenne importante (76ha). Parmi ces exploitations, les SCEA et les EARL sont en hausse (respectivement +47% et +23%), mais les GAEC sont en régression (-23%).

Tableau 9 : Répartition des exploitations agricoles en fonction de leur statut (Mémento Edition 2010- données SSP, Srise - Enquête Structure 2007)

Le statut des exploitations professionnelles							
(exploitations)	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées-Orientales	Région	France (1)
Forme individuelle	3 271	2 563	3 801	1 375	1 861	12 871	200 100
GAEC	299	212	336	326	114	1 287	41 173
EARL	399	545	278	132	416	1 770	69 725
Autres formes	420	497	547	61	215	1 740	24 235

### 3.4.1.6. La viticulture et les grandes cultures les productions majeures du département

La figure 36 illustre l'assolement du département de l'Aude à travers les OTEX et permet de réaliser l'ampleur de la viticulture à l'échelle départementale en termes d'occupation de la SAU.

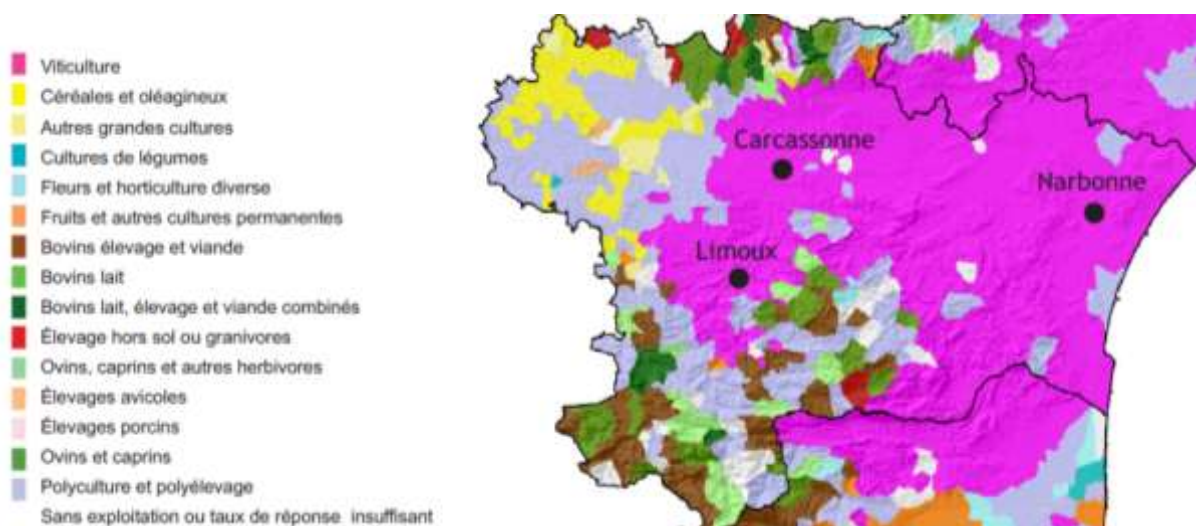


Figure 36 : Les productions agricoles du département de l'Aude (OTEX) (AGRESTE, Recensement agricole 2010-©IGN - BD CARTO® - BD ALTI®)

Malgré un recul du nombre d'exploitations viticoles de 28 % en dix ans, la viticulture, implantée dans l'est du département et dans le Limouxin, reste la principale production agricole de l'Aude. En 2010, 5 240 exploitations (presque 75% des exploitations) cultivent de la vigne, dont 4 960 en font leur activité principale. Parmi ces dernières, 43 % sont petites (SAU moyenne de 2,9 ha et PBS moyenne inférieure à 9 000 €). Ces petites exploitations ont un impact économique faible dans la production, mais elles maintiennent un tissu social dans une vaste partie du département puisqu'elles concentrent 14 % des UTA viticoles. Les exploitations plus conséquentes (15% du total) exploitent en moyenne 48 ha et génèrent 41% du potentiel économique. L'emploi concentré par la production viticole est en baisse. En 10 ans, on a en effet assisté à une perte de 16 000ha de vignes, accompagnée d'un accroissement de la productivité et d'une mécanisation du travail. Un actif dans la viticulture s'occupait en moyenne de 11ha en 2000 contre 13 en 2010.

En grandes cultures, le département conserve une importante production de céréales et d'oléoprotéagineux, principalement dans l'ouest, où l'on compte 900 exploitations dont c'est l'activité principale. Depuis 2000, la SAU cultivée en céréales est stable (50 000 ha). Il s'agit essentiellement de blé dur. Le département est aussi le premier producteur d'oléoprotéagineux de la région avec 26 000ha. Il s'agit à 77% de tournesol et principalement de colza d'hiver et de pois protéagineux pour le reste.

Les productions animales se concentrent sur trois zones : la Montagne Noire, la Haute Vallée de l'Aude et les Hautes Corbières. Les élevages bovins, ovins et caprins restent stables en nombre avec 600 exploitations spécialisées. Depuis 2000, les effectifs du cheptel caprin (3 400) sont en légère hausse alors que les effectifs ovins diminuent (55 000 contre 75 000).

### 3.4.2. L'agriculture de la Haute Vallée de l'Aude

#### 3.4.2.1. La taille et le statut des exploitations

Dans la HVA, on trouve essentiellement des exploitations agricoles de petite taille : 66% d'entre elles ont une SAU inférieure à 20 ha et se répartissent sur seulement 17% de la SAU totale. En parallèle, 14,5% des exploitations, dont la SAU est supérieure à 50 ha, se partagent 60% de la SAU. Depuis les années 1980, la surface agricole utile moyenne des exploitations a doublé.

Les formes sociétaires des exploitations de la HVA sont similaires à celles décrites précédemment sur l'ensemble du département. Cependant, on peut préciser qu'on assiste à une baisse du nombre d'exploitations à titre principal et à une augmentation du nombre d'exploitations à titre secondaire ou cotisants solidaires.

#### 3.4.2.2. L'assolement de la Haute Vallée de l'Aude

Le partage de la SAU de la Haute Vallée de l'Aude est largement à l'avantage de l'élevage. La production de viande bovine et ovine est extensive : 74% de la SAU sont occupés par des surfaces toujours ou temporairement en herbe (45% d'estives et 29% de prairies naturelles ou temporaires). La culture de la vigne concerne 14% de la SAU et les cultures céréalières ne représentent que 5% de la SAU de la Haute Vallée. Les surfaces accueillant des cultures maraichères et de l'arboriculture ne représentent que 6% de la SAU (figure 37).

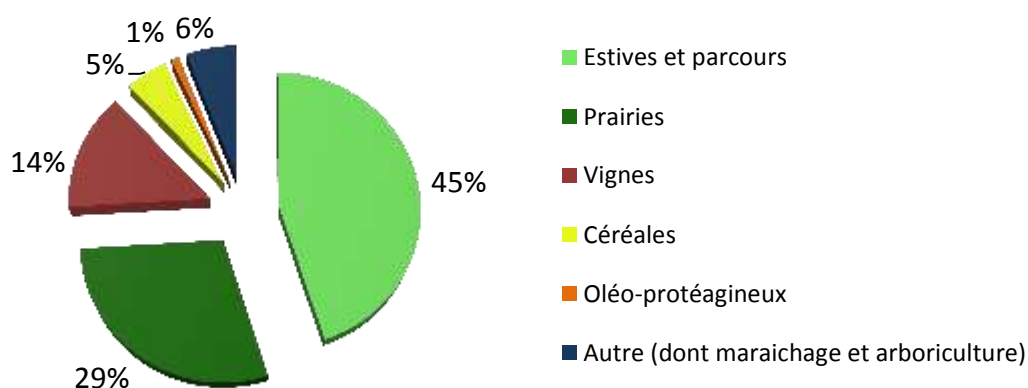


Figure 37 : Assolement de la Haute Vallée de l'Aude (d'après Agreste, recensement agricole 2010)

Les spécificités agricoles de la HVA sont liées aux grands sous ensembles géomorphologiques : le Plateau de Sault, la Razès et les Corbières Occidentales.

**Le plateau de Sault**, est composé de sols de marnes noirs. Historiquement, ils permettaient des rendements de grandes cultures confortables. Cependant, les cultures ont disparu au profit de l'élevage extensif qui occupe la totalité de l'espace. La pomme de terre reste néanmoins une culture emblématique de cette zone.

**Le Razès** se divise en deux zones distinctes : le Haute Razès et le Chalabrais. Le Haut Razès, en raison de ses sols à marne et calcaires, est un lieu de production de vigne. Il s'agit précisément de la zone d'appellation « Blanquette de Limoux ». Les reliefs les plus bas sont occupés par les vignes tandis que les reliefs les plus hauts sont d'anciennes zones de culture et des parcours abandonnés. Sur les coteaux, on trouve des exploitations maraîchères et quelques vergers. Les élevages bovins se maintiennent dans la Haute Vallée mais les élevages ovins ne cessent de régresser. Le Chalabrais est constitué par l'Ouest du Razès. Les sols sont peu propices à la viticulture, c'est pourquoi l'élevage bovin allaitant extensif est y est dominant.

**Les Corbières Occidentales**, situées rive gauche de l'Aude, accueillent des vignes au Nord et des élevages bovins allaitant au Sud, installés dans des vallées étroites et relativement encaissées.

### *3.4.2.3. Les filières agricoles de la Haute Vallée de l'Aude*

Les principales productions agricoles de la HVA sont : la viticulture, l'élevage bovin, les fruits et légumes ainsi que l'exploitation forestière. Ces productions vont être présentées en suivant.

#### La filière vitivinicole

La filière vitivinicole de la Haute Vallée de l'Aude comprend deux appellations : l'AOC Limoux et l'AOC Malepère, deux Appellations d'Origine Contrôlées du Languedoc.

L'AOC Limoux s'étend sur 7 800 ha, soit 41 communes comprises dans quatre terroirs : le terroir méditerranéen au Nord, le terroir Océanique à l'ouest, le terroir d'Autan à l'est et le terroir Haute vallée au Sud. L'AOC de Malepère s'étend sur 500 ha, soit 31 communes de l'Ouest du département dont Carcassonne. On recense 100 producteurs qui commercialisent leur production grâce aux 4 caves coopératives et aux 16 caves particulières que la zone de l'AOC comprend. Les rendements moyens sont proches de 50hl/ha et permettent une production moyenne de 20 000hl (80% rouge et 20% de rosé).

La commercialisation des productions viticoles de Limoux et de Malpère est bien organisée. Pour l'AOC Limoux, 77% des produits sont vendus en France (dont 54% en grande distribution, 12% en vente directe et 8% en cavistes) et 23% sont exportés (Belgique, États-Unis, Grande-Bretagne). Les coopératives principales sont Anne de Joyeuse et Sieur d'Arques qui se sont répartis la production de vins tranquilles et vins de pays pour le premier et effervescents pour le second. Leur stratégie marketing vise la qualité et de typicité de leurs produits. Les produits de l'AOC Malpère sont principalement commercialisés via la vente directe (50%), la grande distribution (30%) et l'export (20%). Ils ne bénéficient pas de la renommée de l'AOC Limoux et commercialisent 90% de leurs volumes en vin de pays.



- La filière bovine

La filière bovine repose essentiellement sur l'élevage de la race gasconne. La production de bœuf Gascon bénéficie du Label Rouge. On compte environ 400 éleveurs (toutes espèces confondues) acteurs de la filière (figure 38).

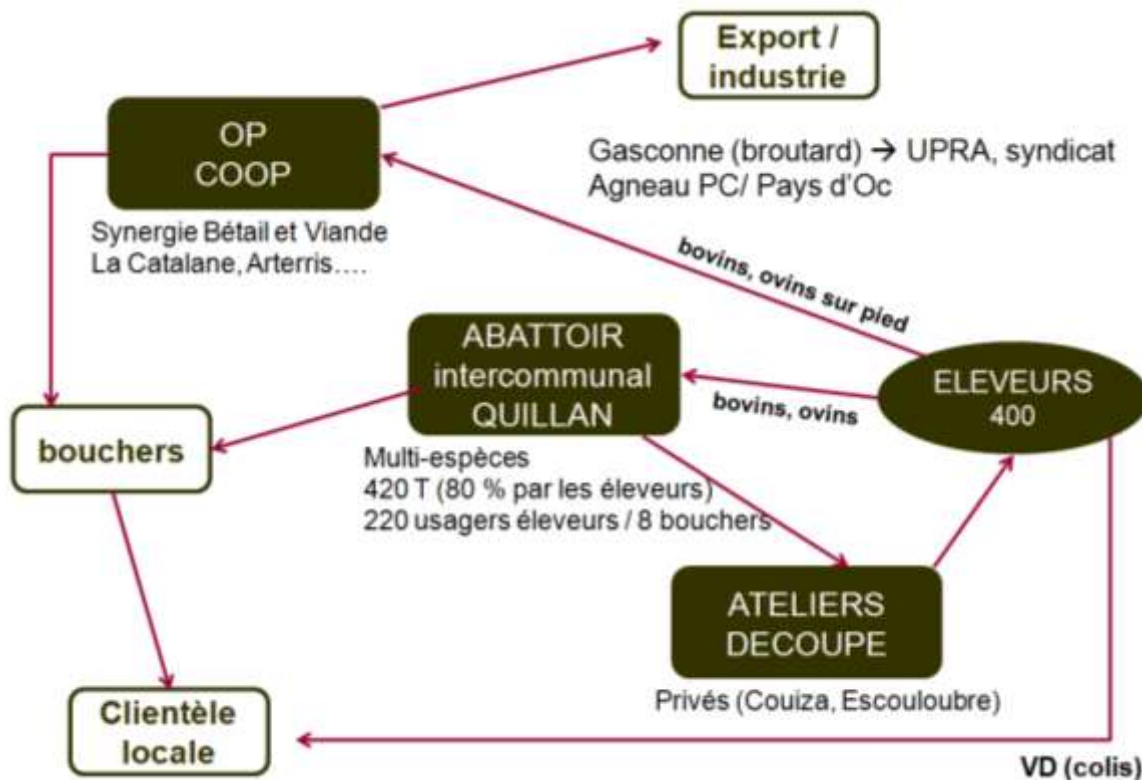


Figure 38 : Schéma d'organisation de la filière viande de la Haute vallée de l'Aude (d'après DELLA SIGNORA, 2012)

Malgré la valorisation Label Rouge des Bœufs Gascons, la majeure partie des animaux est vendue en broutard à l'export, principalement vers l'industrie italienne. Grâce à l'abattoir intercommunal de Quillan et les deux ateliers de découpe présents dans la HVA (Rimbaud et l'atelier privé de Roquefeuille), certains éleveurs ont recours à la vente directe (caissettes) ou vendent leurs bêtes localement aux bouchers.

Les autres produits bovins de race Gasconne sont vendus sous la marque « Race Gasconne, Laissez vous Fondre ! » ou « Cadet Gascon Viande de nos Vallées ».

- La filière fruits et légumes

La filière fruits et légumes du Pays de la HVA compte environ 30 maraichers et arboriculteurs, 20 producteurs de PPAM (dont 6 en activité principale) et 15 producteurs de pomme de terre sous marque. Cette activité est très dispersée sur le territoire bien qu'elle se situe préférentiellement le long de l'Aude.

La pomme de terre du Pays de Sault une marque collective déposée et bénéficie d'une association de défense : l'ADEPOPAS. Depuis 2010, la coopérative du Pays de Sault organise le tri, le

conditionnement et la commercialisation de la production. Les quantités produites sont faibles, puisque seules 200 à 300 tonnes sont produites annuellement.

Pour les maraichers, de la HVA, la coopérative des « Jardins de la Haute Vallée » située à Couiza met à disposition un pressoir permettant aux producteurs de transformer leurs fruits en jus : 100 000 litres sont pressés chaque année, dont 80% de jus de pommes. Elle permet également la fabrication de 15 tonnes de conserves et de pâtés végétaux.

#### - L'exploitation forestière

La région Languedoc-Roussillon est fortement boisée : en termes de ressource, elle constitue la 5<sup>ème</sup> région forestière de France. Cependant, elle figure seulement à la 13<sup>ème</sup> place pour l'exploitation du bois.

Les structures d'exploitation forestières sont généralement de petite taille et n'emploient que rarement de salarié permanent. Cette spécificité leur confère une capacité de récolte deux fois plus faible que celle observée en moyenne dans les entreprises françaises. Environ 60% des arbres abattus sont valorisés en bois d'œuvre et 40% sont destinés au bois d'industrie et d'énergie. Les bois d'œuvre récoltés sont principalement des conifères (sapin, épicéas et douglas en tête) et les bois d'industrie de destination quasi exclusivement aux bois de trituration (pâte, agglomérés...). Au cours des trois dernières années, le secteur du bois d'énergie a doublé à l'échelle régionale (figure 39). Ralenties depuis plusieurs années, les activités de scierie ont recommencé leur ascension depuis 2010.

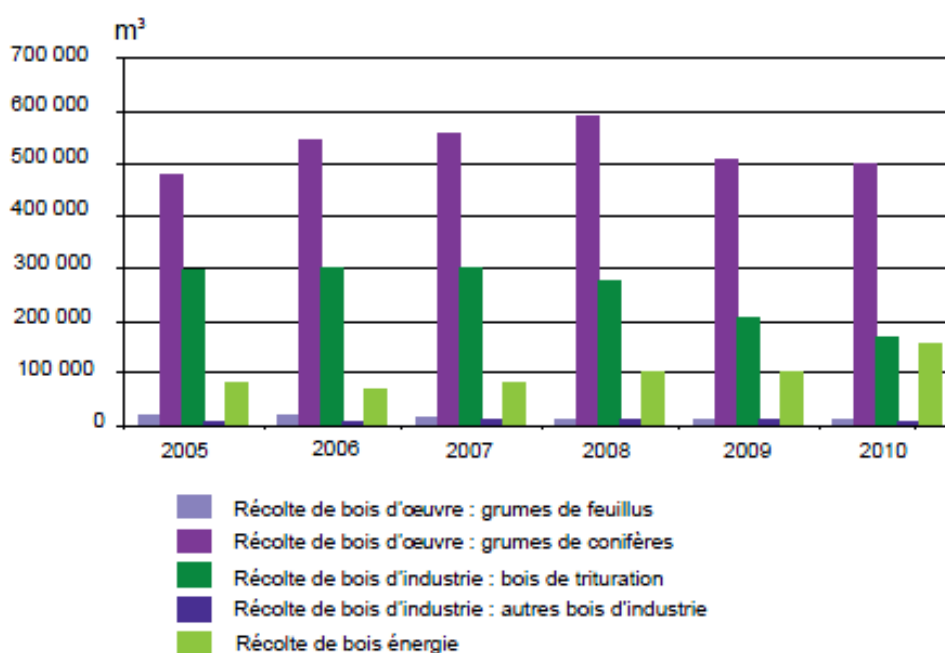


Figure 39. Évolution des récoltes de bois dans la région Languedoc-Roussillon (enquête annuelle de branche exploitations forestières 2010)

La ressource forestière de la HVA est répartie de façon homogène sous le Limouxin, mais l'exploitabilité des forêts est une ressource très difficilement exploitable. Cet aspect semble expliquer la faible exploitation forestière observée dans le Pays de la HVA (figure 40).

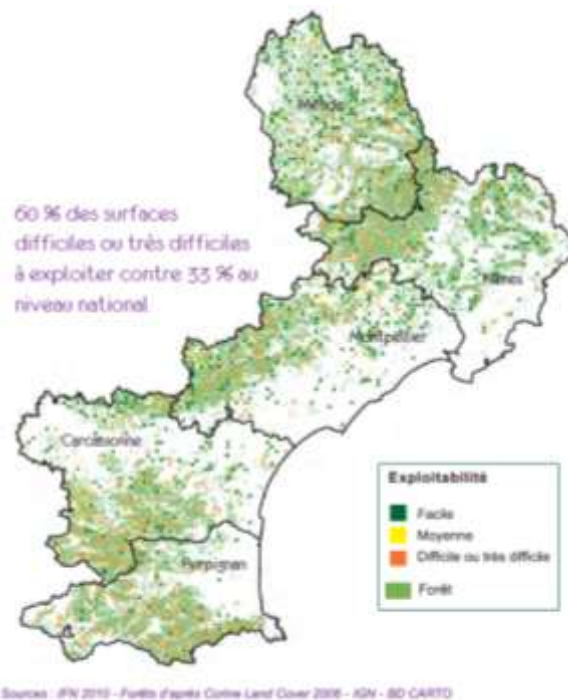


Figure 40 : Points d'inventaire en forêt de production et ventilation par classe d'exploitabilité

- ⇒ Au nord la production principale est la viticulture. Cette filière est bien organisée et dynamique. Au sud, l'agriculture est représentée par l'élevage bovin extensif. La filière fruit et légume est peu présente. L'exploitation forestière, bien que très dynamique par le passé, a quasiment disparu aujourd'hui.



### 3.5. Contexte touristique

Le tourisme représente une activité importante pour le territoire, c'est pourquoi elle constitue une partie à part entière du rapport. Effectivement, la HVA, dispose de divers atouts qui permettent d'attirer de nombreux touristes chaque année, essentiellement de passage.

#### 3.5.1. Hébergements

La Haute Vallée de l'Aude compte 21 hôtels et 300 chambres d'hôtes pour 60 000 nuitées par an. Pour ce qui est de l'hébergement extérieur, il existe 18 campings pour 93 000 nuitées par an.

L'offre en lits en HVA est relativement faible en comparaison avec celle de Carcassonne ou du littoral, mais supérieure à celles du Lauragais et de Lézignan Corbière. Concernant l'hôtellerie de plein air, même si elle reste largement inférieure à celle du littoral, la HVA est bien desservie avec une répartition homogène des campings sur son territoire (tableau 10 et figure 41) (Comité Départemental du Tourisme, 2012)

Le taux d'occupation dans la HVA est similaire à celui du Lauragais. Il se situe autour de 40 %. La durée des séjours est plutôt de courte durée avec moins de 2 jours sur place. Les touristes présents en HVA sont pour les 2/3 français.

Chiffres Clés	HVA	Carcassonnais	Lauragais
Taux d'occupation (%)	38,9	54,4	41,0
Durée moyenne des séjours	1,8	1,4	1,5
Taux de remplissage des chambres	1,6	1,8	1,5
Touristes Français	67,2	58,8	83,3
Touristes étrangers	32,8	41,2	16,7

Tableau 10 : Chiffres clés de l'hébergement touristique en HVA, Carcassonnais et Lauragais (d'après Kermagoret, 2007)

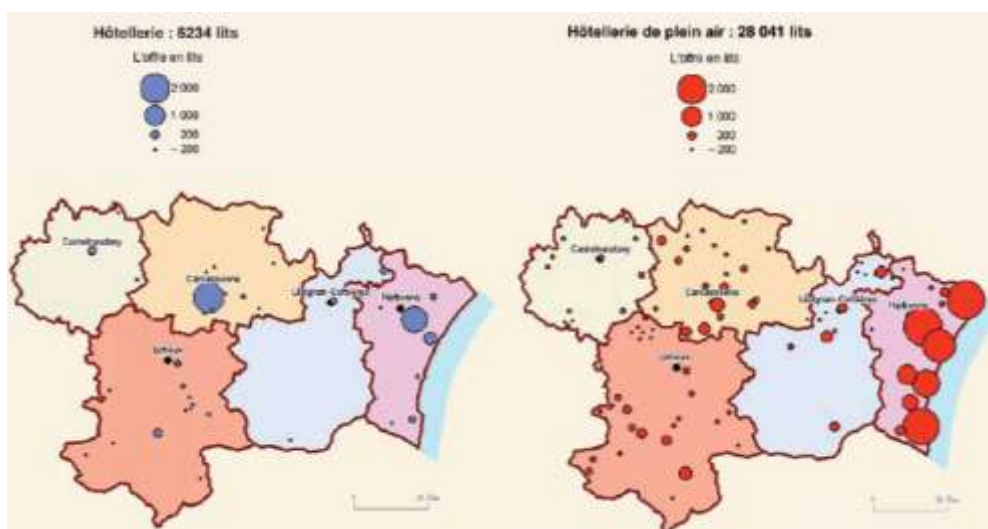


Figure 41 : Carte des hébergements marchands en 2002 (Comité départemental du tourisme de l'Aude, 2004)

### 3.5.2. Trois thèmes touristiques privilégiés

Le Schéma Local d'Organisation Touristique, réalisé en 2007 a défini 3 thèmes majeurs à développer sur la HVA. Il s'agit de l'histoire et patrimoine, pleine nature et randonnée, enfin Terroir et Viticulture.

#### 3.5.2.1. Histoire et patrimoine

Riche de son histoire originale, la HVA présente quelques éléments de patrimoine dont des églises et chapelles romanes, des bastides, ... Egalement, la vallée compte cinq sites pôles du Pays Cathare : le château d'Arques (privé), le château de Puilaurens, l'Abbaye bénédictine de Saint-Hilaire et l'Abbaye-Cathédrale de Notre Dame au cœur de la cité médiévale d'Alet-les-bains et le château de Puivert). Le petit patrimoine égrène aussi une certaine richesse : cabanes de pierres sèches, forges, moulins, lavoirs et fontaines. La figure 42 présente les sites et activités culturelles de l'Aude (Pays de la Haute Vallée de l'Aude, 2011).

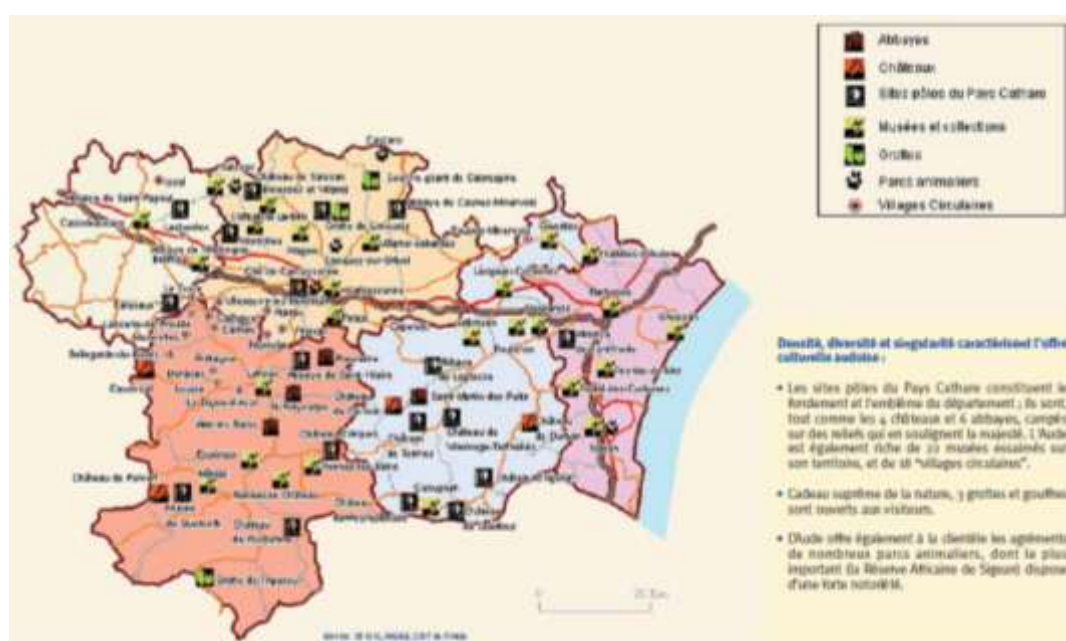


Figure 42 : Carte des sites et activités culturelles (Comité départemental du tourisme de l'Aude., 2004)

#### 3.5.2.2. Pleine nature et randonnées

Le territoire possède une diversité de paysages permettant de pratiquer un large éventail d'activité : montagne, paysages viticoles et pastoraux, gorges.

Tout d'abord, à la faveur d'une politique départementale de développement des itinéraires et circuits de randonnées, l'aménagement des sentiers pédestres et VTT permet de proposer aux touristes plus de 200 boucles de randonnée.

Les prestataires de services ont aussi investi les possibilités qu'offre ce territoire : activités autour de l'eau vive, thermalisme, escalade, accro-branche, équitation, spéléologie, pêche, chasse et ski.

Les activités de pleine nature représentent un fort potentiel pour le territoire et possèdent toujours une bonne marge de progression (Chambre d'agriculture de l'Aude et Syndicat des vins AOC de Limoux., 2011).

### 3.5.2.3. *Terroir et viticulture*

Le Pays de la HVA possède un terroir de qualité dont le savoir-faire viticole et gastronomique est reconnu. Les vigneronns aiment partager ce savoir faire ainsi que leur art de vivre au travers de visites de leurs domaines et de leurs vignes et de dégustation de leurs vins.

A la blanquette de Limoux, s'ajoute la pomme de terre du Pays de Sault et le bœuf Gascon ainsi que la fricasée de Limoux et ses confiseries dont l'identité véhiculée est peu utilisée en termes d'image territoriale (Chambre d'agriculture de l'Aude et Syndicat des vins AOC de Limoux., 2011)

Quelques évènements s'appuient plus ou moins sur la thématique vin/terroir :

- Le carnaval de Limoux constitue un autre élément identitaire fort du pays dont la durée le rend unique. Cependant, il est surtout destiné aux locaux et il est difficile de connaître la proportion de touristes se déplaçant pour y assister (Chambre d'agriculture de l'Aude et Syndicat des vins AOC de Limoux., 2011).
- Toques et clochers : vente aux enchères au profit de la restauration d'un clocher d'un village de la zone d'appellation des vins de Limoux. Cet évènement est une fête populaire qui accueille des dizaines de milliers de visiteurs le temps d'un week-end.
- Cuivrée spéciale : festival jazz intégrant la dégustation et la promotion des vins de Limoux. On comptait 10000 visiteurs en 2010 (Comité départemental du tourisme de l'Aude., 2004).
- Il existe également de nombreuses foires et marchés de plein de vent, mettant en avant les productions locales et pouvant attirer les touristes sur la HVA.

### 3.5.3. Organisation touristique du territoire

L'organisation touristique de la HVA est relativement limitée. Huit lieux d'accueil et d'informations existent maillent relativement bien le territoire. La plupart d'entre eux ne sont pas des structures privées indépendantes, ce qui limite leurs possibilités en termes d'activités et de promotion et de ventes notamment de séjour. Depuis 2009, grâce à un changement de législation sur les statuts d'agences réceptives, une dizaine de structures ont pu obtenir le statut d'opérateur de voyage. Ces entreprises proposent des offres sport nature, de regroupements de prestataires ou de restauration.

A l'échelle de la vallée, il n'existe pas d'organisation officielle. La seule action commune repose sur l'édition commune de documents touristiques pour la HVA et sur une représentation collective dans les salons professionnels. Dans la même optique, des regroupements de prestataires touristiques ont initié la création de packs sous forme d'une communication commune autour de plusieurs activités, production agricole et hébergements facilitant le séjour des visiteurs. A noter aussi, qu'il y a peu de référence à la HVA sur internet, ce qui constitue un handicap pour faire connaître le territoire et organiser l'accueil des touristes. La majorité concerne les prestataires « eaux vives » et les châteaux dits cathares. Pour ce qui est de l'oenotourisme, l'offre se limite à quelques

sites proposés par les grosses caves et négociants (Syndicat Mixte de la Haute Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises., 2007).

### 3.5.4. Des projets de développement touristique

Plusieurs projets de développement touristiques sont présents dans le département de l'Aude et concernent le Pays de la HVA :

- Le Schéma Local d'Organisation Touristique (SLOT) réalisé en 2007 par le pays de la HVA
- Le Pôle Touristique Pyrénéen (PTP)
- Le Groupe d'Action Locale (GAL) Haute Vallée de l'Aude, en lien avec le programme européen LEADER
- Le Pays Cathare
- Audevant, porté par le Conseil Général

Le tableau 11 ci après récapitule l'ensemble de ces projets, leurs axes de développement, le territoire concernés et les organismes à l'origine du projet. Parmi eux, le Schéma Local d'Organisation touristique (SLOT) est le seul à ne concerner que le Pays de la Haute Vallée de l'Aude. Il s'agit d'un document d'orientation du développement touristique établi au niveau du territoire. Son objectif est de fournir un outil de déclinaison opérationnelle de la charte de Pays dans le secteur du tourisme (Syndicat Mixte du Pays de la Haute Vallée de l'Aude., 2007).

Le Programme Pays Cathare a été lancé par le Conseil Général de l'Aude en 1986. Il s'agit d'un projet de développement local basé sur la valorisation du patrimoine départemental. Ce programme a permis de mettre en place une signalétique routière et de créer des lieux d'accueil touristique. Par la suite, une marque « Pays Cathare » a été créé en 1992. Aujourd'hui, 900 professionnels utilisent cette marque, qui répond à un cahier des charges spécifiques. Celle ci couvre 4 grands types de produits, à savoir : les Séjours et Hébergements, la Gastronomie et les Saveurs, les Activités et Découverte et les Ateliers d'Art et l'Accueil Vigneron. (Association des sites du Pays Cathares, 2012).

<b>Projets de développement touristique</b>					
	<b>SLOT</b>	<b>PTP</b>	<b>GAL</b>	<b>Pays cathares</b>	<b>Audevant</b>
<b>Axes de développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consolider les filières (Pleine nature, Patrimoine et culture)</li> <li>- Participer à l'amélioration de l'hébergement</li> <li>- Développer une documentation commune à l'échelle de la Haute Vallée de l'Aude</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Requalification de la station de Carmurac (en HVA)</li> <li>- Valoriser le pyrénéisme et la pleine nature</li> <li>- Professionnalisation de l'écotourisme</li> <li>- Développement, sur le pays de Sault, de la capacité d'hébergement, des activités de service, de l'économie, du commerce et de l'artisanat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir les mises en équipement de loisirs et la modernisation de l'hébergement</li> <li>- Organiser le territoire pour accueillir, informer et orienter les visiteurs</li> <li>- Renforcer ou créer l'organisation d'évènements culturels</li> <li>- Entretenir, restaurer, mettre en valeur du patrimoine culturel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La valorisation des sites patrimoniaux</li> <li>- L'organisation des territoires Audois</li> <li>- La démarche Qualité au travers de la Marque Pays Cathare</li> </ul>	150 axes différents
<b>Territoire concerné</b>	Haute Vallée de l'Aude	Pyrénées Audoises	Département de l'Aude	Département de l'Aude	Département de l'Aude
<b>Organismes initiateur</b>	Pays de la Haute Vallée de l'Aude	Syndicat mixte de la vallée de l'Aude et des Pyrénées audoises	Programme européen LEADER	Conseil Général	Conseil général

**Tableau 11 : Projets de développement touristique mis en place dans la HVA (Syndicat Mixte du Pays de la Haute Vallée de l'Aude, 2007)**

### 3.5.5. Des réseaux d'accueil

La HVA possède un fort potentiel agritouristique. Des réseaux professionnels d'accueil touristique et agri-touristique se sont peu à peu développés et installés. Bienvenue à la ferme, Accueil Paysans, Gîtes de France (GdF) et Pays Cathare sont de loin les plus visibles (tableau 12). Ils offrent un certain nombre de propositions d'accueil et activités à la ferme (hébergement à la ferme, restauration avec des produits de la ferme, points de vente, dégustation, visites découvertes...) (Della Signora S, 2010).

	<b>BAF</b>	<b>Accueil Paysan</b>	<b>GdF</b>	<b>Pays Cathare</b>
Nombre d'agriculteurs	20	≈ 20	≈ 30	55

**Tableau 12 : Propositions d'accueil et activités à la ferme en HVA**

- ⇒ ***L'activité touristique constitue à première vue une activité importante du territoire et présente un potentiel de développement conséquent. Cependant, le manque d'organisation entre les acteurs du tourisme, à l'échelle du pays, semble être un frein à l'essor de ce secteur.***



## 4. Gouvernance et intercommunalité de projet

La gouvernance correspond à l'ensemble des « dirigeants » du territoire. Il s'agit surtout ici des collectivités territoriales (annexe 4). Le Pays de la Haute Vallée de l'Aude et ses 8 communautés de Communes seront rapidement présentés dans ce rapport.

### 4.1. Le Pays de la HVA

Le Pays de la HVA fait partie des cinq Pays qui composent le département de l'Aude (figure 43). La loi du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADT) définit les Pays comme « des territoires présentant une cohésion géographique, culturelle, économique et sociale et où existent des habitudes de travail en commun » (SMIX de la HAUTE VALLEE DE L'AUDE et des PYRENEES AUDOISES, 2011).



Figure 43 : Carte des Pays de l'Aude

La charte du Pays de la HVA a été élaborée suite à la réalisation d'un diagnostic de territoire concerté. Elle a défini un projet d'aménagement et de développement durable du Pays à 10 ans. 5 axes principaux de développement ont été choisis (SMIX de la HAUTE VALLEE DE L'AUDE ET DES PYRENEES AUDOISES, 2011) :

- Le respect et la préservation de l'environnement
- Le maintien et le développement du potentiel économique
- La valorisation du potentiel humain et des savoir-faire
- La gestion harmonieuse de l'espace et l'amélioration du cadre de vie
- L'amélioration de l'accès à la HVA, des transports et infrastructures.

Enfin, le Pays de la HVA, afin de porter et d'animer le programme européen LEADER (2007-2013) s'est constitué en un Groupe d'Action Locale. Il s'agit d'un partenariat entre des acteurs publics et privés pour décider collectivement des projets à soutenir. Un des objectifs prioritaires de la



démarche est de valoriser les productions du territoire. Il s'agit notamment d'accompagner les producteurs dans leur démarche de production et de commercialisation sur les marchés de proximité, mais aussi de déployer une organisation touristique et identitaire autour des produits identitaires. (SMIX de la HAUTE VALLEE DE L'AUDE ET DES PYRENEES AUDOISES, 2011)

Les moyens financiers du Pays proviennent de la cotisation de ses membres. En 2009, il équivalait à 1,50€ par habitant.

La structure porteuse du Pays est le Syndicat Mixte. Il compte 38 membres qui représentent les 8 cantons (Conseillers Généraux), les 8 CdC (3 membres par CdC), le Conseil Général de l'Aude (3 membres) et les trois Chambres consulaires (Chambre d'Agriculture de l'Aude, CCI Carcassonne Limoux et Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Aude) avec 2 membres par Chambre.

A ce jour, le président est Marcel Martinez il est soutenu par 13 Vice-présidents.

Depuis 2012, un conseil de développement s'est formé. Il réunit 275 membres.

## 4.2. Les 8 Communautés de Communes

A ce jour, sur le Pays de la HVA, on compte 148 communes au total regroupées en 8 CdC (figure 44) dont les limites sont un peu différentes de celles des cantons.



Figure 44 : Carte des cantons du pays de la HVA (SMIX de la HAUTE VALLE DE L'AUDE et des PYRENEES AUDOISES, 2011.)

La liste suivante répertorie l'ensemble des CdC présentes sur le territoire d'étude :

- Communauté de communes Limouxin et Saint Hilairois
- Communauté de communes du Razès-Malepère
- Communauté de communes les coteaux du Razès
- Communauté de communes du Chalabrais (Quercorb en Pyrénées).
- Communauté de communes de Couiza
- Communauté de communes d'Axat
- Communauté de communes du Pays de Sault
- Communauté de communes Aude en Pyrénées

L'annexe 5 détaille le fonctionnement et les principaux projets des 8 CdC.

### 4.3. La réforme territoriale

Dans le cadre de la réforme territoriale, menée par le préfet, l'organisation du Pays devrait tendre vers un regroupement en trois CdC (figure 45) :

- Au Nord, regroupement de la CdC Limouxin et Saint Hilairois, de la CdC du Razès-Malepère ainsi que de la CdC les coteaux du Razès.
- A l'Est et au centre, la CdC de Couiza reste seule.
- Au Sud, regroupement de la CdC d'Axat, de la CdC du Pays de Sault, de la CdC Aude en Pyrénées et de la Communauté de communes du Chalabrais (Quercorb en Pyrénées).



Figure 45 : Schéma de la coopération intercommunale de la HVA (Préfecture de l'Aude, Avril 2011)

Les résultats des délibérations de la dernière commission départementale de la coopération intercommunale (figure 46) ne dévoilent pas une bonne acceptation de ce nouveau découpage (Préfecture de l'Aude, Décembre 2011). Seules les communes de la CdC du Pays de Couiza et 7 autres communes semblent favorables. La carte ci après montre que la grande majorité des communes ont un avis défavorable. On note notamment, que l'ensemble des communes de la CdC d'Axat ne sont pas favorable à ce nouveau découpage, c'est le cas également pour la plupart des communes de la CdC du Limouxin et du Saint Hilairois.



Figure 46 : Cartographie de l'expression des délibérations de la commission départementale de la coopération intercommunale (Préfecture de l'Aude, Décembre 2011)

⇒ *A première vue, les CdC semblent fonctionner indépendamment les unes des autres, avec chacune des projets de développement qui leurs sont propres. Cependant, la réforme des collectivités territoriales, qui prévoit de regrouper les 8 CdC en 3 entités pourraient être une source de tension entre les élus, à l'échelle du pays.*

## 5. Les circuits courts

### 5.1. Présentation générale des circuits courts

#### 5.1.1. L'histoire des circuits courts

Les « circuits courts » ont toujours existé, même si le terme est plus récent. Il pouvait s'agir de la remise des denrées lors des marchés dits de plein vent. Les producteurs échangeaient directement les produits aux consommateurs ou bien par un nombre réduit d'intermédiaires. Cependant, à partir de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, ce type de circuits de commercialisation a peu à peu disparu à cause notamment de l'industrialisation de l'agriculture et des grandes surfaces (PELLEQUER, 2009). Le succès de la grande distribution peut s'expliquer par plusieurs choses. En effet, l'offre présentée est diversifiée, mais également, les modes de vie, les valeurs culturelles et sociales ont progressivement évolué (BUTON, 2006). Par conséquent, les agriculteurs se spécialisent sur la production alors que la commercialisation est assurée par les distributeurs. Le producteur perd ainsi progressivement le contrôle de ses débouchés. Intégré exclusivement dans une filière, il perd peu à peu le contrôle de la plus value de ses productions (DANIEL, 2006).

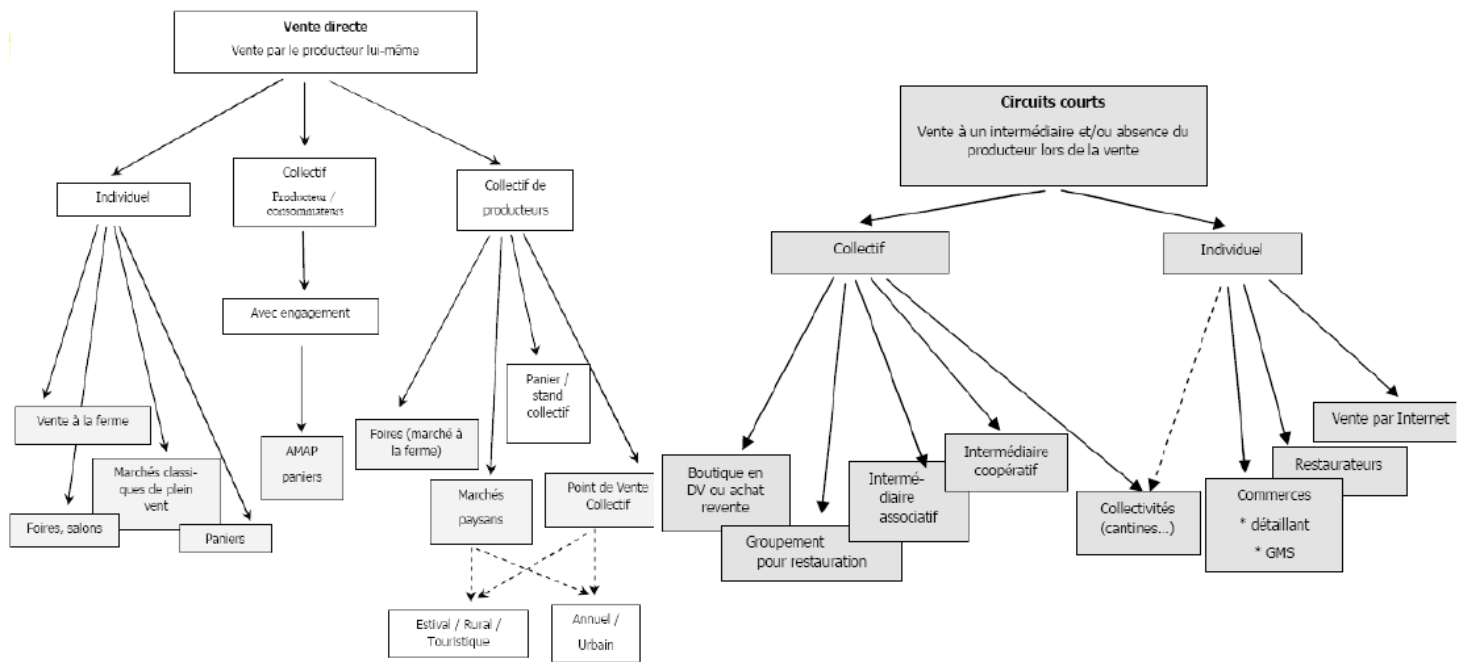
30 ans après l'apparition de ce nouveau modèle de commercialisation, de graves crises sanitaires éclatent, au cours des années 90 et entraînent de nouvelles revendications de la part des consommateurs, qui souhaitent « plus de produits locaux, plus de qualité et plus de proximité » (AUBRY et CHIFFOLEAU, 2009). Depuis, des démarches se sont multipliées pour assurer aux consommateurs des produits de qualité et dont l'origine est connue. Pour cela, des systèmes de certifications se sont créés, par le biais de labels, d'AOC ou encore avec l'Agriculture Biologique (AB). Néanmoins on constate une réelle volonté de rapprochement entre les consommateurs et les producteurs. Il peut s'agir de certains consommateurs « engagés » pour une alimentation « plus éthique » (DELPEUCH, 2009). Ce type de vision s'est développé notamment à travers les ventes de paniers à la ferme et des AMAP. Par ailleurs, il faut savoir que ces pratiques existent depuis très longtemps dans certains autres pays, notamment avec les « Tekkei » au Japon ou les « Community Supported Agriculture » aux Etats-Unis (PELLEQUER, 2009).

#### 5.1.2. Définition générale et typologies des circuits courts

Il n'existe pas de définition unique des circuits courts. Cependant, une définition a été officialisée en 2009. Il s'agit du plan d'actions Barnier (2009), qui définit les circuits courts comme étant « *un mode de commercialisation [...] qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire* ».

Le terme de circuits courts de commercialisation englobe en fait des pratiques et des productions très diverses.

Comme cela vient d'être présenté, la définition officielle énonce deux types de circuits courts selon le nombre d'intermédiaire entre le producteur et le consommateur. La figure 47 présente une typologie de classification des divers types de circuits courts de commercialisation. Il s'agit de la classification faite par l'INRA dans le cadre du projet CROC.



**Les typologies de circuits courts de distribution (source : Chaffotte et Chiffolleau (2007))**

D'autres classifications existent, utilisant d'autres critères tels que la nature de la transaction, les modalités du système de marché, la fréquence de l'environnement (ROBAST, 2007) ainsi que le sens de déplacement (de l'agriculture vers le consommateur ou l'inverse), ou encore les relations spatiales (face à face ...) (AUBRY et CHIFFOLEAU, 2009).

Enfin, il faut noter la notion de distance géographique dans les circuits courts. On peut alors parler de circuits courts de proximité ou de circuits courts territorialisés. Renforcer le lien entre les producteurs et les consommateurs pose en effet la question de la proximité et du lien au territoire. Il faut développer des circuits courts à l'échelle d'une zone pertinente. Il peut s'agir d'un bassin de vie ou de consommation mais ce territoire doit cependant rester ouvert à l'extérieur puisqu'il est question de flux d'échanges de produits mais aussi de personnes et d'information (DENECHERE, 2007).

La figure suivante (figure 48) présente la gouvernance de l'alimentation à l'échelle territoriale.

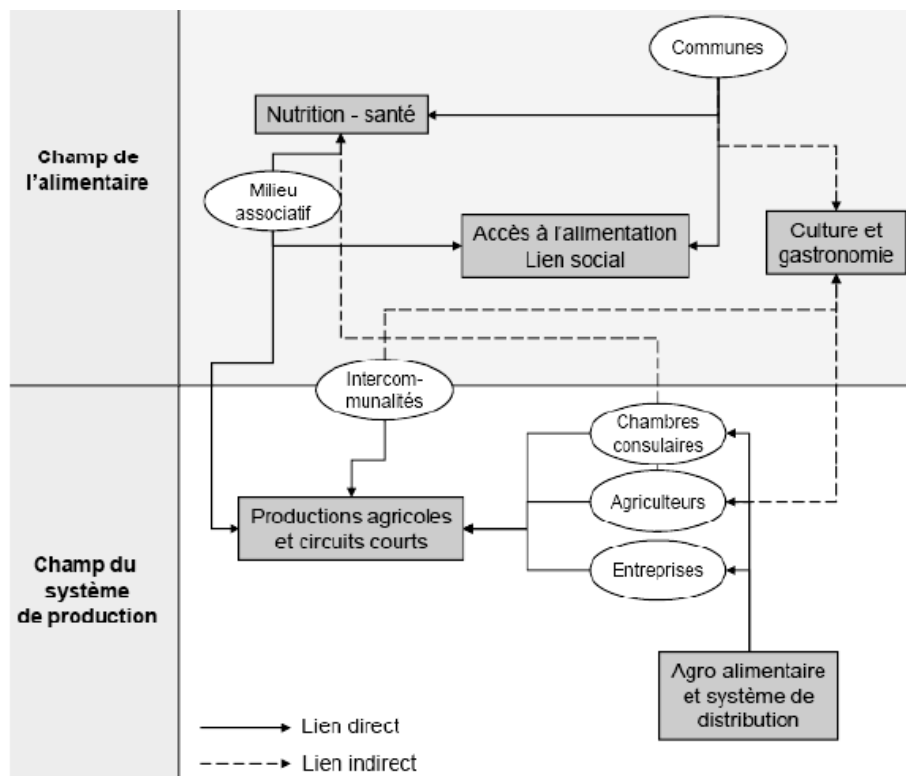


Figure 48 : La gouvernance alimentaire à l'échelle du territoire (source : Réseau rural français)

## 5.2. Les circuits courts à l'échelle de la région

### 5.2.1. Le projet CROC

Le projet de développement Compétence, Réseaux, Observatoire, Communication (CROC) a été piloté par la fédération départementale des CIVAM de l'Hérault. Ses objectifs sont de faciliter le développement et la maîtrise des circuits courts et de savoir en quoi ces derniers peuvent aider à maintenir et créer des activités en milieu rural.

Ce projet a permis de réaliser une étude sur la diversité des circuits courts (fonctionnement, impact, stratégies des acteurs), ainsi qu'une analyse des conditions de développement des actions collectives (développement de marchés agricoles et agroalimentaires). En termes opérationnels, le projet CROC a permis l'accompagnement d'initiatives liées aux circuits courts :

- Création de 3 boutiques de producteurs
- Création d'un marché de plein vent circuits courts
- Installation de porteurs de projet en système de vente par paniers
- Création d'un deuxième site Internet pour la mise en réseaux des producteurs et des consommateurs dans le territoire et en région.

Les documents et les outils finalisés de ce projet sont en pleine phase de diffusion.

CROC aura aussi conduit dans le cadre du dispositif PSDR, à un nouveau projet : le projet COXINEL. (INRA département SAD., 2011)

## 5.2.2. Le projet COXINEL

### 5.2.2.1. *Présentation du projet*

Ce projet fait suite au projet CROC. Il a été lancé à partir de 2008, pour une durée de 3 ans, par un partenariat entre des acteurs régionaux du secteur agricole et de la recherche et de l'enseignement, dans le cadre de l'appel d'offre nationale « Pour et Sur le Développement Régional » (PSDR). Ce projet est nommé : « circuits courts de commercialisation en agriculture et agro-alimentaire : des innovations pour le développement régional ». Il est financé par l'INRA et la Région Languedoc-Roussillon.

L'objectif principal est de comprendre, à partir d'exemples de la filière fruits et légumes, à quelles conditions les circuits courts de commercialisation peuvent aider les acteurs du milieu agricole et du territoire du Languedoc Roussillon à répondre aux enjeux de compétitivité et de développement durable de la région.

Les 3 axes de travail ont été :

- Le développement des circuits courts : identifier des innovations en matière d'offres, des freins et leviers d'actions à l'échelle des producteurs et de leurs organisations.
- La performance économique des circuits courts à l'échelle des exploitations
- Les pratiques et les attentes des acheteurs, des consommateurs, des intermédiaires, des collectivités (PELLEQUER, 2009)

### 5.2.2.2. *Les apports du projet*

Plusieurs questions ont été étudiées au cours du projet :

- En quoi les circuits courts font-ils évoluer les relations entre les producteurs ?

Selon l'étude, les circuits courts, favorisent les liens entre les producteurs, notamment en ce qui concerne l'échange des ressources et des compétences.

- Quelles sont les motivations et les réticences à l'achat en circuits courts ?

L'étude a montré que les consommateurs utilisant les circuits courts recherchent des produits frais et de qualité mais le manque de temps et d'informations limitent leur utilisation (REBOUL et al., 2009)



### 5.3. Les lieux de distributions de circuits courts collectifs en HVA

La majorité des lieux de distribution du département sont situés au niveau des pôles urbains du nord et de l'ouest du département. Dans cette zone, ils sont installés à proximité des axes routiers majeurs du département (figure 49).

Parmi les événements ponctuels, figure « les journées à la Ferme », issus de la démarche « fermiers audois ». Il s'agit d'une démarche collective initiée par le regroupement de quatre associations de producteurs qui voulaient faire découvrir aux touristes mais aussi à la population locale différents territoires de l'Aude mais également leur ferme.

En HVA, les lieux de distributions de circuits courts collectifs sont relativement peu nombreux par rapport au reste du département. Ils sont au nombre de trois, un intermédiaire coopératif, un événement ponctuel à Limoux et un marché estival ou ponctuel à Axat (SCHENELLER, 2010). Il n'y aucune Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) en HVA.



Figure 49. Lieux de distribution collective à l'échelle du département de l'Aude (source : SCHENELLER, 2010)

## 5.4. Les circuits courts existants à l'échelle du Pays de la Haute Vallée de l'Aude

### 5.4.1. Les circuits courts collectifs

Trois principaux « circuits courts de commercialisation » ont été repérés sur la Haute Vallée de l'Aude. Il s'agit des Jardins de la haute vallée, de l'Abattoir de Quillan et de l'ADEPOPAS. Ils sont présentés dans le tableau 13 ci-dessous.

**Tableau 13. Présentation des projets collectifs à l'échelle du Pays de la HVA (source : KERMAGORET, 2007)**

	<b>Jardin de la haute vallée</b>	<b>Abattoir de Quillan</b>	<b>ADEPOPAS</b>
Description de l'activité	Atelier collectif de transformation de fruits et légumes	Ateliers collectif d'abattage : bovins, porcins, caprins, équidés	Valorisation et commercialisation de la pomme de terre du Pays de Sault
Statut	Coopérative agricole de services	Syndicat Intercommunal	Association de défense de la pomme de terre
Ancienneté	Plus de 10 ans	Plus de 10 ans	3-10 ans
Phase de préparation	Forte préparation Dynamique collective	Faible préparation Pas de dynamique collective	Forte préparation Dynamique collective
Conditions de formation du groupe	Groupe constitué suite à une décision collective	Groupe non constitué, provient d'un organisme agricole	Groupe constitué suite à une décision collective
Utilisation de compétences	Partage d'expérience	Aucune	Partage d'expérience Formations
Utilisation d'outils d'aide à la commercialisation	Aucun	Constitution de la gamme	Etude de marché
Type d'accompagnement	Aucun	Appui technique	Appui méthodologique
<b>Réussite de l'action</b>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>	<b>Développement</b>
Dynamique Économique	Insuffisante		Croissance
Dynamique d'adaptation	Insuffisante	Insuffisante	En développement
Dynamique de groupe	Faible	Faible	Forte Noyau dur, liens fort

## 5.4.2. Les marchés de plein vent

### 5.4.2.1. Définition

Un marché de plein vent est composé en majorité de commerçants non sédentaires alimentaires ou non auxquels s'ajoutent des producteurs locaux. Ces marchés sont classés en trois types selon leur activité : alimentaire, non alimentaire et équipement de la personne. Ils sont directement gérés par les mairies. Vendre sur un marché de plein vent offre aux producteurs plusieurs intérêts :

- Meilleure valorisation des produits par une marge mieux négociée
- Moindre coût pour l'emplacement et faible stock permet de rentabiliser au maximum l'outil de travail
- Réduction de la distance à parcourir dans le cas de marchés à proximité des exploitations
- Opportunité de nouveaux débouchés (Pays Haut Languedoc et Vignobles., 2007)

### 5.4.2.2. Marchés de plein vent en Haute Vallée de l'Aude

En HVA, plusieurs marchés hebdomadaires ont lieu sur les communes de Couiza, Quillan, Axat, Espéras, Limoux et Chalabre. Des marchés nocturnes estivaux ont aussi lieu sur les communes de Couiza, Calinagues, Limoux, Puivert, Quillan et Rennes les Bains. Ces marchés offrent aux producteurs de la Haute Vallée, la possibilité de bénéficier des nombreux avantages. Mais ce sont aussi des lieux d'échange direct avec des consommateurs appréciant la qualité d'accueil, la fraîcheur des produits et le niveau des prix.

## 5.4.3. Les points de vente directe à la ferme

La majorité des points de vente sont des fermes viticoles, et sont situées essentiellement dans la région de Limoux et le long de l'axe D 118. Il y a également deux points de vente en fruits et légumes à l'Ouest du pays. On compte également 6 points de vente « viande et charcuterie » dispersés un peu partout sur le pays. Enfin, il semble important de noter que dans la partie Sud du pays, il y en a très peu et sont uniquement des producteurs de viande.

## 5.4.4. Approvisionnement en produits locaux dans les structures de restauration collective du Département

Le Conseil Général de l'Aude souhaite développer l'approvisionnement en produits locaux des structures de restauration collective du département. Après avoir développé des actions avec 4 cantines de collèges, l'objectif est d'élargir l'expérimentation à d'autres établissements de restauration collective et à les inciter à s'approvisionner localement.

⇒ ***Plusieurs types de démarche de vente en circuits courts ont été répertoriés sur la HVA, que ce soit en collectif ou en individuel. Le Conseil Général de l'Aude est entré depuis plusieurs années dans une démarche de soutien à l'approvisionnement en produits locaux dans les structures de restauration collective du département. Plusieurs projets ont déjà vu le jour et la volonté d'en développer de nouveaux est de plus en plus perceptible.***



## 6. Synthèse territoriale : une organisation de la HVA en différentes entités

Cette approche analytique et descriptive du territoire a permis d'avoir une première vision de la Haute Vallée de l'Aude. A partir des différentes sources de données et études réalisées sur le secteur de la HVA, un découpage du territoire a pu être proposé. 9 entités ont été identifiées et vont être présentées (figure 51).

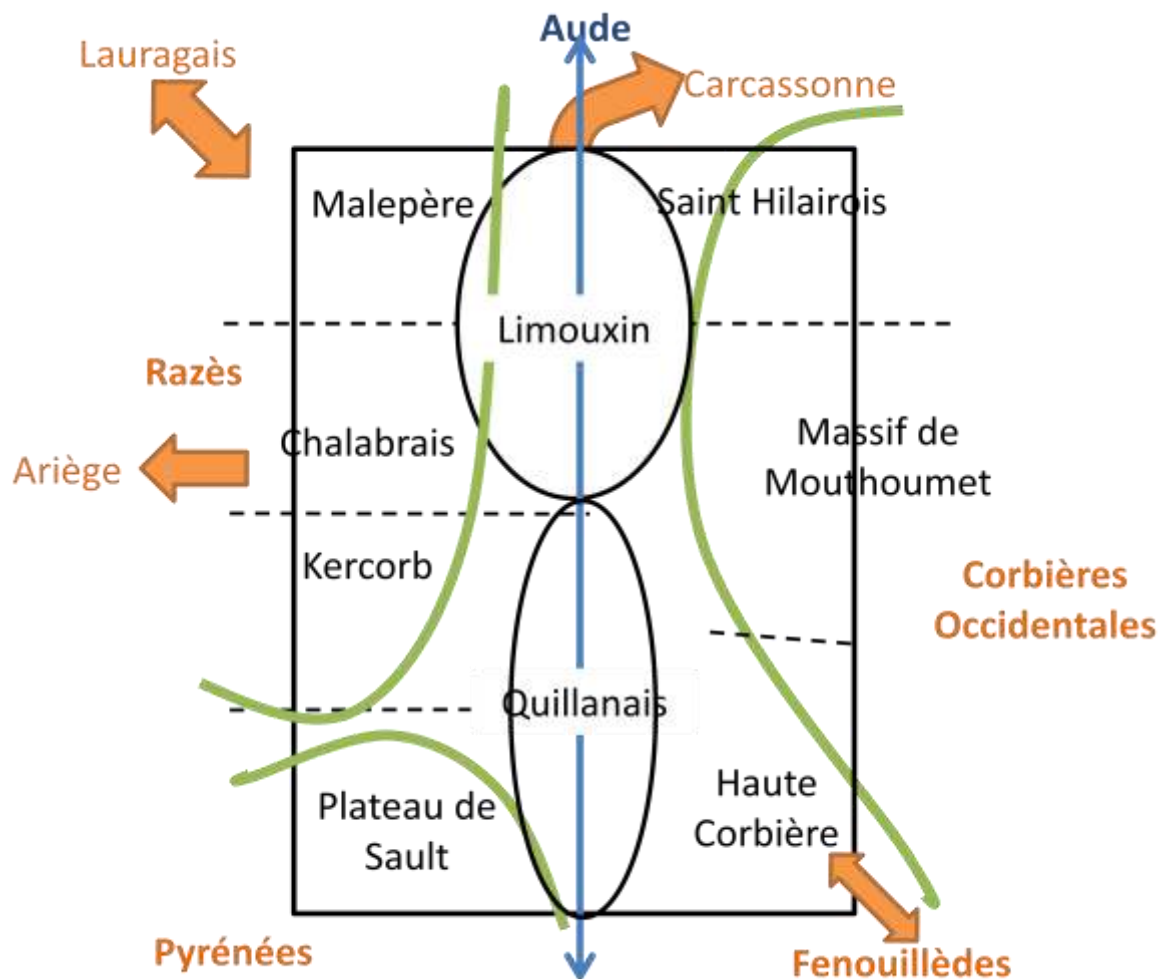


Figure 50 : Les unités paysagères et territoriales (d'après REY, 1961 ; TAILLEFER, 1951 ; RABIN et SEVERAC)

Tout d'abord, la vallée centrale de la HVA composée du Limouxin et du Quillanais toutes deux dans le prolongement de l'Aude :

- Le **Limouxin** : cette première unité territoriale se situe au sud de Carcassonne et à proximité des grands axes routiers dont l'autoroute des 2 mers. C'est dans cette zone que se concentre majoritairement les activités mais aussi la population. L'activité viticole y est très présente et occupe surtout les fonds de vallée et parfois les versants. Les villages sont principalement situés sur les coteaux, de part et d'autres de la vallée de l'Aude (RABIN et SEVERAC, 1992).

- Le **Quillanais** : cette deuxième entité est dans le prolongement sud du Limouxin à partir de l'étroit d'Alet, toujours le long de l'axe Carcassonne-Quillan.

Dans ce secteur, l'Aude entaille le relief pour former de nombreuses gorges.

Les vignes étaient présentes sur cette zone mais ont récemment été abandonnées. Il en est de même pour l'activité arboricole (RABIN et SEVERAC, 1992). L'activité agricole principale aujourd'hui est l'élevage.

A l'ouest :

- Le **Razès** peut être considérée comme un carrefour climatique où différentes influences climatiques s'entremêlent (climat méditerranéen au sud-est, influence atlantique à l'ouest, climat montagnard).

Le Razès peut être divisé en 3 entités paysagères, le Malepère, le Chalabrais et le kercorb :

- Le **Malepère** : cette entité est située au nord ouest du territoire, elle est tournée vers le Lauragais. C'est une zone de production viticole, notamment connu pour l'appellation « blanquette ». Il y a également quelques exploitations maraichères et des vergers. La forêt y est très présente, on retrouve également de vastes étendues de landes (REY, 1961).
- Le **Chalabrais** ou le Bas-Razès : cette unité paysagère et territoriale est à l'ouest de la zone d'étude et elle est tournée vers le département limitrophe de l'Ariège. Elle est en grande partie cultivée, sur les terrains les plus fertiles. Des bois et des landes occupent les terres les moins favorisées (REY, 1961).
- Le **Kercorb**, appelé aussi le Haut-Razès : cette entité est située à l'ouest du territoire d'étude. Elle est dominée par la forêt. L'activité principale est le pastoralisme, ceci s'explique par le fait que le secteur est particulièrement inculte. Les cultures sont essentiellement localisées dans les vallées. Enfin, on retrouve la présence de landes et de garrigues, due à l'influence du climat méditerranéen sur la zone (REY, 1961).

- Le **plateau de Sault** forme une entité située au sud-ouest de la zone d'étude. Il s'agit d'une zone de moyenne montagne (1000 mètres en moyenne), appartenant au Piémont Pyrénéen.

Elle peut être divisée en 3 sous unités paysagères :

- le petit plateau, dominé par les massifs de l'Ourtizet et de Bentaillole,
- le grand plateau présentant un paysage agro-pastoral ouvert,
- la vallée du Rébenty qui sépare les deux plateaux.

Le climat y est majoritairement montagnard, mais les influences océaniques et méditerranéenne y sont présentes également.

Le territoire est en majorité occupé par la forêt (SMIX de la HAUTE VALLEE DE L'AUDE et DES PYRENEES AUDIOISES, 2011).

L'agriculture est une activité importante du secteur, notamment par la culture de la pomme de terre et l'élevage de bovins de la race Gasconne (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAULT, 2006).

A l'Est de la HVA on trouve les Corbières Occidentales composé par le Saint Hilarois au Nord, le massif de Mouthoumet au centre et les Hautes Corbières au Sud.

- Le **Saint Hilarois** : cette zone est située au Nord Est de la zone.

Les bois y prennent de l'ampleur grâce au déclin de l'agriculture, effectivement les forêts représentent près de 65 % du territoire.

Cette zone est très peu peuplée (RABIN et SEVERAC, 1992).

- Le **massif de Mouthoumet** : ce secteur, situé à l'est du territoire, est caractérisé par l'organisation de ses villages en coupoles. On retrouve la même répartition concentrique dans tous les villages. Effectivement, le cœur du village est localisé au sommet de la colline et tout autour, on retrouve des auréoles de cultures (polyculture/élevage de montagne essentiellement). Enfin, les versants des vallées sont occupés par de la forêt (REY, 1961).

- Les **Hautes Corbières** : sont caractérisées par une organisation en « berceau ». Il s'agit en fait d'anciens plissements est-ouest, formant des vallées étroites et plus ou moins parallèles, qui ont eu lieu entre le massif de Mouthoumet et les Pyrénées.

Dans cette structure, les villages sont localisés en fonds de vallées ou légèrement en soulane. L'activité sylvo-pastorale représente l'essentiel de l'économie (REY, 1961).

Dans cette zone, les montagnes sont d'altitude modérée. Effectivement, cette entité territoriale est localisée au sud d'est de la zone d'étude, et est bordée par le massif pyrénéen.

### Les points clés :

Le découpage territorial qui vient d'être proposé ne correspond pas exactement au découpage actuel du pays en 8 CdC. Cependant, des similitudes existent. Au vue de cet état des lieux, le territoire de la HVA est situé dans l'Aude, au Sud de l'axe Toulouse-Carcassonne. A première vue, la partie Nord du Pays semble plus dynamique que la partie Sud d'autant que la population et les activités y sont majoritairement concentrées.

Le territoire présente des points positifs pour l'activité économique comme par exemple pour le tourisme grâce à un cadre de vie et des paysages préservés. Mais également des facteurs limitant comme le relief qui peuvent contraindre l'activité agricole ainsi que les moyens de transports, rendant difficile l'accessibilité au territoire.

Après relecture de ce travail exploratoire, plusieurs enjeux peuvent être envisagés et devront être vérifiés et complétés par les enquêtes terrain. Il semble qu'un des enjeux majeurs du territoire soit de redynamiser l'économie de la HVA. Plusieurs pistes peuvent être explorées. Effectivement, l'agriculture et le tourisme semble être leviers pour le développement, notamment par le biais des circuits courts et d'une organisation collective.





---

## Partie 3 : Le diagnostic territorial

---



# 1. Analyse stratégique (AFOM)

Cette partie a pour objectif de mettre en valeur les potentiels et les limites du territoire obtenus à travers les dires d'acteurs. Chaque thème qui nous avons préalablement cité sera abordé, développé et accompagné de sa propre matrice AFOM. Les circuits courts sont traités dans une sous-partie à part et font l'objet d'une attention particulière.

Cette démarche permet par la suite de dégager les points clés, les leviers et les freins afin d'élaborer un plan d'action de développement territorial cohérent.

## 1.1. Territoire/identité/population/gouvernance (tableau 14)

### 1.1.1. Territoire

La Haute Vallée de l'Aude est très distinctement séparée en deux grandes parties géographiques. L'une d'elle est la vallée du limouxin, dont la facilité d'accès et la proximité avec Carcassonne lui octroierait un certain dynamisme. La partie sud, quant à elle, est caractérisée par des reliefs plus ou moins prononcés (gorges de l'Aude) ainsi que des espaces ouverts et vallonnés (petit et grand plateau de Sault, plaine du Chalabrais). Son enclavement est responsable d'un fort isolement qui est recherché pour certains mais regretté pour d'autres.

Ainsi, pour la majorité des personnes interrogées, la zone associée à la HVA comprendrait uniquement la zone située entre Alet-les-Bains et Axat. Limoux et Malepère, tournés vers le Lauragais et Carcassonne, le plateau de Sault et le Chalabrais, tournés vers l'Ariège, sont de ce fait exclus du territoire et considérés comme des entités distinctes. Le découpage actuel du Pays est donc perçu comme non représentatif du territoire de vie des personnes enquêtées.

### 1.1.2. Identité et population

Nous avons pu remarquer un réel problème identitaire au sein de la HVA. Les seuls éléments fédérateurs ayant été cités par les enquêtés sont les notions de « population travailleuse », « gens de la terre » avec une certaine identité viticole. De plus, le choc de la déprise industrielle pèse toujours. En effet, le milieu ouvrier était alors majoritaire et un sentiment de dynamisme s'était installé. Cette identité ouvrière a ainsi pris le dessus sur la culture agricole. La fermeture des usines fut vécue comme une catastrophe, laissant un vide encore largement ressenti aujourd'hui.

En parallèle, l'arrivée de population aux modes de vie très différents de ceux qui existaient sur le territoire, rend la réappropriation identitaire d'autant plus difficile. La Haute Vallée de l'Aude a toujours été une terre d'accueil, avec notamment les Cathares, puis différentes vagues de population venues se cacher sur le territoire : les protestants durant la répression, les résistants lors de la seconde guerre mondiale, les espagnols républicains fuyant le régime Franquiste...

Aujourd'hui, l'arrivée des « nouveaux ruraux », en recherche de calme et de tranquillité ou encore de spiritualité, perturberait la dynamique du Pays. Les néo-ruraux, les jeunes retraités et les soixante-huitards participeraient quant à eux à l'économie et s'investiraient activement dans diverses associations et projets de territoire. Ils constitueraient une population très sensible et respectueuse de la culture et des ressources en place selon les personnes enquêtées. Ils essaient le

plus souvent de consommer local. En parallèle, une seconde catégorie de population (arrivée récemment) constituée de « marginaux » ne contribuerait pas forcément au développement économique. En effet, en général considérés comme « extérieurs au système » ils prôneraient des concepts proches de la décroissance. Ils auraient mauvaise réputation mais resteraient tolérés au sein de la population.

### 1.1.3. Gouvernance

Concernant les pouvoirs publics, certaines CdC apporteraient leur soutien moral ou financier aux associations et aux initiatives (ex : écoles d'Axat, tourisme dans le Chalabrais, crèches intercommunales...). Les élus seraient majoritairement perçus comme des personnes accessibles et seraient parfois qualifiés de « dynamiques » (ex : Maire de Limoux).

Cependant, un sentiment de manque de concertation avec la population est perceptible. En effet, beaucoup ne se sentent pas impliqués et précisent une impression d'impuissance aux vues des projets « ficelés d'avance » par la gouvernance. Par ailleurs, certaines initiatives décrites comme peu cohérentes par les locaux feraient l'objet de soutien financier conséquents tandis que d'autres, répondant d'avantage aux besoins sociétares, en sont exemptées.

A l'échelle du pays, le découpage actuel en huit communautés de communes permet aux petites entités de conserver un certain poids politique. La réforme des collectivités territoriales qui prévoit à terme la restructuration en trois communautés de communes génèrerait de fortes tensions. Elle est considérée comme une menace pour les petites communes, pouvant être mises à l'écart. Par ailleurs, des mésententes sont citées entre les élus et les intercommunalités (notamment celle de Couiza qui a décidé de faire « cavalier seul »). Les communautés de communes auraient donc encore du mal à travailler et monter des projets communs, nuisant ainsi au bon développement du pays. Néanmoins, certains projets réalisés à l'échelle de la Haute Vallée (comme le SDAT) ou regroupant plusieurs communautés de communes (comme le PNR en projet avec d'autres intercommunalités des Pyrénées-Orientales et concernant la partie sud du territoire), pourraient représenter, selon certains, des opportunités pour le développement du territoire.

Tableau 14. Matrice AFOM sur le territoire/identité/population/gouvernance

**ATOUTS**

- Eléments d'identité : « population travailleuse » et « gens de la terre », forte identité viticole\*\*\*
- 
- Le territoire est accueillant : ouvert, tradition d'accueil, esprit de fêtes... \*\*\*
- Le territoire est attirant : climat (soleil), tranquillité, qualité du cadre de vie, vie / foncier moins chers...\*
- Les néo-ruraux (anciens ou nouveaux) sont intégrés, consomment des productions locales\*\*\*
- Les retraités qui viennent s'installer sont dynamiques \*
- 
- Les CC soutiennent les associations et les initiatives (ex : écoles dans CC Axat, tourisme dans le Chalabrais, crèches intercommunales...) \*\*
- Les élus sont accessibles \*\*\*
- Redécoupage CC actuel à échelle humaine : les petites communes ne sont pas oubliées\*
- Certains élus / personnalités sont perçus comme dynamiques\*

**FAIBLESSES**

- Le périmètre du Pays est mal fait, problème de reconnaissance de la HVA : Limoux peu légitime pour bcp, « Malepère tourné vers Carcassonnais et Lauragais », « plateau de Sault et Chalabrais tournés vers l'Ariège », etc. \*\*\*
- Le T souffre d'une perte d'identité (« travailleur-ouvriers »)\*\*
- La mentalité des natifs est fermée \*\*\* et les entrants dans le territoire ne sont pas intégrés \*\*\* (notamment Carnaval Limoux = fermé)
- Rancœurs entre natifs ouvriers et néo-ruraux (qui s'en sont mieux sortis, mauvaise réputation, freins au dév pour certains, etc.) \*\*
- Les étrangers installés ne veulent pas toujours s'intégrer, certains partent depuis la crise \*\*\*
- Les « marginaux » (« les zèbres, les peluts ») sont en général mal perçus \*\*
- Phénomène « Bugarach 2012 » : une catégorie difficile, « méprisante » \*
- « On descend la vallée (+ par obligation) mais on ne la remonte pas »\*\*
- Il existe des tensions politiques entre élus et intercommunalités, voire au sein de la population (ex « Quillan ne s'entent pas avec Limoux », « Couiza-Limoux », « Quillan-Couiza » avec débat sur qui est le centre de la HVA, « Couiza reste de la HVA »...) \*\*\*\*
- Une impression de manque de concertation (population peu impliquée), de cohérence, initiatives ne sont pas soutenues y compris entreprises, « de projets ficelés d'avance » (« certain favoritisme ») de la part de la gouvernance \*\*\*
- Couiza n'est pas attractive, un lieu de passage,... \*
- La population ne veut pas s'impliquer, manque d'investissement
- « Des paroles mais pas d'actes »

**CONSTATS / CONTRAINTES**

- Organisation géographique en 2 : vallée + relief / plateau\*\*\*
- Situation d'arrière-pays « Le T est isolé » \*\*\*

**OPPORTUNITÉS**

- Sur la HVA et les Corbières, un projet de SDAT est en cours\*
- PNR en projet pour le sud du territoire\*

**MENACES**

- Il existe de fortes tensions dues à la réforme des collectivités territoriales, aux échelles inadaptées des pays et au manque de moyens humains à l'échelle des pays de la HVA \*\*\*

## 1.2. **Transport-Service-Logement** (tableau 15)

### 1.2.1. Une offre en logements non adaptée à la demande

Les acteurs interrogés au cours des entretiens reconnaissent les efforts politiques mis en œuvre en termes de logement et notamment au travers du dispositif OPAH. Pourtant, la majorité des constats sont répertoriés en tant que faiblesses sur la matrice. En effet, le manque de logements, plus particulièrement en locatif est souvent cité. Ce manque concernerait également, mais de manière moins prononcée, les logements sociaux et les terrains à construire.

A noter également que le prix d'accès au logement, bien que qualifié de raisonnable par une petite partie de la population, est majoritairement considéré comme trop élevé et en augmentation continue, notamment depuis l'arrivée des Anglais (« riches ») sur le territoire.

Un autre élément mis en relief par la population concerne cette fois la qualité et l'esthétisme des logements. En effet, l'habitat précaire, le mitage ou l'habitat sauvage sont autant de faiblesses précisées par les acteurs interrogés.

Enfin, il est important de noter que la tendance actuelle, visant à augmenter le nombre de logements sociaux sur les communes, est très mal perçue par les habitants. En effet, ils ont une vision négative de l'arrivée de populations dites « défavorisée » ou « inactive » pénalisant encore d'avantage un territoire sans dynamisme économique.

A noter qu'une menace (extérieure au territoire) a été précisée par l'une des personnes interrogées : Les besoins de garanties financières seraient trop importants et pénaliseraient l'accession au foncier. Même si elle n'a été citée qu'une fois, la remarque reste pertinente. En effet, la logique des agences immobilières visant à réclamer une assurance toujours plus grande de la part de leurs clients risqueraient de pénaliser l'accession au logement pour certaines catégories de population, fréquemment rencontrées dans la Haute Vallée de l'Aude.

### 1.2.2. Des problématiques dans l'utilisation des transports

La population rencontrée précise un certain nombre d'atouts ou de faiblesses concernant le transport. Pourtant, le premier élément à préciser se situe en constat. En effet, la population semble accepter facilement le fait de se déplacer en voiture. Le choix de vivre à la campagne induirait un certain nombre de contraintes dont la population a pleinement conscience.

Cet élément n'empêche pas les acteurs du territoire d'émettre un avis quant à l'organisation et la mise en œuvre de transports en commun sur le territoire.

Ainsi, la création du transport à 1 € semble appréciée sur le territoire, puisque ce prix attractif permettrait au plus grand nombre d'y avoir accès. Cependant, le manque ou l'absence de desserte sur certaines zones et les horaires non adaptés à la population active conduisent à un avis mitigé pour ce service.

En parallèle, le TAD serait bien accueilli, notamment par les personnes âgées.



Les avis des personnes interrogées divergent à nouveau pour qualifier le système routier. Si quelques personnes perçoivent une amélioration de l'accès au territoire grâce à l'amélioration de l'axe Limoux/Carcassonne, la grande majorité regrette le manque de réseaux routiers perpendiculaires à l'axe Quillan/ Limoux et le mauvais état routier général.

A noter que les opportunités précisent la volonté de la population d'accéder au transport en commun. En effet, plusieurs idées ont été mises en avant : développer les moyens alternatifs à la voiture personnelle (aires de covoiturage piste cyclable), adapter l'offre à la demande en transport...

Pourtant, quelques personnes s'inquiètent de l'avenir à donner aux transports en commun sur la zone compte tenu du faible pourcentage d'utilisateurs en comparaison aux investissements publics fournis.

### 1.2.3. Services

Le premier élément à mettre en relief est que, tout comme pour le transport, la population accepte le peu de services associés au cadre de vie rural. Les principaux éléments considérés comme atouts par certains pourront apparaître comme faiblesses pour d'autres. Ainsi, des différences de points de vue sont observées :

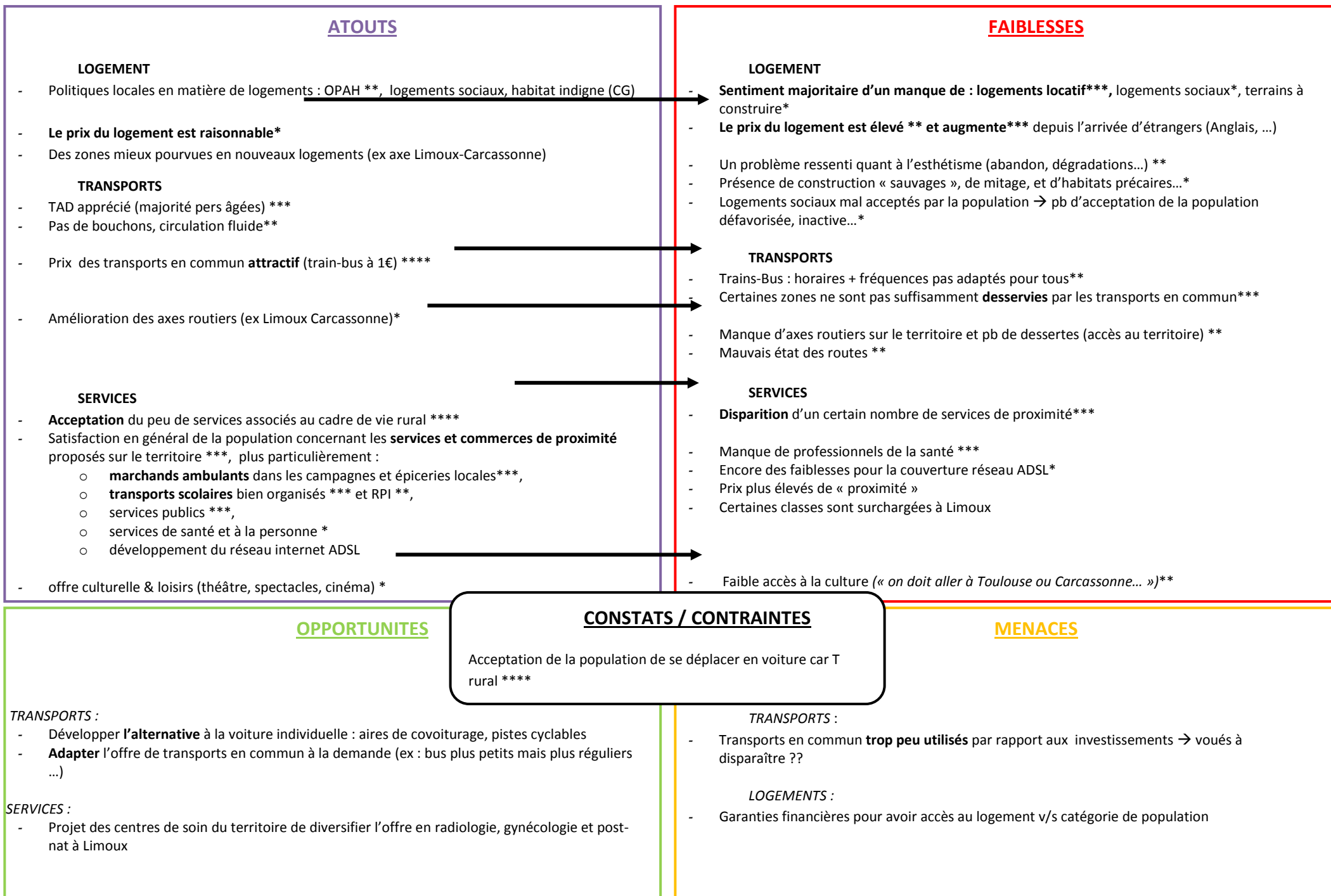
- Présence de services de proximité – Disparition d'un certain nombre de services.
- Développement du réseau internet ADSL – Faiblesse de la couverture réseau ADSL
- Grande offre culturelle et de loisir (théâtre, spectacles...) – Manque d'offre culturelle.

Parmi les principaux atouts à conserver, on repère la présence de marchands ambulants/épicerie locales en campagne, l'organisation des écoles (transports scolaires et regroupements en RPI), les services publics et les services à la personne.

En parallèle, certaines personnes précisent la difficulté à s'approvisionner en local compte tenu du prix de vente élevés des produits de proximité.

Le principal point négatif mis en avant est le manque de professionnels de la santé, de services d'urgence et de spécialistes. A ce jour, une opportunité (voir matrice) est pourtant à mettre en avant puisque des projets de centre de soin sont pressentis sur le territoire de même qu'une diversification de l'offre en radiologie, gynécologie, postnatalité.

Tableau 15. Matrice AFOM sur le transport le service et



### 1.3. **Économie** (tableau 16)

On constate que les différentes parties de la matrice sont globalement équilibrées et qu'il existe peu de contraintes.

Un très grand nombre de personnes ont mentionné la déprise industrielle comme élément marquant de l'économie du territoire. Ce vide industriel serait encore présent aujourd'hui. La tradition ouvrière aurait conduit à un manque de qualification de la population. Aujourd'hui cet élément est considéré comme un frein au développement par les enquêtés.

#### 1.3.1. Typologie d'entreprises et attractivité du territoire

Le vide laissé par la disparition des industries aurait en partie été comblé par l'émergence de nombreuses TPE/ PME. Néanmoins ce secteur est considéré par certains comme saturé. Les seules opportunités de développement seraient répertoriées dans les marchés de niche. De plus, le manque de coordination et de mise en réseau des entreprises constitue un frein au développement économique. L'absence de soutien politique est également mentionnée par les personnes interrogées.

Les entreprises ne seraient pas attirées par le territoire, et ce, malgré la création de ZAE. Certains considèrent même ces constructions comme de véritables échecs en termes de développement. Les difficultés logistiques sont également précisées comme faiblesse pour le développement de l'activité industrielle sur le territoire.

Le secteur associatif est considéré comme dynamique sur la Haute Vallée. Il créerait de l'activité par l'intermédiaire des camps de vacances par exemple.

Par ailleurs, le fait que les banques investissent difficilement dans de nouveaux projets présenterait un frein à la création de nouvelles entreprises.

#### 1.3.2. Des activités considérées comme porteuses

Alors que le secteur de l'industrie s'est écroulé, certaines activités auraient perduré ou se seraient même développées comme l'agriculture et la vigne, le tourisme et le commerce. Elles sont aujourd'hui considérées comme les activités porteuses d'emploi pour le territoire. Certains ont aussi cité la forêt, les services, les BTP et les collectivités territoriales comme source d'emplois, mais de manière secondaire.

Par ailleurs, les personnes enquêtées précisent que les services, en particulier ceux dédiés aux personnes âgées, sont en plein essor. Ils constitueraient un levier pour le développement économique de la Haute Vallées de l'Aude. Néanmoins, ce vieillissement de la population présenterait aussi un frein lié à la diminution de la part de la population active.

Quelques personnes considèrent que les efforts sont trop concentrés sur le tourisme, qui seul, ne serait pas suffisant pour dynamiser l'économie locale.

A noter que la laine a été mentionnée comme marché de niche qu'il serait intéressant de ré-exploiter pour mieux valoriser la production ovine et sauvegarder une tradition territoriale aujourd'hui disparue.

### 1.3.3. Un chômage conséquent

Le territoire serait marqué par un très fort taux de chômage. Cependant pour beaucoup ce taux serait biaisé par la présence d'une économie parallèle (travail au noir).

Les enquêtés précisent que beaucoup de personnes cumuleraient plusieurs emplois à temps partiels pour vivre. Il s'agirait souvent de travaux saisonniers et donc précaires. Certaines entreprises emploieraient alternativement en CDD des personnes du pays, pour faire vivre plus de familles.

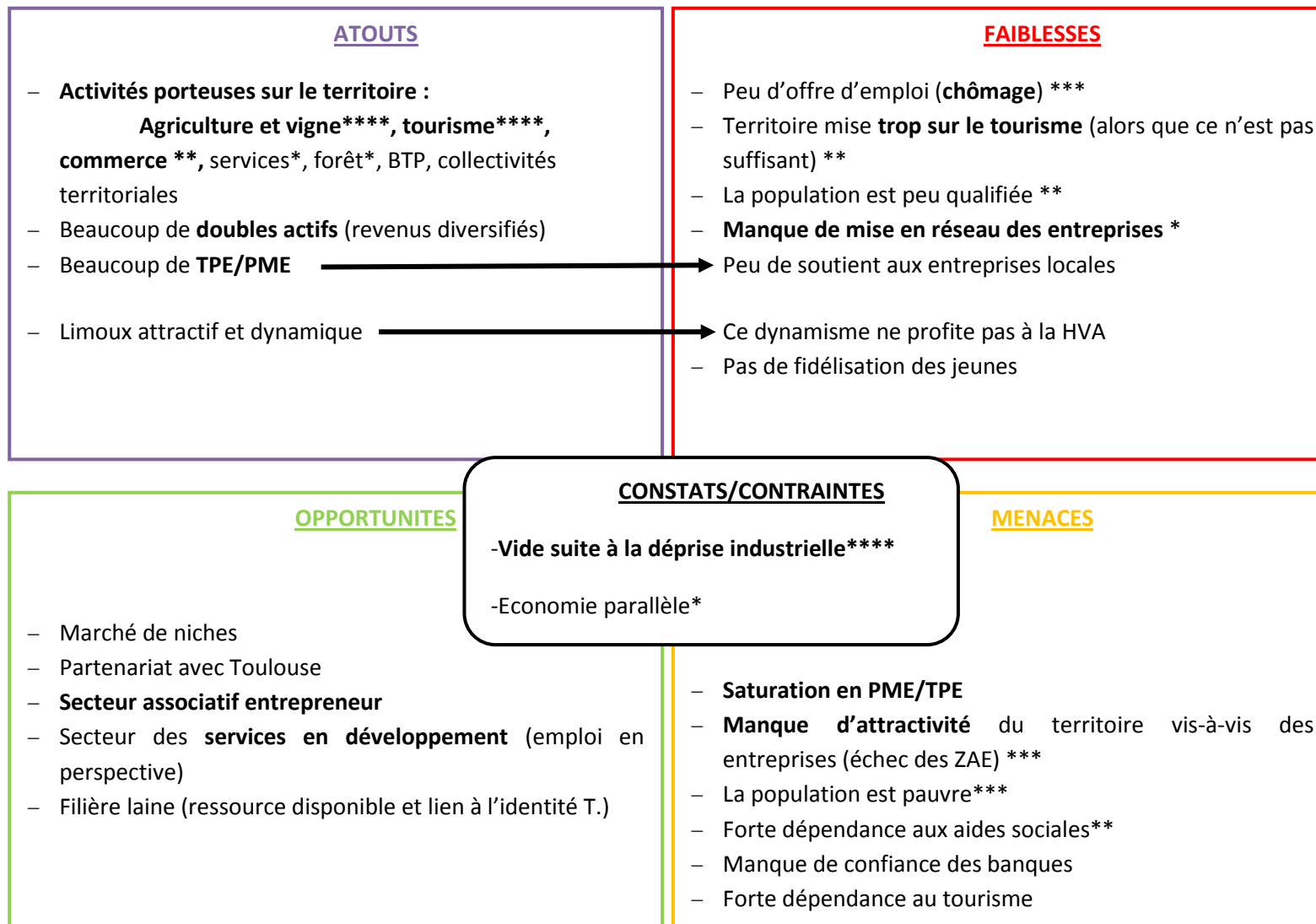
Ce chômage impliquerait la présence sur le territoire d'une population pauvre, très dépendante des aides sociales (RSA ...). Par ailleurs, les enquêtés précisent que la volonté de travailler n'est pas très perceptible dans le discours des « sans emplois ».

### 1.3.4. Les zones d'attractivité

Le territoire de Limoux serait, selon les enquêtés, un espace attractif. Néanmoins, la répercussion de ce dynamisme ne serait pas visible sur le reste de la Haute Vallée de l'Aude.

A noter que la proximité de Toulouse est considérée comme une opportunité. Le développement économique devrait, pour certain, s'appuyer sur cet élément (attirer des consommateurs alimentaires, touristiques...)

Tableau 16. Matrice AFOM sur l'économie



#### 1.4. **Le tourisme en HVA** (tableau 17)

Le principal élément apporté par les personnes enquêtés est que la Haute Vallée de l'Aude, territoire reculé, ne peut être apparenté ni à la montagne, ni à la mer. L'appartenance au Pays Cathare est également mise en avant.

La HVA posséderait de nombreux atouts touristiques pour les personnes enquêtées. La richesse de ses paysages, beaux et préservés, son patrimoine historique (châteaux cathares et abbaye) et ses activités de « pleine nature » en feraient un territoire attractif pour les touristes. Les abbayes de Saint Hilaire et d'Alet seraient des destinations convoitées par les amateurs de lieux spirituels ou mystiques à l'image du village de Rennes le Château ou du Puech de Bugarach. Les événements tel que Toques et Clochers, les foires ou encore le carnaval de Limoux seraient aussi des atouts pour le tourisme.

Néanmoins, malgré ces thèmes attractifs, les acteurs ressentent l'absence d'une réelle identité touristique. Aucune spécificité ne serait mise en avant, ni aucun pôle touristique majeur. Les acteurs interrogés précisent également que la Haute Vallée de l'Aude souffrirait d'une absence de coordination entre les acteurs du tourisme, et notamment un manque d'organisation commune entre les offices de tourisme et d'un manque de compétences ou d'une absence de volonté commune d'organisation...

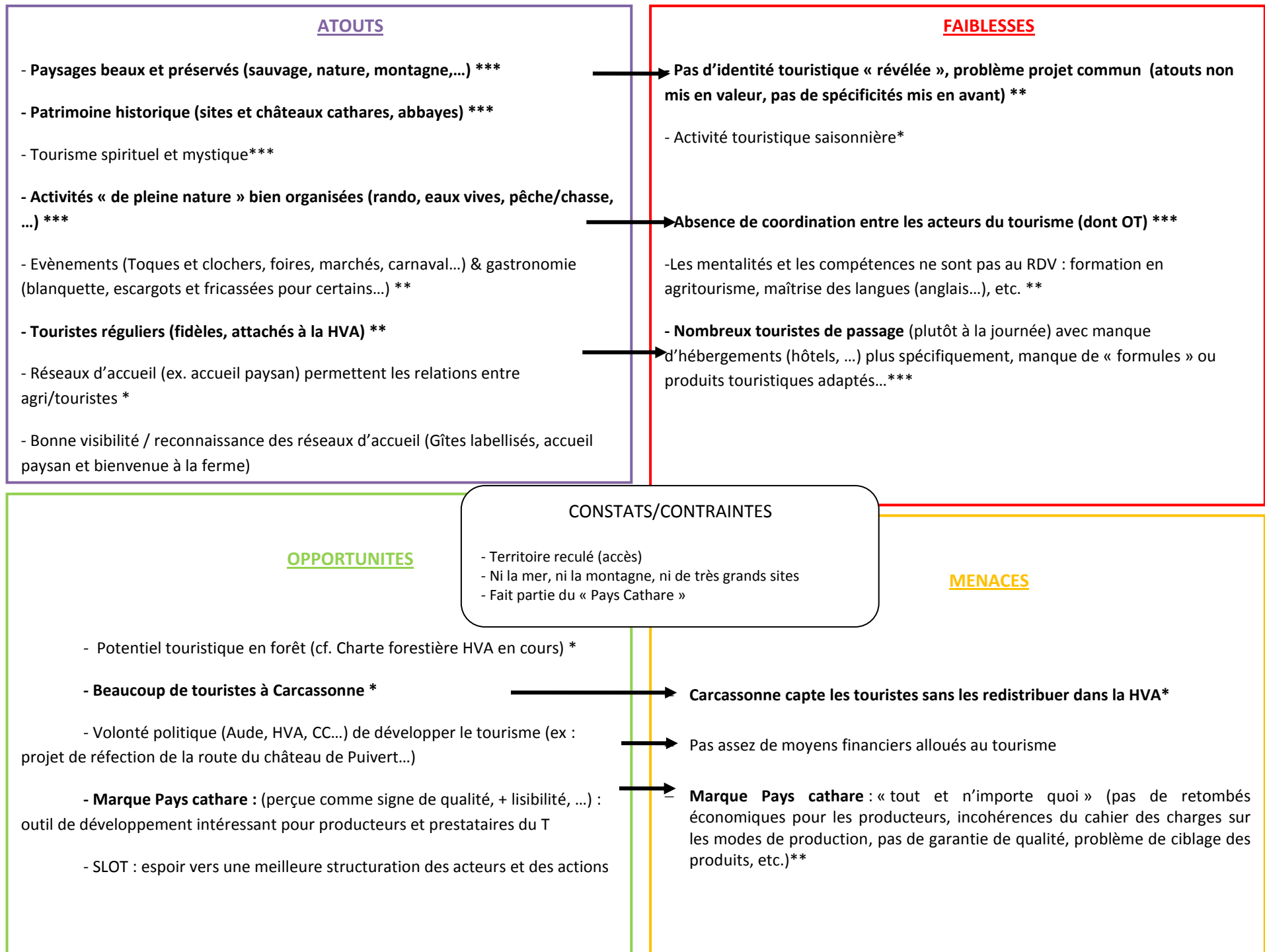
Pour certains, les touristes de la Haute Vallée seraient des personnes fidèles et leur attachement à la HVA les pousseraient à revenir régulièrement. A l'opposé, certains précisent que les touristes seraient de « passage ». Le manque d'hébergements, de formules ou de produits touristiques adaptés pourraient expliquer en partie cette tendance. Néanmoins, il est ressorti que les réseaux d'accueil seraient bien visibles sur la HVA et qu'ils permettraient la construction de relations entre touristes et agriculteurs.

Par ailleurs, la charte forestière qui vient d'être mise en place, laisserait entrevoir la possibilité de développer le potentiel touristique par l'intermédiaire de la forêt.

Le tourisme en HVA pourrait également se saisir d'un certain nombre d'opportunités à valoriser. Ainsi, la forte fréquentation touristique de la cité de Carcassonne présente un fort potentiel pour redistribuer les touristes vers la Haute Vallée. Cependant, pour l'instant Carcassonne capte les touristes sans les redistribuer. La Marque Pays Cathare est également perçue par certains comme un signe de qualité pouvant être utilisé comme outil de développement local pour les producteurs et les prestataires du tourisme. A l'opposé, d'autres acteurs qualifient la démarche de « tout et n'importe quoi » et précisent que les retombés économiques sont minimales pour les producteurs. Ils soulignent de plus un manque de cohérence dans le cahier des charges.

Enfin, le schéma local d'organisation touristique (SLOT), réalisé en 2007 sur la Haute Vallée, représenterait un espoir vers une meilleure structuration des acteurs et des actions menées. Cependant le manque de moyens financiers alloués au tourisme pourrait constituer un obstacle majeur à ces efforts de structuration et de développement du territoire.

Tableau 17. Matrice AFOM sur le tourisme





## 1.5. **Agriculture** (tableau 18)

On constate tout d'abord une forte présence de contraintes propres au territoire en agriculture (par exemple : terres non mécanisables, climat ...). A l'inverse, peu d'éléments extérieurs au territoire (opportunités et menaces) ont été relevés par la population interrogée.

### 1.5.1. Terres et foncier agricole

Les enquêtés ont distingués 2 zones distinctes de production sur la Haute Vallée de l'Aude : la viticulture au nord et l'élevage au sud. Lorsqu'on monte vers les Pyrénées, le relief important est perçu comme un obstacle à la mécanisation de l'agriculture. Les parcelles sont petites et les champs difficilement accessibles. L'élevage extensif et le pâturage sont considérés comme des productions traditionnelles du territoire.

Selon les personnes enquêtées, les problèmes de mécanisation expliqueraient le peu de SAU réellement disponible, et la volonté de certains élus de dynamiser la chasse (sanglier) serait un frein au développement des cultures céréalières. La diminution du nombre des exploitations s'accompagnerait d'un agrandissement des structures en place. La reprise et l'installation de jeunes serait aujourd'hui difficile. Seules les petites exploitations, adaptées à la diversification, sembleraient transmissibles. Beaucoup ont précisé que le foncier serait difficilement accessible sur la HVA pour des raisons d'attachement au patrimoine familial et d'augmentation du prix, notamment autour des zones urbaines. Enfin, les acteurs se sentent soutenus par les OPA (Organisations Professionnelles Agricoles) et les communes. Ils apprécient les tentatives mises en place pour dynamiser l'installation ou maintenir le foncier agricole (ex : chambres d'agriculture, Association « Terres de lien »).

### 1.5.2. Rôle social et environnemental de l'agriculture

Les personnes interrogées considèrent que les mentalités du milieu agricole tendent à s'ouvrir : ils acceptent plus facilement les nouveaux arrivants et se tournent de plus en plus vers des nouvelles technologies et techniques agricoles. La baisse du nombre de coopératives créerait un manque de relations et d'échanges d'informations entre agriculteurs. A cela s'ajouterait la diminution du nombre d'exploitations, entraînant un sentiment d'isolement chez les agriculteurs. De plus, ils regrettent la perte progressive des services agricoles (ex : disparition des CUMA).

La majeure partie des enquêtés pense que les agriculteurs utilisent de plus en plus de méthodes de production respectueuses de l'environnement (AB, agriculture raisonnée). Ainsi, une prise de conscience environnementale serait amorcée. Par ailleurs, les interrogés sont conscients du rôle de l'agriculture dans l'entretien du paysage et dans le maintien du tissu rural.

### 1.5.3. Un dynamisme viticole

La viticulture est souvent citée comme un des atouts du Pays. Les projets collectifs en lien avec la viticulture sont considérés comme dynamiques puisque 3 caves coopératives sont aujourd'hui présentes sur le territoire. Le territoire contient aujourd'hui 2 AOC : Malepère et Limoux. Au sein de

l'AOC Limoux, une démarche marketing commune aurait permis de créer un produit d'appel (la blanquette de Limoux) avec une image haut de gamme.

#### 1.5.4. La mutation de l'élevage

Le territoire est passé d'un type d'élevage basé sur la production ovine à un système bovin extensif. La diminution du nombre de surfaces nécessaires à cette production, associée à la déprise agricole générale, entraînerait une diminution de la quantité de terres exploitées et une augmentation de la surface en forêt. Cet élément est perçu de manière négative sur le territoire.

Néanmoins, le prix de vente des veaux supérieurs à celui des agneaux, la diminution de la charge de travail (disparition de la tonte), la volonté de développer la chasse (les moutons étaient parfois attaqués par les chiens de chasse) et l'entrée en vigueur des aides ICHN rendraient cette évolution inéluctable selon les enquêtés.

La population interrogée pense que la valeur ajoutée des productions du territoire est insuffisante. L'exemple bovin viande en serait, selon eux, la preuve directe puisque ces derniers seraient vendus et engraisés en Italie à cause du manque de production céréalière sur le territoire, de la volonté des agriculteurs de se reposer sur les primes à l'élevage extensif et de la concurrence directe des producteurs des départements limitrophes.

La réussite des projets collectifs en viticulture est mise en parallèle avec les « échecs » perçus pour la production viande. L'abattoir de Quillan est fréquemment cité en exemple (pas d'atelier de découpe et problème d'entente collective). Les gens se disent méfiants du fonctionnement en collectif, et préfèrent l'intervention d'entreprises privées. Néanmoins, la bonne entente entre agriculteurs a été citée de nombreuses fois par les enquêtés en tant qu'atout.

#### 1.5.5. La déprise du secteur lait

Le monde agricole subit actuellement une forte déprise. Les exploitations spécialisées en bovins lait de la HVA seraient particulièrement touchées par cette diminution puisqu'il n'en reste plus qu'une seule sur l'ensemble de la Haute Vallée de l'Aude. Les autres exploitations laitières (caprines) subsisteraient grâce à la transformation fromagère et la vente directe (sur l'exploitation et sur les marchés).

#### 1.5.6. La forêt : un secteur qui reste à exploiter

Selon une partie de la population enquêtée la ressource forestière serait présente en quantité et en qualité sur le territoire. Néanmoins, la filière semble divisée et mal organisée. De plus, certaines personnes ont cité la vente de bois de chauffage non déclaré comme frein au développement économique de la filière. La charte forestière aurait pour principal objectif la mise en relations des propriétaires des forêts privées afin de mutualiser leur exploitation.

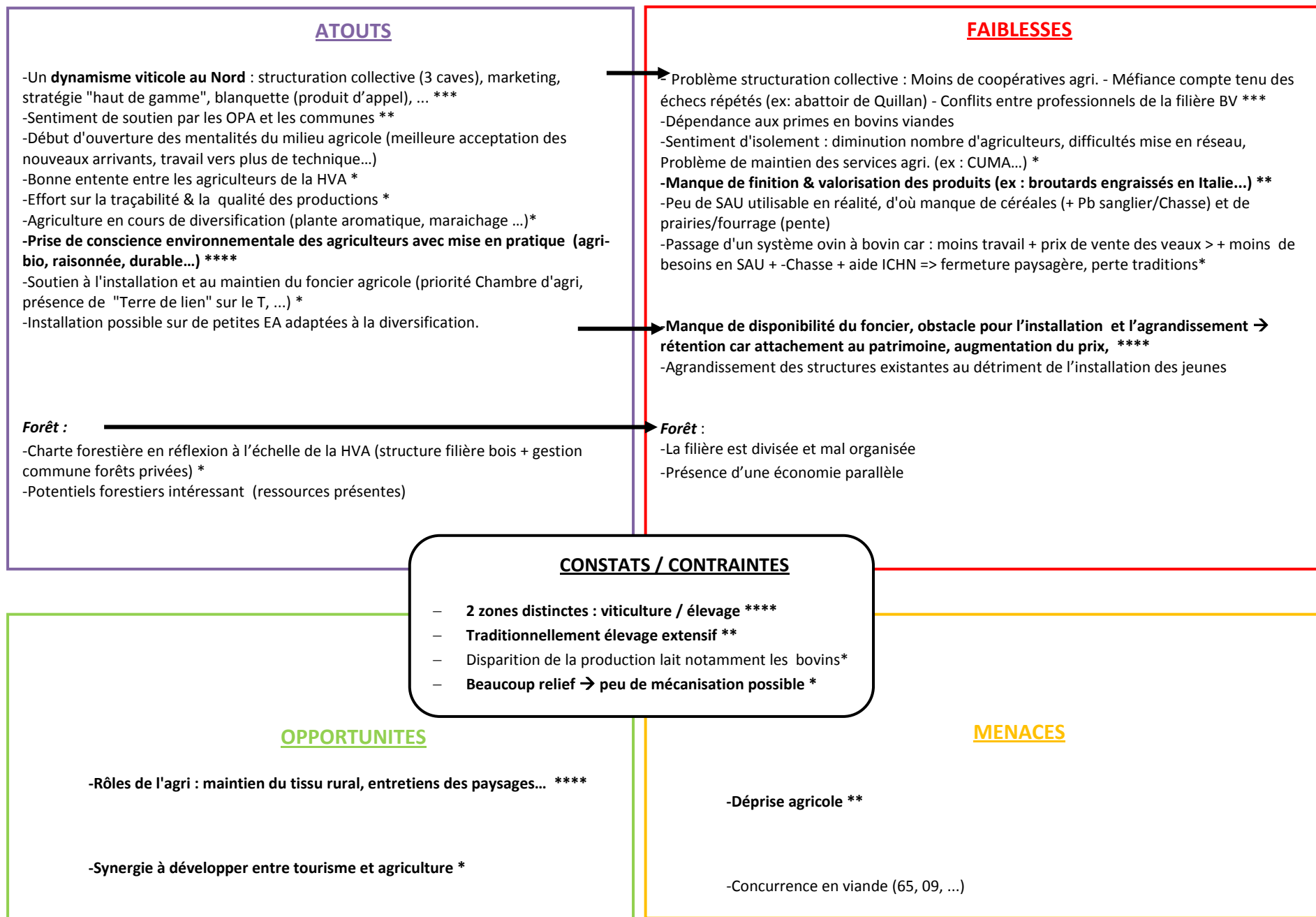
### 1.5.7. Qualité et traçabilité des productions

Les personnes interrogées citent un effort global de traçabilité et de qualité des productions agricoles par les agriculteurs du territoire. A l'inverse, la réglementation, lourde à gérer par les agriculteurs, représenterait une faiblesse mise en avant par les enquêtés.

### 1.5.8. Environnement

Lorsque les acteurs sont questionnés sur la présence d'une conscience environnementale dans la HVA, ils l'associent pour la plupart à l'agriculture. En effet, les pratiques seraient de plus en plus soucieuses de l'environnement, avec de plus en plus d'agricultures raisonnées et biologiques

Tableau 18. Matrice AFOM sur l'agriculture



## **2. Les circuits courts** (tableau 19)

### **2.1. Analyse de la matrice AFOM**

Cette partie reprend les dires d'acteurs concernant les circuits-courts dans la HVA, que nous avons regroupé dans la matrice AFOM (cf. tableau 19). Nous avons pu en dégager les principales contraintes et potentialités du territoire pour la mise en place de ce type de distribution.

#### **2.1.1. Producteurs et productions**

Il y aurait a priori un potentiel de production à l'usage des circuits courts dans la Haute Vallée de l'Aude. Selon certains, le volume produit serait déjà suffisant pour alimenter une structure collective (plateforme, restauration collective). Il serait juste nécessaire de réorienter les modes commercialisation des producteurs vers ces débouchés. Selon d'autres, il y aurait un problème de quantité et de diversité des produits. Il y aurait en effet très peu d'exploitations maraichères et de petits élevages dans la Haute Vallée et la production serait fortement dépendante des saisons. L'approvisionnement en fruits et légumes serait donc discontinu et les volumes insuffisants (en petits élevages aussi). Néanmoins plusieurs initiatives auraient été mises en place ou seraient en cours de réalisation pour stimuler la production. Tout d'abord, la chambre d'agriculture proposerait une aide et un suivi à l'installation des producteurs qui voudraient développer une commercialisation de leur production en circuits courts. Des techniciens seraient mis à disposition pour réaliser des diagnostics économiques et apporter leur expertise. Ensuite, il y aurait un fort potentiel en SAU non utilisée dans les vallées. Le Conseil Général voudrait notamment convertir les friches viticoles pour combler le manque en maraichage ou en petits élevages. Cependant, certains producteurs seraient récalcitrant à l'adoption de nouveaux circuits de commercialisation notamment par manque de compétence ou parce cela augmenterait leur charge de travail (notamment pour la vente directe). La restauration collective pourrait toutefois contrebalancer ces inconvénients car elle permettrait un gain de temps et une assurance de vente pour le producteur.

#### **2.1.2. Consommateurs et marchés**

Des formes de circuits courts existeraient déjà sur le territoire : cantine utilisant des produits locaux à Fests-Saint-André, marché de producteur à Axat ou encore Alliance Locale chez Leclerc. Parallèlement, la vente directe serait en pleine essor. Les vigneron et éleveurs du pays utiliseraient de plus en plus ce mode commercialisation pour valoriser leurs produits et gagner en valeur ajoutée (vente directe à la ferme, colis de viande, marchés...). Par ailleurs des débouchés seraient possibles en grande et moyenne surfaces avec des rayons spécialisés en produits locaux, restauration collective et dans la restauration. De plus, il y aurait une demande de plus en plus forte de la part des particuliers concernant les produits locaux et biologiques. Néanmoins cette demande est à relativiser.

En effet, les nombreuses petites productions autoconsommées qui existent sur le territoire ainsi que les prix des produits locaux perçus comme trop élevés pèseraient fortement dans le processus de décision pour l'achat en circuits courts. De nombreux échecs l'auraient prouvé comme la vente de paniers pique-nique dans le train ou encore la tentative de développement d'une AMAP. Du côté des producteurs, il semblerait plus rémunérateur de vendre individuellement en vente

directe que via des plateformes, des collectivités ou des restaurants. Ces derniers ne proposeraient d'ailleurs pas une régularité dans leur offre et la restauration collective ne représenterait pas un assez gros volume pour pouvoir être un partenaire intéressant.

Des projets verraient aussi le jour comme celui de la création de points de vente en bord de route initié par le Conseil Général ou encore celui de la plateforme porté par la Communauté de Commune de Couiza. Ce pourrait être des vecteurs intéressants pour la diffusion et l'appropriation des modes de commercialisation de proximité par la population locale. Néanmoins, la question de la faisabilité est posée. Certains voient la plateforme comme un dangereux concurrent pour les autres distributeurs quand d'autres mettent en garde contre la difficulté des réaliser des projets collectifs.

### 2.1.3. Transformation et valorisation

Les initiatives collectives sont perçues comme très difficiles à mettre en place. L'impression générale est qu'il y a une réelle démotivation ou déception pour les projets communs. L'abattoir de Quillan, malgré ses performances, reste tout de même considéré comme un échec d'organisation collective. Il existerait donc un problème de coordination général sûrement dû à un manque de volonté et d'implication de la part des acteurs des filières qui pourrait être un réel frein au développement des circuits courts dans la Haute Vallée. Par exemple le Conseil Général souhaiterait développer les circuits courts dans les cantines alors que le RPI de Festes-Saint-André se verrait contraint d'abandonner son approvisionnement en produits locaux par manque de soutien de la collectivité. Avec cela, les difficultés logistiques (état des routes, manque de grands axes...) entraveraient fortement les possibilités d'approvisionnement des différentes structures impliquées. De plus, le développement des circuits courts en restauration collective ou même dans la distribution demanderait des outils de transformation et de valorisation qui n'existeraient pas encore sur le territoire. Un camion frigorifique mis à disposition par la CUMA permettrait aux éleveurs d'acheminer leur produits de la découpe jusqu'au point de vente mais reste cependant peu disponible. Un projet de surgélation pour l'élaboration de steak haché à l'abattoir de Quillan porté notamment par la chambre d'agriculture serait actuellement en cours de réflexion. L'idée serait d'optimiser la capacité de l'abattoir et d'augmenter ainsi le tonnage d'abattage et de stimuler ainsi le marché des circuits courts. Un autre potentiel serait celui de la valorisation des produits locaux autour de notions comme qualité et la typicité. La confiance est aujourd'hui importante pour le consommateur et les produits locaux y participent par leur facile traçabilité. De plus, le contact direct entre producteurs et consommateurs serait de plus en plus recherché.

### 2.1.4. Contraintes/Constats

Il apparaît que tout projet de développement territorial implique la formation d'une organisation collective. En ce qui concerne la mise en place de circuits courts, plusieurs contraintes devraient être considérées. Tout d'abord, il y aurait une nécessité d'organiser les acteurs autour d'un seul coordinateur qui fera le lien entre les producteurs et les distributeurs. Ceci rejoint l'idée assez courante en matière de circuit courts qu'il est préférable de regrouper l'approvisionnement de manière à ce qu'il y ait qu'un seul fournisseur et de fusionner l'achat de manière à ce qu'il n'y ait qu'une seule facture.

Il est également convenu que, le producteur doit complètement repenser son mode et ses volumes de commercialisation : soit il diminue ses volumes de vente à destination de circuits longs

pour les orienter vers les circuits courts ; soit il augmente sa production ; soit il crée de nouvelles filières...Enfin, il serait préférable d'arriver à organiser les producteurs bios et non bios ensemble, ce qui représente une contrainte très lourde. En effet, ces deux groupes n'ont pas « l'habitude » de travailler ensemble en général. Il y aurait donc un réel besoin de formation et d'accompagnement pour tous les acteurs souhaitant s'impliquer dans le développement de circuits courts.



Tableau 19. Matrice AFOM sur les circuits courts

**ATOUTS**

- **Présence de structures et d'acteurs déjà impliqués \*\*** (ex : cantines collectives utilisant des produits locaux, points de vente locaux spécialisés, marché de producteur à Axat, Alliance Locale chez Leclerc...)
- Quantité de production à priori suffisante pour CC \*
- **Forte demande en produits locaux\*\*\***, dont en bio \*
- **De plus en plus de vente directe \*\*** (ex : colis viande, marchés...)
- CC = débouché adapté aux petites structures et aux productions locales \*
- Revenus plus intéressants en CC pour agriculteurs \*
- Camion frigo à disposition par la CUMA
- Projets en collectif difficiles à mettre en place mais commencent à se développer
- Aide à l'installation des agriculteurs en CC par la chambre d'agriculture.
- Restauration collective permet gain de temps et assurance de vente pour le producteur

**FAIBLESSES**

- **Problème de quantité et de diversité des productions**, notamment en maraichage et volaille \*\*\*
- **Problème de quantité et de saisonnalité** pour l'approvisionnement en collectif \*\*\*
- Pas de régularité dans la demande des restaurateurs
- **Peu de demande en produits locaux sur HVA : petites productions autoconsommées \*\* et prix perçus comme trop élevés \*\*\*** (ex : échec paniers pique-nique, AMAP ...)
- VD individuelle plus rémunératrice que vente via plateforme/collectivité/restaurant \*\*
- **Problème d'organisation (manque volonté/implication\*), de coordination collective \*\*\* et de logistique \*\*\* entre les parties prenantes des CC, dont manque outils de transformation \*\***
- Marque Sud de France trop large géographiquement \*
- **Charge de travail et besoin de compétences supplémentaires des producteurs en VD \*\*\***
- Certains agriculteurs n'adhèrent pas au bio alors qu'une grande partie de la demande CC porte sur les produits bio.
- Échec de certains projets (abandon d'approvisionnement en produits locaux par le RPI de Festes Saint André).
- La restauration collective ne représente pas un si gros volume (besoin de réunir plusieurs établissements)
- Besoin d'accompagnement et de formation pour les acteurs désirant s'impliquer dans le développement de CC

**CONSTATS / CONTRAINTES**

- **Difficile d'organisation en collectif, notamment les bios et les non-bios**
- Objectif d'un projet collectif : 1 seul fournisseur à contacter
- Producteur doit faire un choix lors de sa conversion en circuits courts (baisse du volume vendus dans les autres circuits, augmentation de certaines productions ou développement de nouvelles filières)

**OPPORTUNITES**

- **Potentiel de valorisation autour des notions de qualité /gout, de typicité/savoir-faire, de confiance/sécurité \*\***
- Projet de surgélation/steak haché (abattoir Quillan)\*
- Débouchés possibles en GMS \* et en restauration collective \*
- Politique du conseil général de développer les CC (dans les cantines et conversion des friches viticoles en maraichage ou petits élevages) \*
- Potentielle SAU (terre en friche, en vallée...)\*
- Hausse du prix du pétrole favorise les achats locaux \*
- Contact recherché entre producteurs et consommateurs
- **Besoins à pourvoir, nombreuses propositions, sujet stimulant \*\*\*\***
- Projet de création de points de vente en bord de route à l'initiative du CG

**MENACES**

- **Plateforme pourrait concurrencer les autres distributeurs déjà présents**
- Mentalité plus individualiste en maraichage qu'en élevage

## 2.2. Les termes relatifs à la consommation de proximité

Il a été demandé aux personnes enquêtées de définir cinq termes en lien avec la consommation de proximité couramment utilisés, et d'y associer une notion de distance (figure 51).

Ces termes sont :

- Agriculture de proximité
- Produit de terroir
- Produits labellisés
- Produits locaux

### 2.2.1. Agriculture de proximité

L'agriculture de proximité a souvent été décrite comme une agriculture impliquant la connaissance du producteur par le client. Pour certains, il s'agit du terme le plus parlant, alors que pour d'autres, cela ne veut au contraire rien dire. Elle a aussi été définie comme une agriculture où les producteurs travaillent en réseau. Enfin, certains ne la perçoivent pas comme un signe de qualité mais juste comme un terme commercial.

### 2.2.2. Produits locaux

Pour de nombreux acteurs, les produits locaux désignent une certaine proximité géographique, impliquant une notion de distance et un respect de la saisonnalité. Certaines personnes affirment même avoir plus confiance (gage de sécurité et de qualité) dans les produits locaux que dans les produits labellisés. Pour d'autres, ce n'est pas un signe de qualité ou de sécurité.

Ensuite, les produits locaux ont aussi été associés à la notion d'histoire et de tradition.

Enfin, des personnes ont précisé que pour être local un produit doit être fabriqué, transformé et distribué sur le territoire.

### 2.2.3. Produit de terroir

Les personnes enquêtées pensent que les produits de terroir sont des produits typiques et traditionnels du territoire. Ce terme a un rayon plus large que celui des produits locaux et est parfois considéré comme trop commercial. Il a aussi été associé à la notion de qualité et implique peu d'intermédiaire. Il a également été souligné que son prix était élevé.

### 2.2.4. Label

Sur l'ensemble des personnes interrogées, de nombreuses personnes considèrent que les labels sont des signes de qualité et de garantie de l'origine ou des pratiques de productions. Pour certains, c'est un terme trop utilisé, trop cher et sans garantie de qualité. C'est aussi un terme plus vague que la notion de territoire qui contraint les producteurs à un cahier des charges strict.

### 2.2.5. Circuit Court

Certains connaissent approximativement la définition du terme : « peu ou pas d'intermédiaire » mais moins savent qu'il n'y a pas de notion de distance et que le produit n'est donc pas forcément local. Des acteurs font confiance au terme « circuits courts », alors que d'autres le trouvent difficile à définir et peu parlant. Une personne a précisé que cela pouvait être produit ailleurs et transformé ici.

### 2.2.6. Lien entre les termes

Pour de nombreuses personnes, certains termes se valent. Les trois liens les plus cités sont :

- Local = Terroir
- Terroir = Label
- Agriculture de proximité = CC = produit locaux

### 2.2.7. Distance

La distance d'acceptation de la notion de proximité a été définie soit en kilomètre soit en fonction des limites administratives. En kilomètre, ce qui est le plus revu est la distance de 100km (jusqu'à Toulouse) puis 80km, 50km et 30km. En ce qui concerne les limites administratives, l'échelle du département est la plus citée suivie de la région et la commune.

Il est ressorti plusieurs fois que la distance d'acceptation dépend du produit. Certains produits ne peuvent pas être produits à une distance de moins de 50km (exemple le sel), dans ce genre de cas, on peut étendre le rayon jusqu'à atteindre une zone de production.

### 2.2.8. Conclusion

On constate qu'il y a une réelle hétérogénéité des avis et de fréquentes confusions dans les définitions des termes. Pas un seul terme ne semble fédérer les gens malgré quelques orientations principales. Néanmoins, l'expression « agriculture de proximité » serait la plus parlante. La distance qui revient le plus souvent est au moins le rayon de 80-100km mais encore ici les avis sont très partagés.

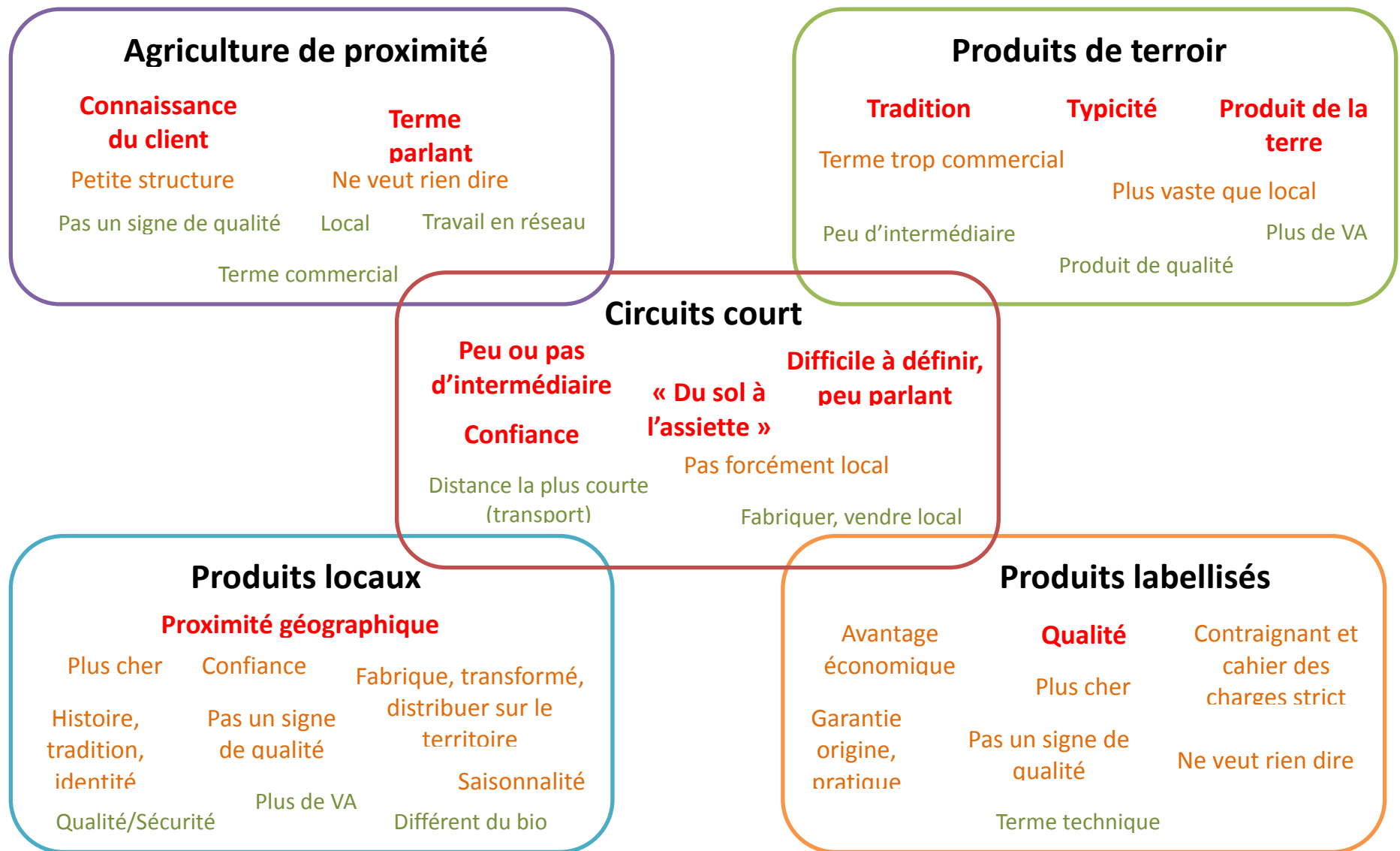


Figure 51. Termes relatifs à la consommation de proximité

### 3. Synthèse cartographique

Il était demandé aux personnes interrogées de dessiner leur de territoire, ainsi que leur représentation des différentes zones agricoles sur une carte. Ces données ont été compilées sur trois cartes reprenant ces thématiques.

#### 3.1. Représentation des limites de la HVA

Après dépouillement des enquêtes, plusieurs tendances se dégagent. Selon les acteurs rencontrés, le terme « Haute Vallée de l'Aude » fait référence à un territoire plus petit que celui du Pays de la Haute Vallée de l'Aude. La figure 52 rassemble un échantillon des représentations de la Haute Vallée de l'Aude vue par les acteurs interrogés. Cette dernière démarre au Nord, aux portes de Limoux (qui n'en fait pas partie selon les acteurs interrogés), et s'étale vers le Sud sur les cantons de Couiza, de Quillan et d'Axat. Les cantons de Limoux, Saint Hilaire, Alaigne, Chalabre et Belcaire ne sont pas considérés comme inclus dans ce que les acteurs interrogés entendent par « Haute Vallée de l'Aude ».

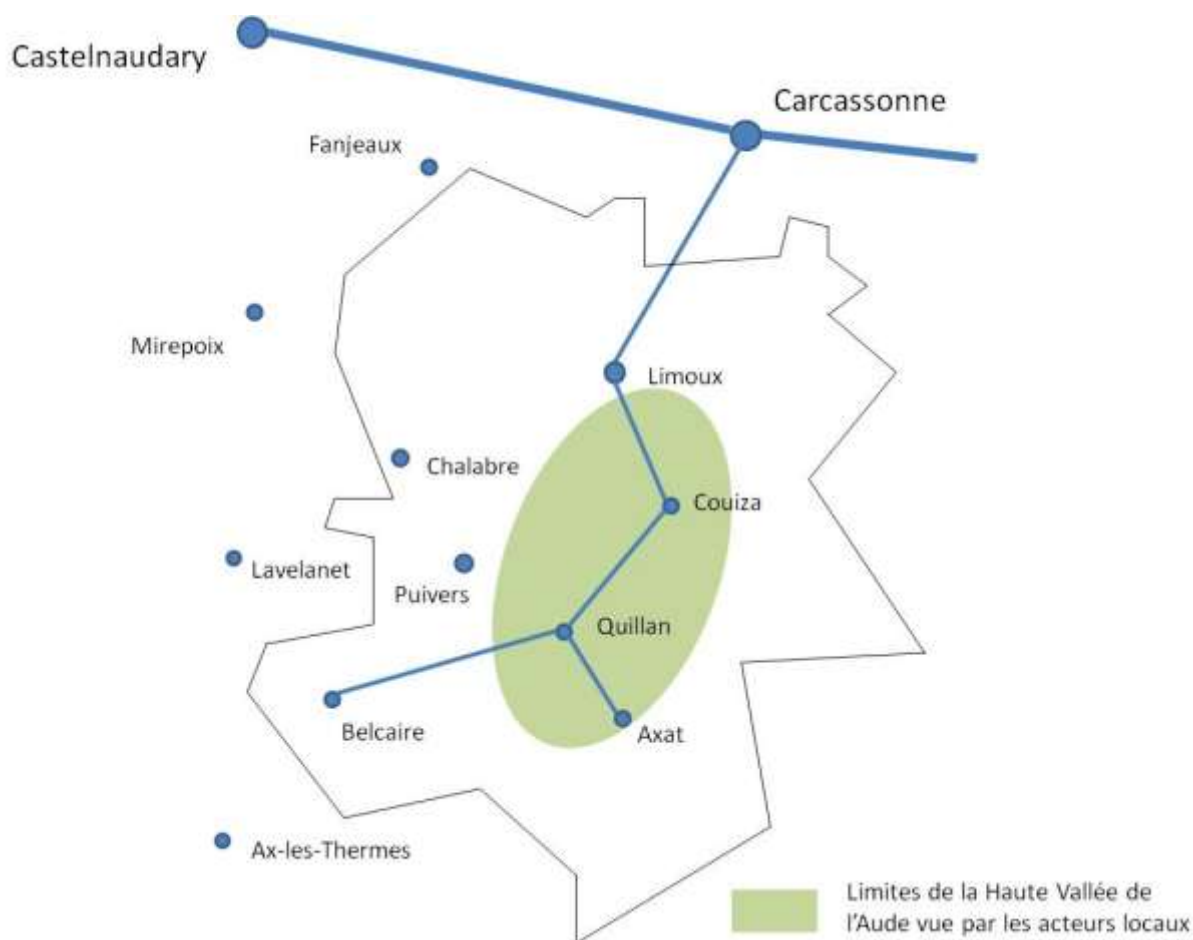


Figure 52. Carte de présentation des limites de la HVA selon les dires d'acteurs

### 3.2. Le découpage réalisé par les acteurs locaux

La HVA est perçue comme une zone rurale, dotée d'un cadre de vie agréable. Elle est située au sud de l'autoroute Toulouse – Narbonne et est traversée par l'axe principal Carcassonne – Quillan.

Selon les dires d'acteurs, le territoire est scindé en trois grands sous-ensembles caractérisés par leurs productions agricoles (figure 53). Au Nord, la première zone comprend les cantons de Limoux, Saint Hilaire, Alaigne et le nord du canton de Chalabre. Cette zone est considérée comme essentiellement viticole. Au centre, les acteurs délimitent une zone comprenant les cantons de Quillan et Couiza, caractérisée par des élevages de petite taille, tant en surface (SAU) qu'en taille de troupeaux. Enfin, ils considèrent le Sud comme une zone d'élevage extensif qui s'étend sur les cantons de Belcaire et d'Axat.

Les habitants et les acteurs locaux se déplacent et circulent au-delà des limites du Pays pour leurs activités professionnelles. Ainsi, le Pays de Sault et le Chalabrais sont présentés comme tournés vers l'Ariège. Pour l'illustrer, nous pouvons retenir l'exemple d'éleveurs du Pays de Sault qui, pour des raisons de coût et d'accessibilité à la découpe font abattre leurs animaux en Ariège. Le Razès serait lui tourné vers le Lauragais, tandis que les habitants de l'Est du canton d'Axat se dirigent préférentiellement vers Perpignan. Le Limouxin et le Saint-Hilairois sont présentés comme étant en lien avec Carcassonne, mais contrairement aux autres relations évoquées, les échanges semblent réciproques.

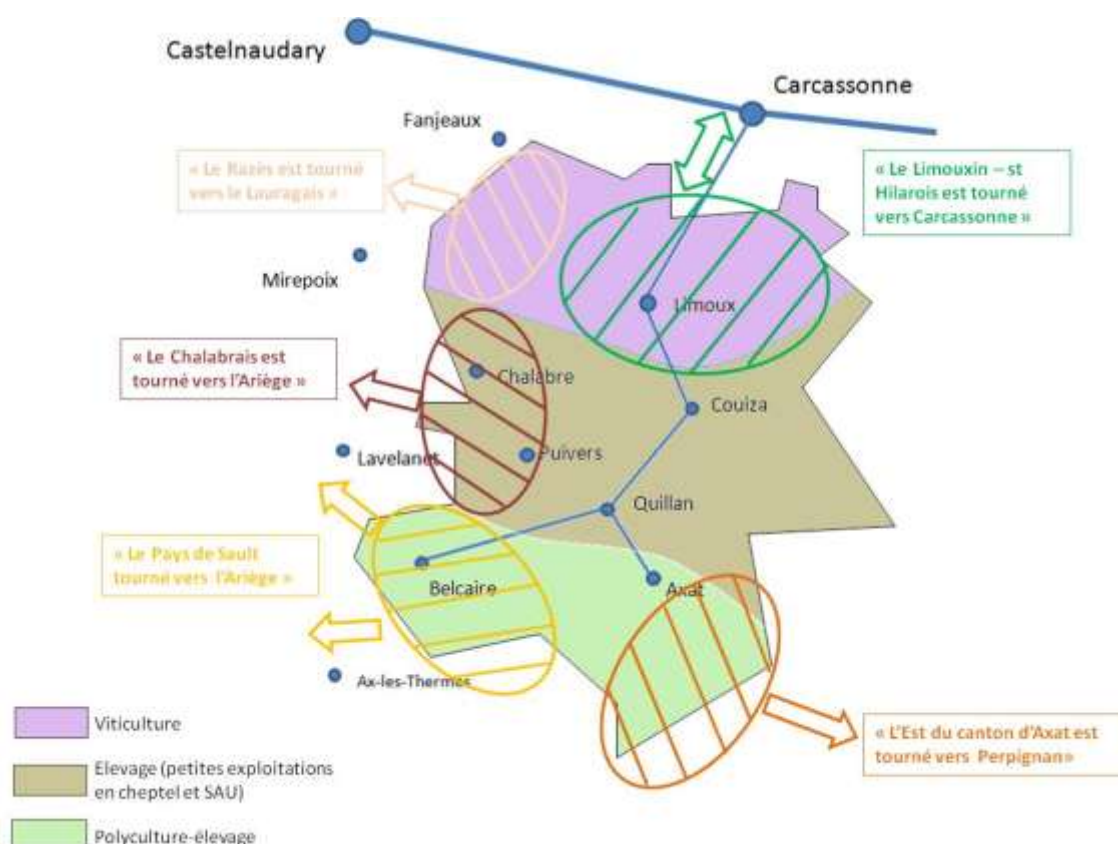


Figure 53. La Haute Vallée de l'Aude vue par les acteurs enquêtés

Les trois zones délimitées par les acteurs rencontrés présentent des similitudes avec la carte des OTEX du département de l'Aude (figure 54), proche de la réalité agricole du territoire. Cependant, le centre du territoire, c'est-à-dire la zone des cantons de Couiza et Quillan, comprend essentiellement des exploitations de polyculture et polyélevage. D'une manière générale, la population a une vision juste de son territoire et des productions agricoles présentes.

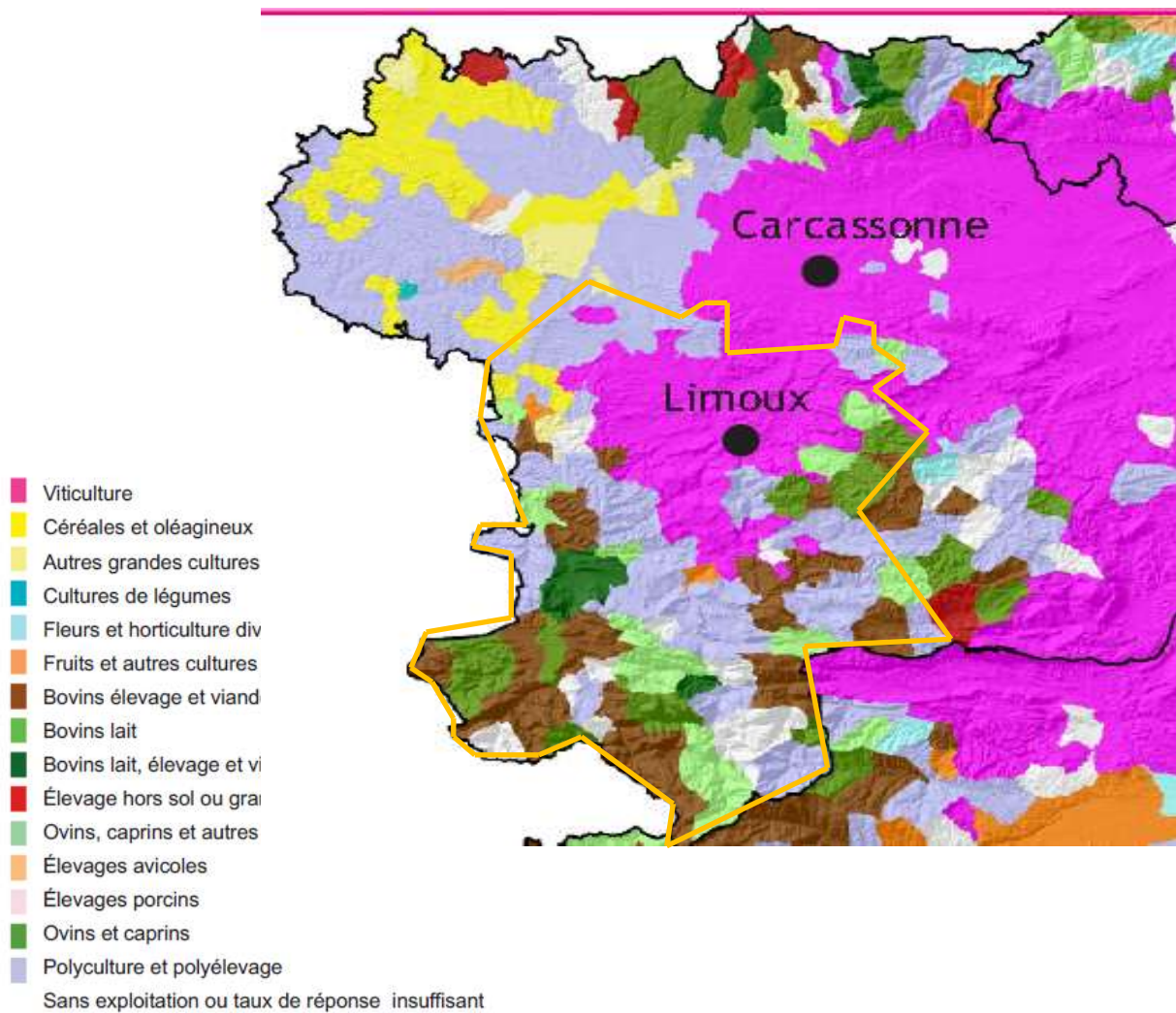


Figure 54. Les productions agricoles du pays de la haute vallée de l'Aude (Sources : Agreste - Recensement agricole 2010)



Vers  
Toulouse (93  
km)



Castelnaudary

Carcassonne

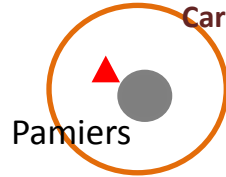


Vers Montpellier  
(149 km)

Fanjeaux

Le Razès est tourné vers le  
Lauragais et vers le  
Carcassonnais

Le Limouxin – St Hilairois  
est tourné vers Le  
Carcassonnais



Pamiers

Mirepoi  
x

Limoux

Le Chalabrais est  
tourné vers l'Ariège



Lavelanet

Chalabre

Couiza

Puivert

Quillan

Le Pays de Sault est  
tourné vers l'Ariège

Belcaire

Axat

Ax-les-Thermes

Le canton d'Axat est  
tourné vers  
Perpignan

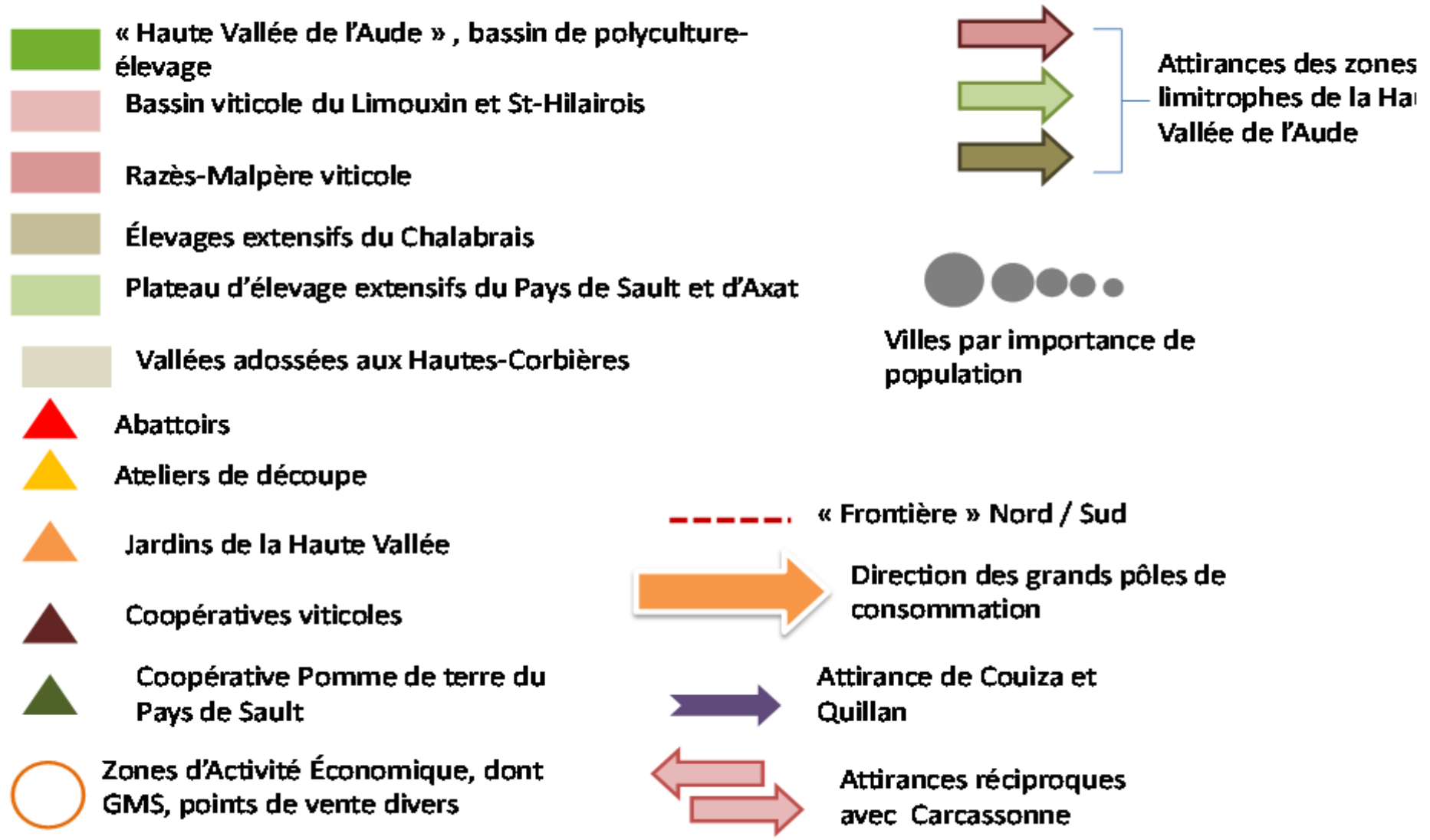


Figure 55. Carte de synthèse du territoire de la HVA



## 4. Le capital territorial

### 4.1. Territoire

#### 4.1.1. Un territoire d'arrière-pays

La géographie et l'orientation de la Haute Vallée de l'Aude organisent et structurent le territoire. Celui-ci est divisé en deux grandes zones distinctes séparé par l'étroit d'Alet :

Le Nord, composé d'un large bassin avec des versants au relief plus doux, se distingue par son dynamisme économique, notamment au travers de sa spécialisation en viticulture, facilité par la proximité de Carcassonne et de l'autoroute, avec une plus forte concentration de la population. Néanmoins, son attractivité fait que la pression urbaine entraîne une augmentation des prix du foncier et une diminution des surfaces des terres agricoles.

Au sud, la vallée est d'abord plus étroite, puis très encaissée, entre les prémices des Pyrénées à l'ouest et les Hautes Corbières à l'est. Ces versants plus prononcés lui confèrent un caractère plus reclus, sauvage même, voire isolé par endroits. C'est aussi là que se concentre le patrimoine naturel des lieux (dont les gorges et défilés ou les châteaux de Puivert et Arques). De fait, on y trouve moins d'activités, avec une agriculture plus extensive, moins de population, l'espace y étant plus contraint et les distances à parcourir étant plus importantes.

Les caractéristiques pédoclimatiques et topographiques font que même les productions agricoles sont contraintes et limitées avec notamment une plus large place à l'élevage extensif et aux quelques boisements productifs (tels que Rialsesse, Fanges, Castillou et Gramontès). Ceci constitue un facteur limitant de diversification et d'installation.

L'agriculture est également un caractère fort du territoire, les locaux se qualifiant de « gens de la terre » et reconnaissent le territoire par l'entrée agricole.

Ces caractéristiques limitent également le développement du réseau routier sur le territoire, voire des possibilités de transport collectif. La RD 118 y est centrale, doublée par la voie ferrée, en distribuant les accès perpendiculaires à la vallée, ce qui pèse sur la logistique et l'accessibilité en général.

Les transports collectifs se concentrent également le long de l'Aude, avec des prix attractifs grâce aux soutiens publics, mais sans que leur fréquence ou les horaires soient adaptés (par exemple, le TAD plutôt pour les personnes âgées). Plus on « s'enfonce » dans la HVA, plus les inégalités dans le territoire semblent se renforcer.

De fait, les activités se positionnent essentiellement le long de l'axe principal en différentes zones d'activités entre Limoux et Quillan, les deux pôles structurant du territoire.

Cependant, la qualité du cadre de vie, le climat agréable et la diversité des paysages participent à un sentiment de tranquillité et constituent les principaux atouts du secteur, voire un facteur d'identité (ce n'est pas qu'un « produit touristique »).

De plus, les centres urbains (Carcassonne, Toulouse) ne sont jamais à plus d'une heure selon où l'on se situe. Cet isolement « relatif » est donc bien vécu par les habitants qui assument ce caractère rural, avec ses aléas (usage de la voiture bien obligé parfois, moins de services qu'à la ville, etc.), ce qui peut être également recherché par certains...

#### 4.1.2. Un pays appelé à évoluer avec une gouvernance divisée

Le Pays de la HVA n'a pas véritablement d'existence propre et n'est pas reconnu comme fédérateur du développement territorial. La faiblesse de ses moyens humains, les conflits anciens entre le nord et le sud, ou entre certains pôles comme Quillan-Couiza au cœur de la vallée, n'en sont que quelques témoins...

De plus, les pourtours de la vallée sont plutôt tournés ou attirés vers les Pyrénées Orientales, l'Ariège, ou le Lauragais et le Carcassonnais. Ils contribuent à un éclatement du territoire (dans les territoires de vie individuels et professionnels). Même l'appellation de « Haute Vallée de l'Aude » la plus largement partagée correspond au cœur de la vallée, entre Alet et Axat.

Dans ces conditions, il semble difficile de se fédérer à l'échelle du Pays et les logiques de développement se cantonnent à l'échelle des huit communautés de communes actuelles. Le programme Leader en est un exemple : il aurait pu permettre au territoire de se saisir d'un projet global de développement durable du territoire.

Seules les thématiques du tourisme (avec le SLOT) ou de la forêt (avec la charte forestière) ont pu être investies récemment. Aussi, des conflits et rivalités prédominent entre des personnalités locales, entre communes et entre intercommunalités, au détriment d'un projet global et fédéré. Il s'en ressent également et globalement en manque de dialogue entre société civile et gouvernance, ou selon les cas de figure, les décideurs et les actions mises en avant ne sont semblent pas toujours en adéquation avec les besoins des locaux. La HVA est parfois qualifiée de « territoire de fiefs » par certains ce qui illustre bien la situation...

La réforme des collectivités territoriales devant conduire à fusionner les 8 CdC en seulement 3 avec une répartition Nord/Sud et un isolement de la CdC de Couiza au centre, saura-t-elle atténuer les disparités et lancer un développement territorial qui tarde à se mettre en place au profit d'actions sectorielles et localisées ? Rien ne semble aussi certain...

### 4.2. Les activités

#### 4.2.1. Un territoire qui plus de 30 ans après le déclin industriel peine à se relever

Le passé industriel de la Haute Vallée de l'Aude semble encore marquer profondément l'esprit de la population et des décideurs locaux. Le déclin industriel des années 70, suite à la perte des activités fleurons (la chaussure, la chapellerie, l'ameublement) du territoire, a conduit à une perte de l'identité ouvrière et a laissé un vide encore perceptible aujourd'hui.

Le taux de chômage reste encore supérieur à la moyenne régionale et nationale. La requalification des ouvriers vers de nouvelles activités semble difficile à mettre en œuvre. En effet, l'état d'esprit semble être plutôt celui de l'attentisme, voire d'un certain fatalisme. Par ailleurs, l'acceptation du changement paraît délicate, la fierté voulant que l'initiative soit avant tout locale.

#### 4.2.2. Un entrepreneuriat individuel, de niche, et un déficit de structuration collective

Malgré ce constat, certaines activités nouvelles ont su voir le jour, et tirer leur épingle du jeu. Tout d'abord, les TPE et PME se sont développées, témoin d'un petit entrepreneuriat local, et compensent une partie du vide laissé par la fermeture des usines. Pour autant, leur potentiel d'accroissement semble limité. Si les services (santé, services publics et administrations, ...) et les commerces de proximité sont globalement bien représentés, des inégalités de répartition dans le territoire (plus on va vers le sud et hors des pôles de la vallée) et certains manques existent (spécialistes des métiers de la santé : pédiatres, ophtalmo, etc.).

Malgré cela, des initiatives et des projets individuels de niches fonctionnent (ex : Plantes aromatiques et médicinales, pomme de terre du pays de Sault). Cependant, lorsque ces projets sortent des cadres habituels, un manque d'accompagnement et de soutien est souvent perceptible. Les quelques initiatives qui auraient pu être porteuses ont d'ailleurs souvent été des échecs

#### 4.2.3. Une agriculture porteuse à conforter ?

Le Nord, lieu de production de la blanquette de Limoux (plus vieux vin brut du monde) et du Malepère, s'est organisé pour valoriser au mieux ses produits. Les trois caves ont su se partager les gammes de vins et favoriser la complémentarité plutôt que la concurrence et l'esprit individualiste. De plus, un travail sur la qualité et le respect de l'environnement est entrepris depuis peu pour poursuivre le développement de l'image positive et pour améliorer la qualité des productions.

Au Sud, où les terres sont moins riches, les exploitants agricoles ont développé quelques productions phares, telles que la pomme de terre du Pays de Sault ou la vache Gasconne. Néanmoins, celles-ci restent des initiatives de petites échelles. En effet, les producteurs de pomme de terre sont minoritaires et le débouché privilégié en viande reste le brotard à l'export.

Sur la totalité du territoire, on voit apparaître une plus grande volonté de promouvoir les produits bio. Cette tendance est impulsée par la présence d'associations telles que Nature et progrès et l'ADEAR (confédération paysanne) qui accompagnent des installations dites « non conventionnelles ».

Ces modes de production plus respectueux de la nature, ont été précurseurs des circuits de proximité. Plus généralement, l'essor des produits locaux, laisse présager un avenir favorable pour les différents projets de consommation de proximité. Ces projets devront tenir compte des contraintes liées au relief, notamment en termes d'approvisionnement.

Des outils de transformation existent déjà sur le territoire tels que l'abattoir de Quillan, les Jardins de la Haute Vallée... Ces initiatives collectives permettent une valorisation des produits locaux.

Différents labels sont également mis en place afin de promouvoir les atouts du territoire. Par exemple, la marque Pays Cathare se décline à travers une gamme de produits diversifiées, alimentaires ou non. Néanmoins, elle n'est pas toujours gage de qualité par les consommateurs, ni de retombées économiques pour les producteurs.

Aujourd'hui, les consommateurs sont sensibles à l'agriculture de proximité mais laissent transparaître une certaine confusion quant à la compréhension des termes. La notion de circuits courts n'est pas particulièrement explicite, et seul le concept de « produit local » reste évocateur.

#### **4.2.4. Le tourisme : un potentiel non inépuisable**

La Haute Vallée comporte différents éléments de patrimoine culturels et historiques, en lien avec le catharisme qui ont marqué le Grand Sud-Ouest (châteaux et abbayes). Le tourisme a su s'appuyer sur ce patrimoine en valorisant des sites pôles comme produits d'appels. Néanmoins, cet élément ne constitue pas une véritable spécificité du territoire. La Haute Vallée de l'Aude pourra difficilement rivaliser avec des sites comme Carcassonne ou Peyrepertuse et Quéribus.

La viticulture au Nord et les activités de pleine nature au Sud permettent aussi d'attirer les touristes. Cependant, ils ne sont pas propres au territoire. Le seul véritable produit phare du terroir est la Blanquette de Limoux, dont l'image pourrait être davantage exploitée.

A noter, que des événements ponctuels, tels que les festivals et les marchés, sont recensés mais ne sont pas pour autant des actions porteuses de sens pour définir une identité à ce territoire.

Différents réseaux, tels que « Bienvenue à la Ferme » et « Accueil Paysans » se sont structurés autour de ces thèmes et permettent de mettre en relation les producteurs et les touristes. Cependant, ces réseaux sont portés par des organismes extérieurs au territoire. Un manque d'organisation collective propre à la Haute Vallée est aussi perceptible.

Une marge de progression apparaît néanmoins sur ce territoire. Le SLOT réalisé en 2007, contribuera à cette progression.

Aujourd'hui, se pose la question de la stratégie à adopter. Effectivement, un développement touristique plus intense pourrait nuire à l'image de « calme et de nature préservée » revendiquée par la HVA. De plus, le seul développement du tourisme comme activité motrice semble trop risqué.

### **4.3. Les hommes-les femmes**

#### **4.3.1. Un métissage de la population**

Le territoire de la HVA est depuis toujours une « terre d'accueil », comme le démontre son histoire. Il a connu différentes périodes d'occupation et l'arrivée successive de plusieurs vagues de migrants :

- les « 68tards » ou les néo-ruraux plus récemment, parfois qualifiés de marginaux (en lien ou pas avec le phénomène Bugarach de la fin 2012),
- des étrangers d'Europe du Nord plus ou moins jeunes.

Elles ont néanmoins permis de maintenir et de renouveler la population. Les arrivants insufflent des idées nouvelles et un dynamisme certain. Par exemple, les néo-ruraux qui s'installent en agriculture développent souvent des systèmes innovants (agriculture biologique, diversification, transformation, produits atypiques...) même si les exploitations demeurent petites et les productions peu importantes.

Ces vagues d'immigration, en particulier celle des retraités d'origine étrangère, stimulent également l'économie locale par l'intermédiaire de la rénovation du bâti, de l'achat de produits locaux,... En effet, ces nouveaux arrivants, plus ou moins intégrés selon les cas, amènent tout de même des éléments favorables pour l'économie locale. Malgré le besoin de plusieurs générations pour s'intégrer, ils semblent bien accueillis par les habitants locaux.

Pour une partie de la population, l'identité ouvrière semble toujours présente. Malgré une tradition socialiste et un syndicalisme très présent (esprit de collaboration, sens du collectif) les ouvriers n'ont pas su se fédérer pour saisir de nouvelles opportunités. Ils cherchent encore leur voie.

### 4.3.2. Une identité à réinventer

Aujourd'hui la population de la HVA est marquée par une diversité sociale, culturelle et les Hommes possèdent des valeurs différentes. Dans ce contexte et compte tenu de l'absence de véritable projet commun, la construction d'une identité partagée est difficile. Le manque de fédération peut, pour partie, expliquer ce phénomène.

Pour conclure, le territoire est accueillant et les habitants y sont attachés. Néanmoins il est important de noter que la tendance individualiste pourrait freiner les projets collectifs, surtout au sud.

## 4.4. Conclusion

La première observation qui peut être retirée du capital territorial est que le Pays de la HVA est un territoire hétérogène d'un point de vue aussi bien territorial qu'identitaire. De plus, le territoire n'est pas fédéré à l'échelle du Pays mais plutôt à celle des CdC. Les zones situées en bordures du Pays sont fortement influencées par les pôles extérieurs (Ariège, Perpignan, Carcassonne...). On constate aussi un manque de coordination des élus autour de la réalisation de projets à l'échelle du Pays. Cette diversité et ce manque de cohésion sur le Pays entraîne l'absence d'une identité partagée sur le territoire. Il peut alors sembler difficile de trouver des projets de développement commun si cette situation perdure.

Toutefois le territoire possède de nombreux atouts sur lesquels s'appuyer. D'une part, le tourisme qui se focalise surtout sur le patrimoine historique et naturel de la HVA, peut être un pivot du développement de la HVA, mais ne peut à lui seul faire vivre tout le territoire et tous les acteurs. De plus, outre la blanquette de Limoux, il n'y a que peu ou pas de produits phares, autour desquels pourrait se construire une identité ne pouvant s'inventer qu'au travers de quelques événements ou festivals ponctuels.

D'autre part, si le secteur agricole au Nord a su s'organiser collectivement et se structurer pour développer le marketing autour des vins tranquilles et effervescents, au Sud l'agriculture est



marquée par un organisation collective plus délicate autour de la filière bovin viande minée par des échecs collectifs où priment au final de nombreuses initiatives individuelles. Si l'agriculture biologique également est en essor sur le territoire et s'appuie sur un réseau bien organisé. Globalement, on dénote un manque d'actions collectives sur le territoire et tous ne sont pas en bio.

Le potentiel de développement des Circuits Courts est bien présent en HVA, mais, sans organisation collective et projets coordonnés y compris en terme de vocabulaire commun. Les actions seront difficiles voire compromises dans leur pérennité

La figure 56 suivante image cette synthèse :

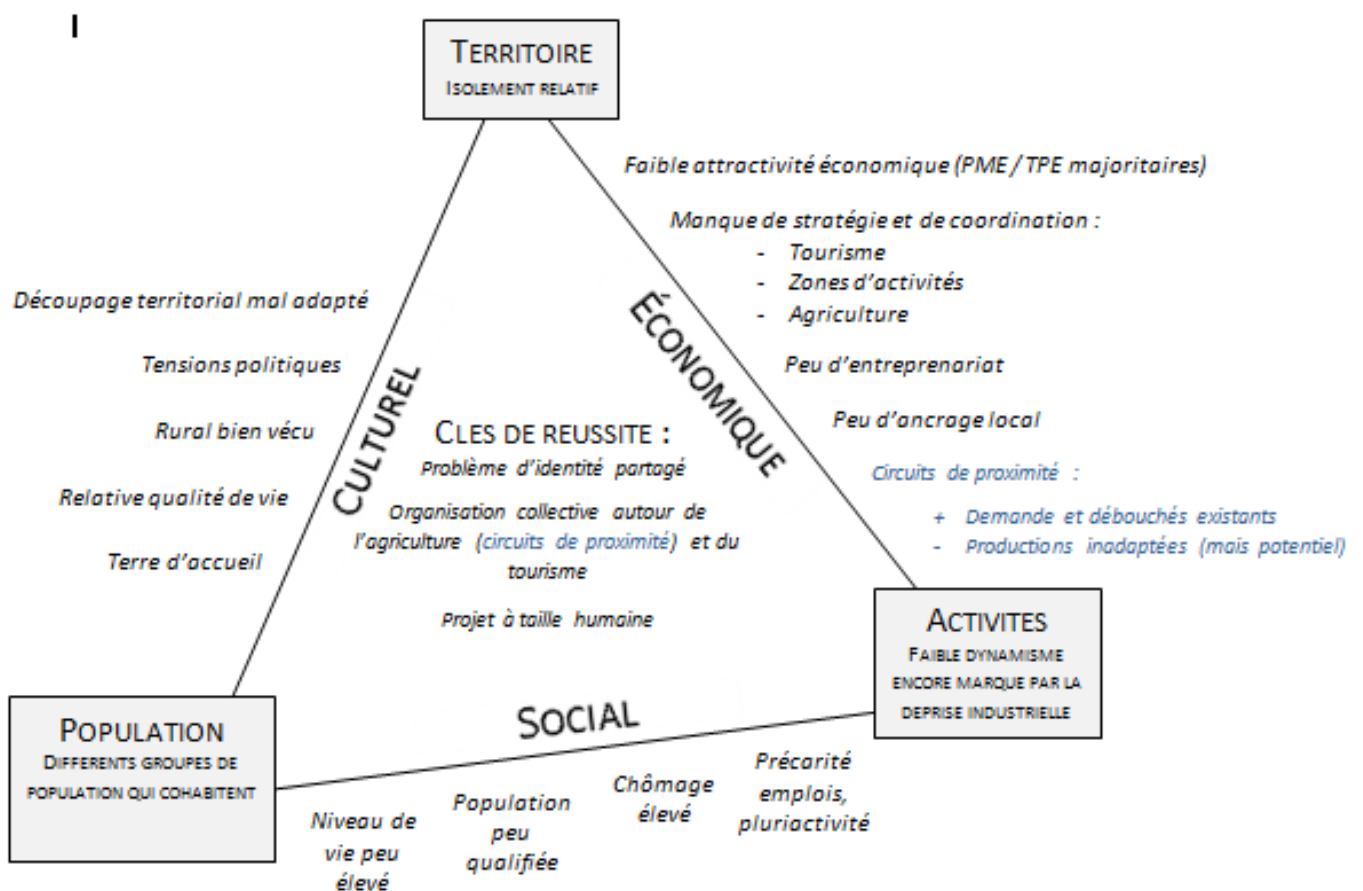


Figure 56. Schéma du capital territorial

---

## Partie 4 : Scénarios prospectifs

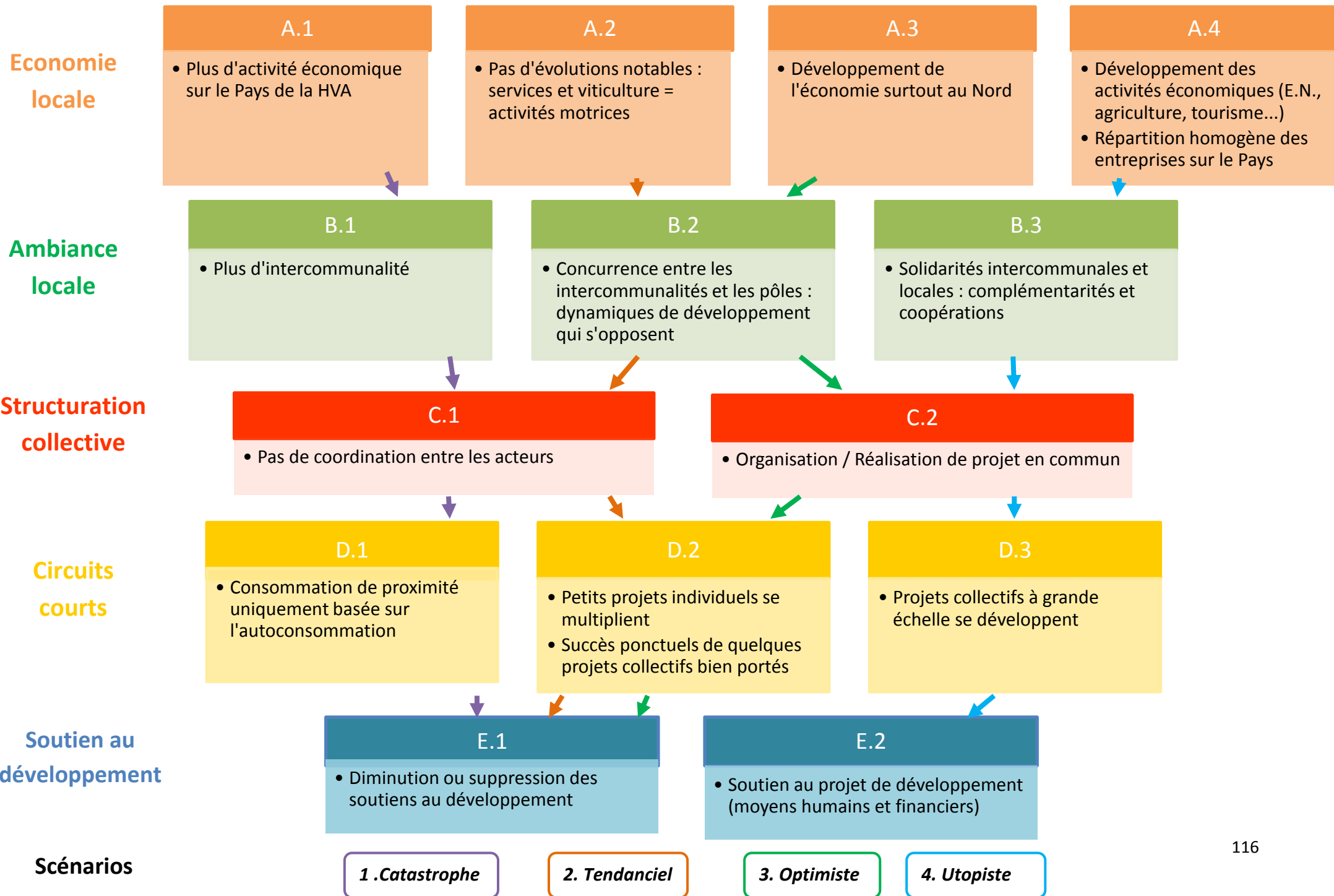
---

L'étape prospective vise à illustrer de manière générale les dynamiques et devenir pressentis pour le Pays de la HVA à l'horizon 2035. Cet exercice, mettant en avant des scénarios, doit permettre de faire réagir et de mieux positionner les actions à venir en lien avec la question posée, le développement des circuits courts et d'une agriculture de proximité. Cette réflexion s'appuie sur :

- des tendances lourdes, c'est-à-dire des facteurs clés qui sont invariables (1) qui sont communes à tous les scénarios
- des incertitudes critiques, c'est-à-dire des variables (positives ou négatives) dont l'évolution est sujette à débat, et des modalités d'évolution retenues pour ces incertitudes (2) qui vont varier d'un scénario à l'autre, comme on peut le constater dans le tableau 20 ci-après.

Dans le cadre de notre étude en HVA, quatre scénarios (ou histoires possibles) mettant en œuvre des combinaisons différenciées d'incertitudes critiques ont été élaborés (3).

Tableau 20. Tableau de déclinaisons des incertitudes et modalités



# 1. Les tendances lourdes

- **Crise économique mondiale**

La crise économique de 2008, laisse encore des traces dans l'économie actuelle. Aujourd'hui la tendance est à la relocalisation de la production et de la commercialisation.

- **Une démographie agricole en déclin**

Depuis ces dernières années, le nombre d'exploitations agricoles en France n'a cessé de diminuer pour passer de 600 000 à 326 000 exploitations. Cette tendance à la baisse risque de se poursuivre dans les années à venir et conduit d'une part à un agrandissement des exploitations restantes et à la disparition d'autres encore.

- **Énergie**

La diminution des ressources en énergie fossile (pétrole...) conduit à une augmentation globale du prix des carburants et de l'énergie en général qui ne cessera de progresser dans les années futures.

- **Environnement**

Compte tenu de la volonté sociétale d'engager des politiques en faveur du respect de l'environnement (Grenelle 1&2 ou Réforme de la PAC « plus verte » plus particulièrement) et de la nécessaire conservation des ressources (en eau notamment), des contraintes réglementaires, en vue de limiter l'impact des activités de l'homme, risquent d'être de plus en plus strictes.

# 2. Les incertitudes critiques

Cinq variables ont été déterminées et qualifiées d'incertitudes critiques :

- L'économie locale (emplois, activités, attractivité)
- Les circuits courts (selon leurs formes, modalités, etc.)
- Les soutiens (aux actions et projets) au développement territorial et agricole.
- L'ambiance locale, en lien notamment avec l'entente entre décideurs et porteurs de projets, les modalités de concertation et de dialogue entre population / gouvernance, ou l'impact à venir de la réforme territoriale en cours
- La structuration collective et identité locale (soit la capacité et la volonté de travail en commun)

Ces variables trouvent des déclinaisons différentes selon les scénarios. Par exemple, une aggravation de l'ambiance locale dans le scénario le plus noir et une amélioration dans le scénario le plus optimiste.

## 3. Les scénarios

Plusieurs déclinaisons des incertitudes critiques identifiées permettent de dresser quatre scénarios. Ces derniers sont présentés du plus négatif au plus optimiste. Les titres qui leurs ont été attribués sont sous forme d'expression et permettent de donner un peu de légèreté. Ils servent à cibler les leviers des évolutions possibles.

Le premier scénario dépeint une aggravation caricaturale de la situation avec une destruction de l'économie, une désertification du sud du pays et un changement climatique lourd de conséquences. Le second et le troisième constituent des scénarios plus réalistes. Le second décrit des évolutions tendanciennes qui conduisent au maintien du dynamisme du nord du territoire et des entités individualistes freinant la structuration collective. Le troisième, le plus probable, aboutit au développement de l'économie locale basée sur la coopération des acteurs des principales filières et les débouchés locaux. Le quatrième s'inscrit dans un contexte de développement durable intégré. Il suggère des voies d'amélioration notamment liées à la coopération et découle sur un pays unifié portant des projets de développement acceptés par tous.

### 3.1. SCENARIO 1 CATASTROPHE : « La fin du monde n'est pas loin »

Ce scénario est celui d'une aggravation de la situation actuelle au vue de différents facteurs. Il est résultat de la déclinaison des incertitudes critiques A1+B1+C1+D1+E1 (voir tableau 20). Il s'agit d'une vision très « noire », voire presque trop caricaturale d'une dégradation générale du territoire.

#### 3.1.1. Une dégradation nette de l'économie et des soutiens publics

Le contexte international ne s'améliore pas. La crise financière et économique perdure et la dette publique se creuse. En essayant de relancer l'économie par une politique d'assistance au bénéfice des principaux acteurs économiques, la France s'enlisera dans une faillite irréversible et accroîtra encore son déficit. Les capitaux seront en fuite, les investisseurs se retireront, les rares entreprises restantes seront en difficulté pour la plupart. L'Etat se retrouvera dans l'obligation de stopper brutalement les financements publics, y compris les prestations et sociales, sinon elle devra faire face à une inflation exponentielle. Les difficultés économiques génèreront de nouvelles faillites étatiques en cascades.

Les conflits entre les communes et intercommunalités qui s'arracheront les maigres subventions disponibles, entraveront fortement le fonctionnement du territoire. En suspendant les soutiens financiers, on observera une dégradation des infrastructures publiques (entretien du réseau routier, des lignes électriques...), une disparition des services de proximité, ainsi qu'un arrêt progressif de toute initiative de développement territorial.

Outre le fait que les infrastructures seront de plus en plus endommagées, le pic de production de pétrole sera atteint et remettra en cause l'ensemble des moyens de production et de déplacements. Le réseau routier et les transports seront tellement dégradés faute d'entretien et de moyens que la population devra abandonner peu à peu l'idée de pouvoir se déplacer....

### 3.1.2. Une désertification du sud à l'origine d'une fracture sociale

Le Pays de la haute vallée de l'Aude n'existera plus. Le territoire sera fracturé en deux entités.

La population du sud va se déplacer vers le nord ou à l'extérieur du territoire. Limoux deviendra à terme une cité dortoir de Carcassonne. Les terres agricoles et les zones industrielles laisseront leur place à des quartiers résidentiels. La traditionnelle Blanquette ne sera plus une production locale. Elle sera délocalisée en Chine. Le nombre de chômeur va exploser, les conflits sociaux se multiplier.

La vallée et le piémont vivront en autarcie. La population marginalisée de cette zone du sud sera de très faible densité. De nouveaux marginaux intégreront ce territoire isolé. Les habitants prôneront la décroissance et l'esprit communautariste. L'agriculture sera réduite à de petites structures diversifiées qui serviront uniquement à l'autoconsommation. Une organisation autour du troc sera développée entre ces habitants qui s'émanciperont peu à peu du système économique classique.

### 3.1.3. Le climat s'affole, la forêt l'emporte

Dans le monde entier, des catastrophes climatiques perturberont fortement les activités agricoles. En France, l'élevage aura nettement régressé par manque de fourrages et d'eau. La HVA ne sera pas épargnée. Les sécheresses répétées rendront les productions agricoles difficiles d'autant plus que de multiples crues (de l'Aude notamment) viennent aggraver la situation.

La production agricole de la Haute Vallée sera limitée à quelques troupeaux bovins et quelques vignes de basse qualité qui subsisteront sur les coteaux et seront destinées à une consommation locale. La principale source d'alimentation sera la production vivrière autoconsommée. On pourra dès lors s'attendre à la progressive disparition de toute l'activité agricole que ce soit pour les circuits longs ou courts. La forêt reprendra petit à petit le dessus sur l'ensemble du territoire et constituera finalement un puits de carbone et un important réservoir de biodiversité, où les pouvoirs publics auront la main mise... Il ne restera en effet que très peu d'habitants qui parviendront plus ou moins à entretenir et exploiter la couverture forestière.

La carte suivante présente l'évolution possible du territoire dans la situation catastrophe :

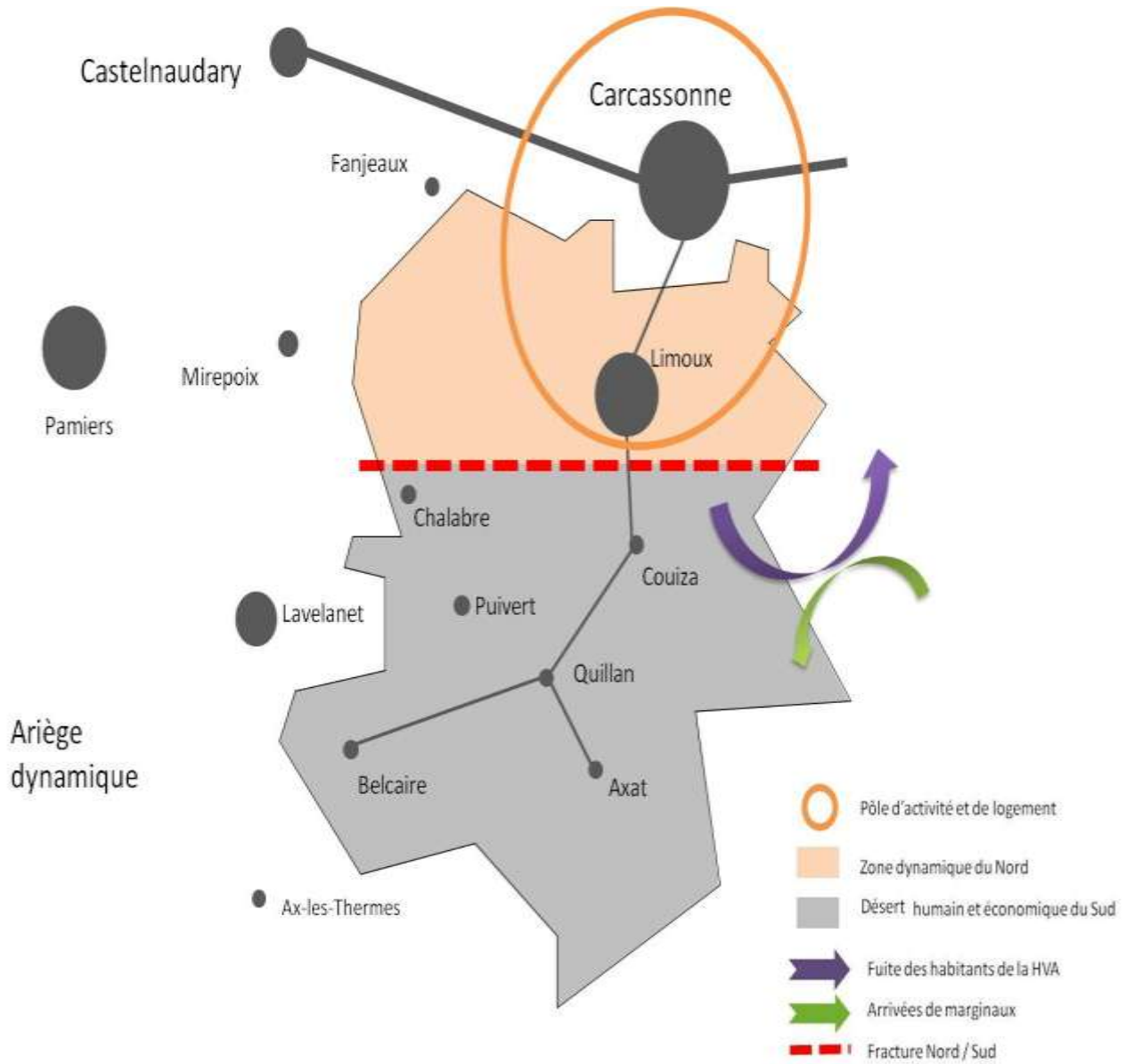


Figure 57. Carte représentative du scénario catastrophe

## **3.2. SCENARIO 2 TENDANCIEL :**

### **« qui ne tente rien n'a vraiment rien »**

Ce second scénario est le résultat de la déclinaison des incertitudes critiques A2+B2+C1+D2+E1 (Voir tableau 20). Il repose sur une évolution « au fil de l'eau », c'est-à-dire qu'il tend à illustrer les conséquences du prolongement de la situation actuelle du territoire.

#### **3.2.1. Une économie et des services concentrés dans les pôles existants**

La plupart des entreprises s'implantent à proximité des principaux pôles du territoire, à savoir Limoux, puis Quillan et accessoirement Couiza.

Du fait de la proximité de l'autoroute et de Carcassonne, le développement de Limoux et de la partie nord du territoire sera plus important. En lien avec la réforme territoriale, ils contribueront à la création d'une fracture de plus en plus visible avec la partie sud. Cette dernière délaissée par le Nord du Pays, tentera de se fédérer afin d'avoir plus de poids et mettre en place des projets de développement. Seule, la Communauté de Communes de Couiza finira par s'essouffler en particulier suite au départ de l'entreprise Nougaret, d'un manque de patrimoine touristique (l'effet Bugarach est passé il y a bien longtemps...) et au manque de moyens financiers et de coordination entre acteurs.

Le territoire continuera à être une « terre d'accueil ». D'une part, l'arrivée massive de personnes âgées, à la recherche d'un cadre de vie agréable, conduira à dynamiser le secteur des services à la personne et augmentera les offres d'emploi dans ce secteur. D'autre part, les néo-ruraux ayant des « petits projets individuels » pourront continuer à s'installer en agriculture mais uniquement sur de petites surfaces. Par contre, les possibilités de mettre en place des projets à plus grande échelle sembleront plus compliqués, faute de moyens et de coordination notamment.

#### **3.2.2. La viticulture permet un dynamisme du Nord alors que la production diminue au Sud**

La tendance générale à la diminution du nombre d'exploitations sera accentuée par la difficulté d'accès au foncier et entraînera la multiplication de petites exploitations, sur de petites surfaces. La principale conséquence sera la diminution de la production agricole et la fermeture des paysages au sud. A l'inverse, au nord, la filière viticole gardera son dynamisme autour de la blanquette de « Limoux » même si l'aire de production sera réduite sous les pressions foncières. Egalement, les débouchés en VD continueront à exister au nord de par la proximité de Carcassonne et des voies de circulation, au sud les projets seront difficiles voire inexistantes plus particulièrement par manque de mise en réseau entre les producteurs.

#### **3.2.3. Un territoire composé d'entités « individualistes »**

La conjoncture économique ainsi que l'incapacité à proposer un projet de territoire innovant à l'échelle intercommunale entraînera une diminution voire une suppression des soutiens financiers (aides européennes dont LEADER, de l'Etat...).



Par ailleurs, malgré la réforme des collectivités territoriales, chaque entité restera centrée sur ses propres intérêts, sans prendre en compte les enjeux communs et sans écoute entre élus.

Ceci peut s'expliquer par l'absence toujours perceptible, d'une identité partagée et fédératrice de nouvelles initiatives, à l'échelle du pays. Chacun vivra bon an mal an, sans que l'avenir des uns ou des autres ne soit vraiment assuré...

### 3.2.4. La structuration collective : frein au développement territorial

Les difficultés d'organisation collective ne seront pas ressenties qu'au niveau de la gouvernance mais également dans la plupart des projets collectifs.

Ce serait par exemple le cas de la filière touristique qui, malgré des efforts de coordination, n'arrivera pas à mettre en place une offre adaptée. Les touristes resteront de passage et ne participeront pas au développement économique du territoire. De plus, le nombre de touristes diminuera parce que le territoire ne sera pas plus attractif que d'autres et que la crise économique sera passée par là, les gens ayant moins de moyens à consacrer à leurs vacances ou loisirs et à se déplacer.

Ces difficultés à travailler ensemble diminueront les chances de réussite des « circuits de proximité collectif » en particulier dans la partie sud de la HVA, où les problèmes de travail en collectif seront encore plus présents, à la faveur d'autres échecs collectifs notamment sur le développement de l'agri-tourisme local.

Cependant, quelques projets solides déjà en place, fonctionneront encore. C'est le cas par exemple des Jardins de la Haute Vallée de l'Aude ou de l'abattoir de Quillan, outils de transformation permettant le maintien d'une petite agriculture de proximité. Le projet des « steaks hachés surgelés », soutenu par quelques acteurs locaux sera une réussite partielle toutefois, l'outil se mettant en place mais l'approvisionnement étant destiné à d'autres marchés que le local (sur Toulouse notamment et à Carcassonne). De plus, seuls quelques producteurs seront impliqués dans ce système, d'autres préférant restés en vente directe individuelle par exemple, et la production restera marginale faute de quantité également.

La réussite de démarches similaires dans les territoires voisins, en matière de circuits courts ou d'outils de distribution / transformation restera une forte concurrence pour la HVA qui ne rendra que plus difficile le projet de plateforme de la CdC de Couiza Faute de productions et de marchés suffisants... Au final, quelques projets auront pu se mettre en place, mais sans réussir dans la durée, faute d'investissements nécessaires notamment sur les moyens et longs termes. Ce sera le cas de l'outil de congélation et conditionnement de steaks hachés par exemple, qui ne sera plus aux « bonnes » normes assez rapidement et qui faute d'être concurrent en volume et approvisionnant des bassins de consommation hors HVA où il y aura une forte concurrence sera vite mis hors du jeu.

La carte suivante présente l'évolution possible du territoire dans la situation tendanciel :

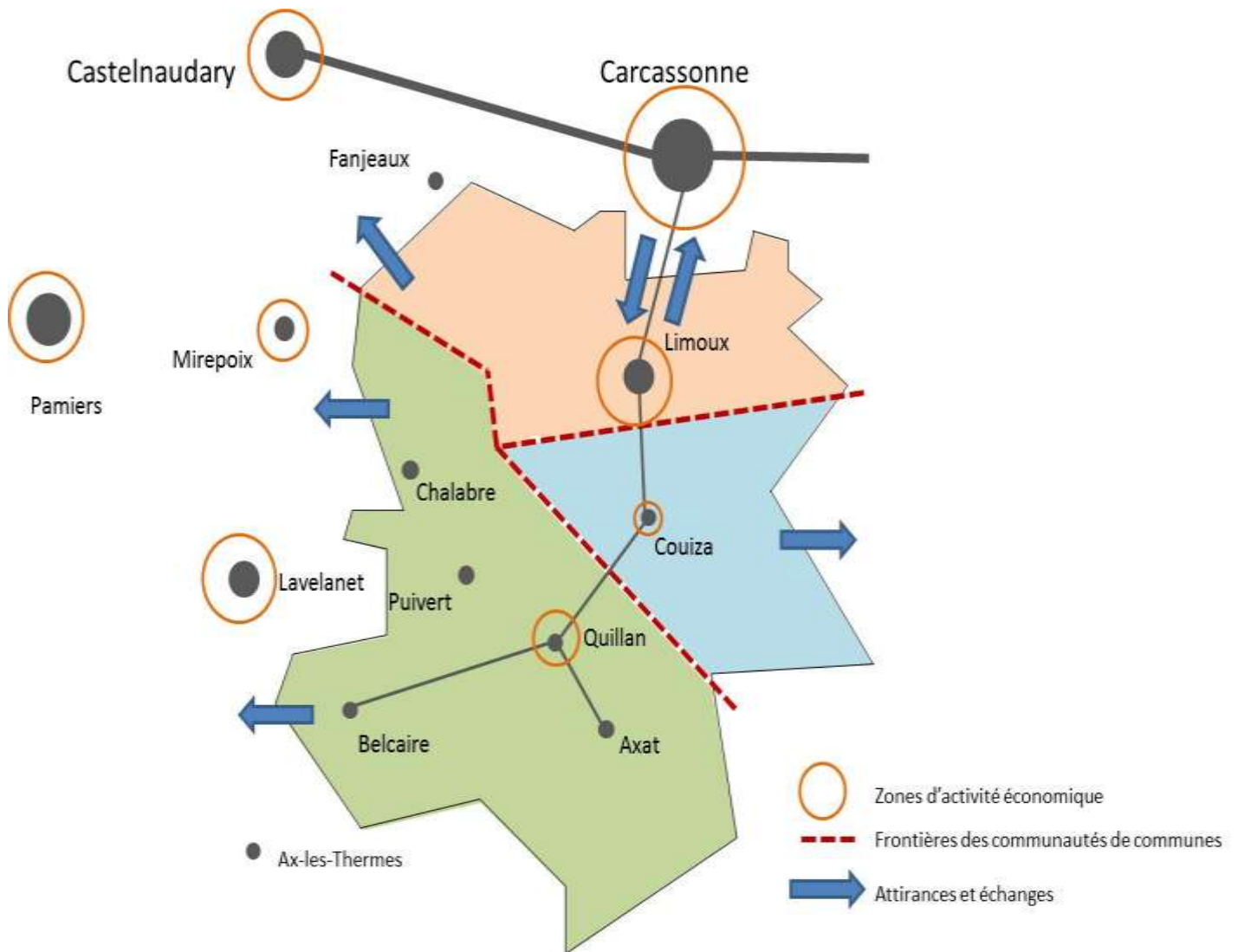


Figure 58 : Carte représentative du scénario tendanciel

### **3.3. SCENARIO 3 OPTIMISTE :**

#### **« Des projets collectifs dans le respect de l'environnement »**

Ce scénario est le résultat de la déclinaison des incertitudes critiques A3+B2+C2+D2+E1. Il décrit les évolutions souhaitables pour le développement du territoire et d'une agriculture de proximité.

##### **3.3.1. Le développement de l'économie locale**

Pendant les 25 prochaines années, la partie nord du pays (Limoux et alentours) continuera à se développer économiquement grâce à la notoriété avérée de la blanquette et à l'installation de quelques autres productions (maraîchage, PPAM, etc.) permettant d'alimenter les résidents locaux et les agglomérations de Carcassonne et Castelnaudary toute proches. De plus, les échanges entre Carcassonne et Limoux vont se multiplier pour les entreprises et les organismes touristiques. Au sud, l'entreprise Nougaret restera en HVA grâce notamment au camion de la plateforme qui leur sera mis à disposition pour livrer sur Limoux. Une prise de conscience environnementale générale de la population, accompagnée de l'augmentation des prix de l'énergie, entrainera une augmentation de la demande en produits locaux. Le respect de l'environnement deviendra la clé d'une identité partagée sur l'ensemble du territoire ce qui profitera aux initiatives déjà engagées auparavant (notamment sur la filière viticole) et à l'achat de produits locaux issues d'une agriculture raisonnée.

##### **3.3.2. La réforme territoriale créée de nouveaux partenariats**

En adéquation avec les attentes de la population locale, les collectivités territoriales du sud du pays s'engageront à soutenir le développement des circuits de proximité malgré les faibles moyens dont elles disposeront, grâce à une coordination entre les acteurs politiques.

A moyen termes, la réforme territoriale de 2012 aura eu plusieurs conséquences :

- La CdC du nord du pays projettera quant à elle de se rattacher à l'agglomération carcassonnaise. Cela lui permettra de ne pas être qu'une « cité dortoir » mais un espace complémentaire de cette dernière s'agrandissant sans cesse.
- La CdC de Couiza se rendra compte de son manque de moyens et de son isolement par rapport aux autres CdC pour la mise en place de projets de développement. Elle décidera donc de rejoindre les autres communes du sud du Pays. Cette réunion sera favorable pour le maintien d'une agriculture locale et de proximité, fédératrice d'une identité, de moyens et de projets et valorisante du patrimoine et de la culture locale. Le PNR sera aussi une opportunité pour développer l'unité du territoire.

Cette reconfiguration est favorable à de nouveaux partenariats, y compris entre entreprises privés et acteurs publics. Les crises locales et nationales ont permis une prise de conscience des efforts de collaboration à faire pour maintenir à minima les activités et la vie locale.

##### **3.3.3. Le succès de la coopération**

On observera une meilleure structuration collective entre les différents acteurs du territoire. Des coopératives et associations se créeront, les offices de tourisme coordonneront leurs offres, et les élus réussiront à se fédérer autour de projets communs de développement durable du territoire.

On pourra citer en exemple de réussite, le projet de transformation en steak hachés pour la structuration des acteurs de la filière bovine, alimentant la restauration collective locale et qui aura même permis de récupérer une partie de la production de l'Ariège et du Massif de Mouthoumet pour s'assurer des volumes suffisants et s'ancrer localement.

Aussi, les CdC qui composent le pays se fédéreront autour d'un projet de plateforme « virtuelle » collaborative autour des produits locaux et chacune portera différents petits projets de plateformes et d'outils physiques répartis sur le territoire en récupérant des locaux existants notamment (rénovation du bâti, de fermes, etc.). Cette configuration présentera en effet de nombreux avantages par rapport à une unique plateforme physique : elle permettra d'éviter des coûts d'investissement sur un lieu unique, de fonctionnement (stockage en CUMA) et de logistique (transport par les CUMA). Elle permettra le maintien des agricultures locales, favorisera les différentes initiatives en les coordonnant et les mettant en réseau, et donc indirectement permettra le maintien de l'emploi, du paysage, et d'une qualité de vie avec le souci d'équité sur l'ensemble du territoire.

### **3.3.4. Des filières touristiques organisées**

Les organisations touristiques arriveront à s'organiser à l'échelle du pays (SLOT), avec notamment la création de circuits et packs sur plusieurs jours. Ils auront pour objectif d'allonger la durée du séjour des touristes sur le pays (moins de touristes de passage), d'augmenter leur capacité d'hébergement et de structurer le tourisme en tenant compte des différentes filières (patrimoine, viticulture, activités de plein air).

A plus long terme, c'est toute l'économie qui sera dynamisée par l'augmentation de la consommation locale (agritourisme plus spécifiquement).

### **3.3.5. Le local : débouché durable pour l'agriculture**

Les modes de production agricoles respectueux de l'environnement permettront de conserver le cadre de vie privilégié du pays et de devenir leur « carte de visite ».

Grâce au développement des circuits de proximité et à une consommation plus locale, l'agriculture pourra se maintenir sur l'ensemble du territoire tout en tenant compte de ses différentes spécificités (produits de qualité liés au respect de l'environnement) et permettront la structuration de filières nouvelles (ex : filière bois énergie).

La carte suivante présente l'évolution possible du territoire dans la situation optimiste et réaliste :

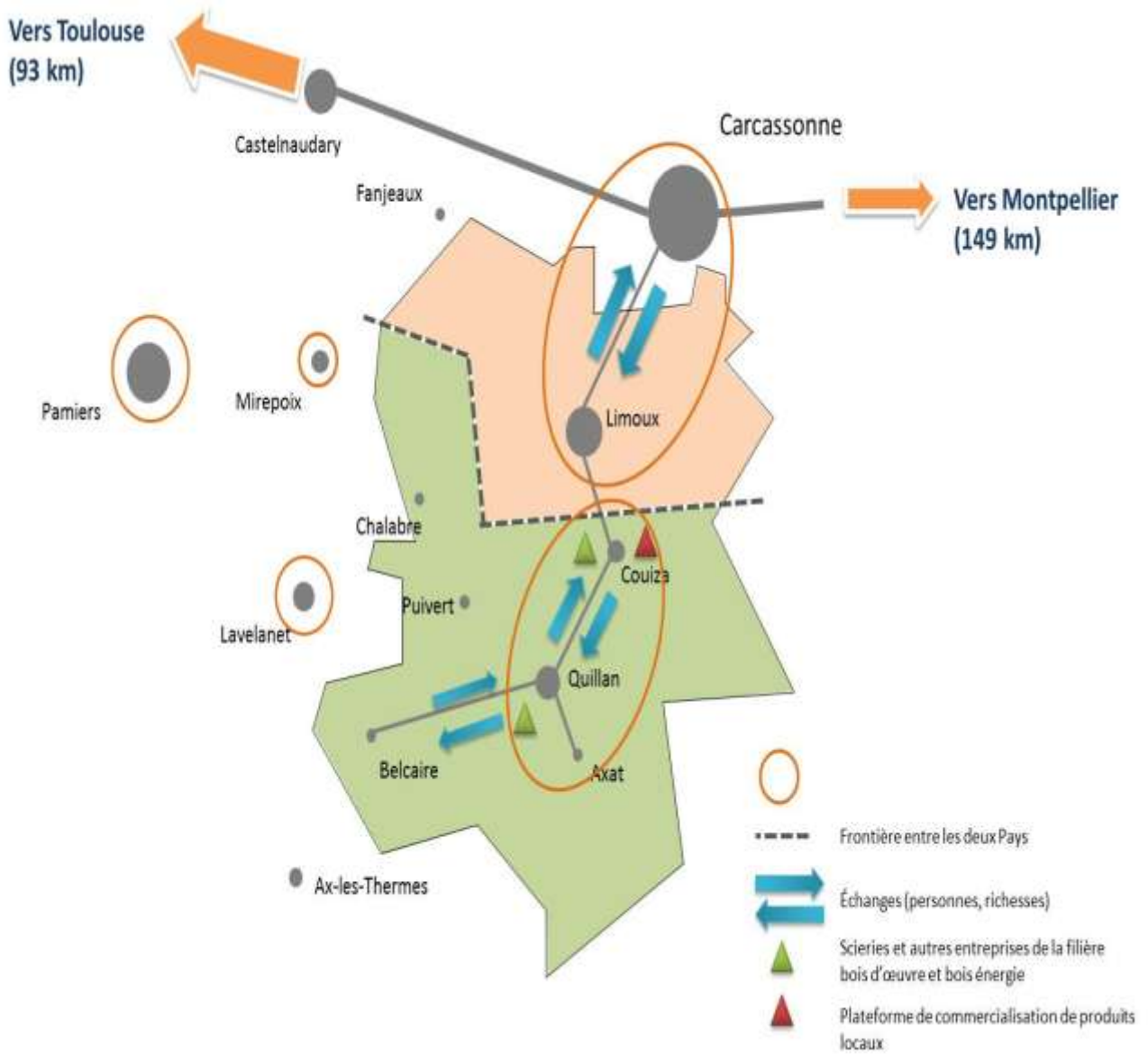


Figure 59 : Carte représentative du scénario optimiste

### **3.4. SCENARIO 4 UTOPISTE**

#### **« La HVA : un Pays uni et solidaire porté par des projets novateurs »**

Ce scénario est le résultat de la déclinaison des incertitudes critiques A4+B3+C2+D3+E2. Il prévoit en 2035 une seule et même intercommunalité qui correspondra au Pays de la Haute Vallée de l'Aude unifiée, solidaire et fédérée par la population. De longues années de structuration et de réflexion concertée auront permis à la population de se saisir des projets de développement et auront conduit à l'adoption d'une identité partagée. Par ailleurs, le territoire aura su valoriser ses ressources internes pour se développer et rayonner à partir et au-delà de ses marchés de niches.

##### **3.4.1. Les élus travaillent en concertation et à l'écoute des besoins de la population à l'échelle du Pays HVA.**

Peu après 2012, la HVA sera fragilisée suite à la crise économique. Les mentalités individualistes et fermées, que ce soit au sein de la population ou des élus, seront un frein au développement de nouveaux secteurs économiques. Peu de projets de développement du territoire seront lancés. La réforme territoriale engagée sera remise en cause (passage à 3 intercommunalités).

Face à cette situation alarmante, la population se révoltera et décidera de fusionner les trois communautés de communes en une seule. La gestion se fera ainsi à l'échelle du Pays de la HVA. La population sera au centre de la gouvernance, au sein même des commissions thématiques, avec une très forte mobilisation citoyenne où chaque entité du territoire sera représentée. Chaque citoyen pourra soumettre ses idées grâce à de nombreux représentants-citoyens et à une nouvelle génération d'élus. Ce système sera accepté de manière unanime, toutes les communes coordonneront leurs actions afin de prendre en compte les spécificités (production agricole, géographie, accessibilité) de chaque zone géographique. Les projets portés par tous, bénéficieront ainsi de plus de moyens financiers et logistiques, notamment par le biais de partenariats originaux, y compris avec des acteurs hors du territoire (par ex une entreprise privée toulousaine qui s'alimente en bois de la HVA pour fabriquer des meubles et objets d'art).

Par ailleurs, le réseau de transport en commun ce sera bien développé et tout le territoire sera accessible en bus, par navette ou en train, sinon par solidarité entre résidents (covoiturage, système d'entraide). Les moyens de transport collectifs seront privilégiés par la population et bien organisés.

##### **3.4.2. Une identité partagée**

Cette fédération à l'échelle du territoire permettra plus de cohésion au sein de la population et un réel attachement au Pays de la HVA. Les habitants se reconnaîtront tous dans cette ambiance rurale permettant une certaine qualité de vie et où l'environnement, le respect de la nature, l'entretien des paysages, et l'activité agricole seront prépondérants dans leur vie de tous les jours. Cette nouvelle identité partagée et ce sens des solidarités mèneront au succès des projets collectifs. De plus l'ambiance positive encouragera l'intégration des nouveaux arrivants par les populations déjà en place en contribuant au renouvellement des idées et projets. Ceux-ci afflueront en nombre,

attirés par ce dynamisme naissant et les potentiels du territoire. Ils apporteront de nouvelles compétences dans la HVA.

### 3.4.3. L'économie locale profite à l'ensemble du territoire et repose sur de nombreux secteurs

Les élus se concerteront pour le management des ZAE afin d'éviter une concurrence handicapante et de faciliter l'arrivée de nouvelles entreprises. Cette situation permettra de créer des emplois et la HVA sera l'un des Pays avec le moins de chômage. L'économie sera alors diversifiée et répartie de manière homogène sur le territoire. Des outils mutualisés seront aussi développés au travers de la mise en réseau des acteurs et des moyens, y compris des moyens logistiques.

D'autre part, une association sera créée pour faciliter l'installation par la formation et le conseil. Ces formations pourront concerner l'agriculture, et pourront s'établir en partenariat avec le lycée agricole, le CFPPA et un réseau de fermes pilotes. Elle encouragera notamment les projets originaux et innovants pour éviter la saturation du marché.

De nouveaux secteurs se développeront alors :

- Une filière laine, spécialisée dans les isolants écologiques pour le bâtiment.
- Une filière bois avec installation de scieries, de filières bois-énergie et de construction.
- Des industries pharmaceutiques naturelles qui transforment les plantes médicinales sur le territoire.
- Le développement du secteur énergies vertes avec la création d'un parc éolien et l'installation de panneaux solaires sur tous les bâtiments. Avec ces nouvelles infrastructures la HVA sera autonome en énergie et pourra même fournir une partie de la région Languedoc-Roussillon. Ce secteur verra également la naissance de bureaux d'études permettant de rester toujours à la pointe de la technologie.

Les entreprises locales du bâtiment sauront tirer parti des ressources du territoire et de l'arrivée d'experts en construction écologique pour se spécialiser dans ce domaine. Ce changement permettra la rénovation du bâti existant et la construction d'éco-villages, grandement soutenus par la population locale. Les maisons seront construites entièrement à base de matériaux locaux (bois et laine pour l'isolation) et bénéficieront de nombreuses innovations (récupération de l'eau de pluie, énergie naturelles,...). Les villages seront totalement autonomes en énergie avec en plus un recyclage complet des déchets et des eaux usées, dans un véritable esprit d'écologie industrielle. Les villages deviendront rapidement très attractifs et attireront nombre d'experts et de touristes, ce qui permettra de développer un nouveau type de séjour touristique. Ils serviront de modèles pour le développement de villages semblables dans la France entière.

### 3.4.4. L'agriculture et le tourisme comme base du développement durable de la HVA

Une organisation unique pour les offices de tourisme sera mise en place avec une étroite coopération entre Carcassonne et la HVA. La cité Médiévale et l'arrière-pays, l'agritourisme et les activités de pleine nature de la HVA permettront de créer une nouvelle complémentarité dans l'offre touristique. Différents produits seront mis en place avec la création de séjours personnalisés. Le package « détente&sérénité », par exemple, proposera une expérience alliant bien-être et tranquillité avec des activités tournant autour du thermalisme et des médecines naturelles pour les

bienfaits du corps, couplés à la mysticité des lieux et aux sites cathares pour enrichir l'esprit. D'autres, plus adaptés aux esprits aventureux, proposeront des activités sauvages et de pleine nature. L'agritourisme sera aussi valorisé à travers la découverte du travail à la ferme (visite des exploitations agricoles, élaboration de fromages de chèvre...) et des « bonnes pratiques environnementales » locales. Ainsi, les touristes opprésés par la foule de Carcassonne et du littoral pourront prendre un réel bol d'air frais en HVA tout en restant dans la même zone géographique.

L'organisation collective aura révolutionné la structure des filières agricoles. L'abattoir se sera diversifié et agira en partenariat serré avec les ateliers de découpe, les centres de distribution et les éleveurs. D'autres structures collectives verront ainsi le jour, les jardins de la haute vallée se seront agrandis et ouverts à la transformation légumière, les maraichers et les petits producteurs de fromage se seront associés de manière à harmoniser la logistique. En amont, c'est tout un panel d'agriculteurs qui aura réinvesti l'ensemble du territoire avec des productions diversifiées (maraîchage, plantes médicinales, arboriculture...) et des pratiques respectueuses de l'environnement. Une filière laine et cuir valorisera les externalités de la filière ovine et bovine, elle permettra aux artisans locaux de développer un vrai savoir-faire qui optimisera la transformation. Un réel esprit collaboratif et d'entraide verra ainsi le jour. Les structures publiques travailleront main dans la main avec les agriculteurs et les partenaires privés, et le transfert technique s'effectuera de manière bilatérale avec la chambre d'agriculture et les différents organismes de formation locaux.

### 3.4.5. La réussite des circuits de proximité

Parallèlement à la mobilisation des acteurs agricoles, c'est la population entière qui s'organisera. Les consommateurs, sensibilisés par les initiatives réalisées dans le secteur agricole, auront changé radicalement leurs modes de consommations et achèteront ainsi prioritairement local. Leur implication sera telle qu'elle aura permis d'optimiser les coûts pour rendre ces produits accessibles (prix, visibilité, ...). L'essor des circuits courts et le soutien qu'apporteront les collectivités auront modifié profondément les logiques de distribution de la haute vallée. Les moyens d'échange seront principalement organisés autour de la colonne vertébrale Limoux-Axat et redistribués ensuite dans l'ensemble du territoire. Un train fonctionnant par énergie éolienne desservira des gares multi-usages qui coordonneront simultanément le transport de marchandises (produits locaux et autres non produits en HVA), la manutention, la distribution, ainsi que les services aux particuliers (transport passager, livraison de commandes internet...). Ces gares deviendront des pôles stimulants qui redynamiseront l'activité des villages. Des navettes écologiques desserviront ensuite les points de vente collectifs répartis de manière homogène dans tout le territoire.

Les progrès logistiques réalisés permettront ainsi l'amélioration du circuit de distribution en amont comme en aval. Les petites productions, qu'elles proviennent de pluriactif ou de retraités pourront être acheminées facilement et serviront de sources financières supplémentaires aux revenus les plus modestes. Par ailleurs, les personnes âgées à mobilité réduite pourront réaliser l'ensemble de leurs commissions aux villages (achat direct ou récupération de colis). De plus, l'intégralité des services publics seront approvisionnés en produits locaux.



La carte suivante présente l'évolution possible du territoire dans la situation utopiste :

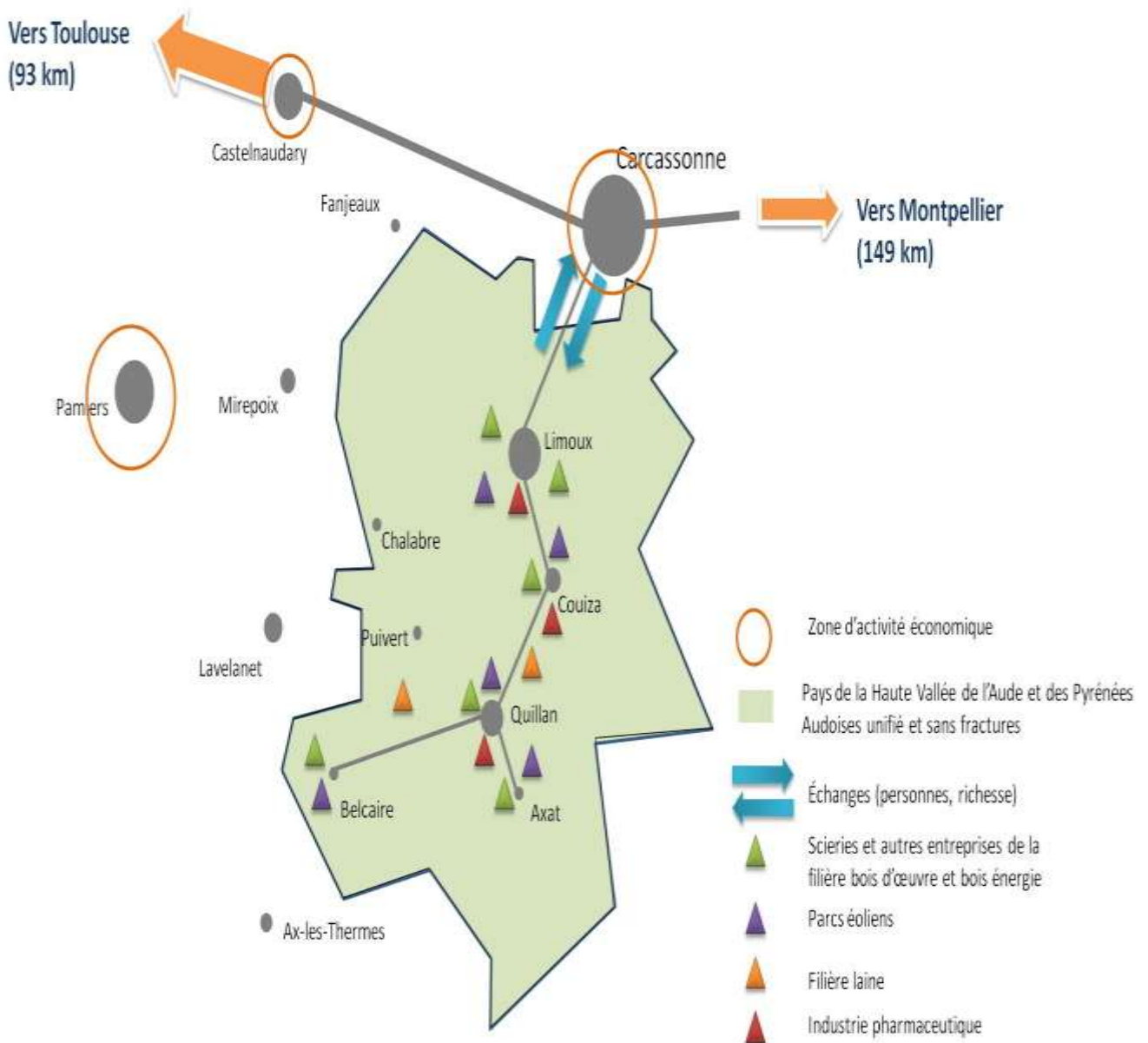


Figure 60. Carte représentative du scénario utopiste

Les scénarios que nous avons élaborés, bien que caricaturaux parfois, s'appuient sur une situation bien réelle. L'aggravation ou l'amélioration de cette situation de base permet d'identifier les leviers du développement. Ceci montre l'importance de ces leviers et des choix qui pourront être faits. Le choix du « tout ou rien » opposant l'optimisme utopique au catastrophisme illustre l'influence que les stratégies mises en place peuvent avoir sur la direction prise par le développement territorial.

## 4. Les préconisations

Au vue des scénarios présentés précédemment, celui « des projets collectifs dans le respect de l'environnement » est retenu comme étant le plus crédible pour concilier les attentes de la population et des décideurs locaux. Il prévoit un développement de la Haute Vallée de l'Aude, notamment par le biais du développement « équitable » de l'économie sur le territoire, du tourisme et des circuits de proximité tout en maintenant un cadre de vie agréable. C'est pourquoi, des préconisations ont été élaborées, afin de tendre vers la réalisation de ce scénario.

Les enjeux de développement sur le territoire de la Haute Vallée de l'Aude sont divers. Parmi les principaux, il est possible de citer :

- Redynamiser l'économie du territoire
- Développer l'agriculture de proximité
- Développer un tourisme durable
- Maintenir la qualité du cadre de vie
- Développer les transports et services à la population

Une prise en compte de facteurs clés de réussite est nécessaire pour répondre à ses enjeux. Il s'agit notamment d'une organisation et d'une coordination commune entre les acteurs du territoire. Pour cela, il peut être envisagé que Couiza se rattache à la future « communauté de communes du Sud », regroupant Quillan, Belcaire, Chalabre et Axat. Ainsi, des projets de développement pourraient être menés à l'échelle de toute la partie Sud du Pays et avoir par conséquent un plus grand impact.

Enjeux	Facteurs clés de réussite	Idées/actions/leviers
<p align="center"><b>Développer l'agriculture de proximité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Coordination entre acteurs :</b> -acheteurs (<i>collectivités, restaurants, particuliers...</i>), -producteurs (<i>agriculteurs...</i>) -gouvernances (mairie...) → véritable volonté politique</li> <li>• ACHETEUR : Faire accepter l'augmentation de prix consécutive à l'approvisionnement en local</li> <li>• Sensibiliser la population à la consommation de produits locaux</li> <li>• Maîtriser les marchés publics</li> <li>• Volume de production suffisant</li> <li>• Possibilité de transformation des produits</li> <li>• Stockage et logistique</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) <i>Accompagner les producteurs pour les aider à se professionnaliser et se positionner sur le marché des circuits-courts</i></li> <li>2) <i>Pour convaincre les acteurs de la restauration collective de s'approvisionner en local, il est nécessaire de travailler sur l'acceptation de l'augmentation du prix. Plusieurs mesures peuvent être envisagées :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Dans les cantines les produits bruts doivent être préférés aux produits transformés puisqu'ils sont moins chers.</i></li> <li>✓ <i>Des subventions du Conseil Général peuvent être distribuées afin de freiner l'augmentation des tarifs.</i></li> <li>✓ <i>Mais qui doit prendre en compte les surcoûts ? Est-ce les consommateurs ou les collectivités ? Il faut savoir qu'une partie du prix des repas est déjà pris en charge par les collectivités et l'utilisation du quotient familial pourrait être un moyen de répartir équitablement l'augmentation des prix des repas, sans pénaliser les revenus modestes.</i></li> </ul> </li> <li>3) <i>Créer un guide de l'éco-citoyen</i></li> <li>4) <i>Les collectivités peuvent passer des marchés en lots pour que les agriculteurs puissent concurrencer les autres fournisseurs. Il peut s'agir de lots par famille de produits ou par famille spécifique (ex : AB).</i></li> <li>5) <i>Afin de combler le manque de volume, des partenariats pourraient être créés avec d'autres territoires limitrophes et/ou l'installation de nouveaux producteurs pourraient être favorisée.</i></li> <li>6) <i>Création d'atelier de transformation, mettant à disposition des outils peut être un moyen de mieux répondre aux exigences des collectivités.</i></li> <li>7) <i>Associer les acteurs locaux, travaillant dans la transformation des produits, au projet</i></li> <li>8) <i>Plateforme virtuelle au départ : Il est nécessaire de réaliser un projet à petite échelle. Une plate forme virtuelle pourrait être un bon compromis de départ. Il s'agirait de construire une sorte de centrale assurant la mise en relation des acheteurs (restaurant, collectivités, consommateurs...) et des producteurs. En effet, il paraît difficile, pour des raisons de logistique, de stockage... de démarrer le projet par la construction d'une plateforme physique</i></li> </ol>

		<p>(investissements techniques et d'équipement trop important d'autant que les aides leader risquent d'être moins conséquentes).</p> <p>9) <i>Partenariat construit avec les CUMA</i>. En effet, des investissements collectifs, visant à collecter et distribuer les produits (camionnette) ou assurer le stockage des denrées périssables (réfrigérateur) pourront être nécessaires. Les producteurs éloignés de la plateforme ne pourront pas transporter leurs produits sur de longue distance (manque d'équipement). De plus, il paraît incohérent d'amener sa production vers un pôle central (plateforme physique) pour que cette dernière soit redistribuée par la suite sur le même lieu (Exemple : Un producteur d'Axat amène sa production à la plateforme et il y a redistribution sur Axat par la suite).</p> <p>10) Réalisation d'une étude de faisabilité préalable pour le projet de plateforme. Celle-ci devra permettre de définir le type de plate forme à mettre en place, quels producteurs doivent être intégrés, quelles zones d'approvisionnement et de distribution, la localisation de la plate forme, les ressources humaines nécessaires à la gestion, à la logistique et au développement de la structure.</p> <p>11) Créer un système de contractualisation en amont : Les producteurs devront être convaincus de pouvoir écouler la production dédiée aux circuits courts avant d'intégrer la plateforme.</p>
<b>Redynamiser l'économie du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entente et coordination entre les acteurs politiques du pays</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Créer ou retrouver une identité économique pour le territoire.</li> <li>Communiquer sur les atouts et l'identité économique du territoire.</li> <li>Des partenariats entre Limoux, Carcassonne et la partie Sud de la HVA pourraient être créés afin de permettre une répartition « équitable » des entreprises sur le territoire.</li> <li>Des partenariats pourraient mettre en place des formations continues, notamment en collaboration avec la CCI ou encore avec les CFPPA du département.</li> <li>Pourquoi pas un PER ?</li> </ol>
<b>Tourisme durable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer ou retrouver une identité touristique pour le territoire</li> <li>Une coordination et une organisation</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Discussion collective et groupe d'échange sur le territoire : trouver une identité</li> <li>Communiquer, à l'échelle du pays sur les atouts, l'identité touristique du territoire et sur le</li> </ol>

	<p>collective entre tous les acteurs de la filière touristique du pays.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un tourisme durable et qualitatif (pas de tourisme de masse)</li> <li>• Fidéliser les touristes, les faire venir sur une durée plus longue</li> </ul>	<p><i>tourisme durable.</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>3) <i>organisation de circuits touristiques à l'échelle de la HVA ou de l'Aude proposant différentes prestations permettant aux touristes de découvrir les différentes thématiques du territoire (Viticulture/Sites Historiques/Activités de Pleine Nature)</i></li> <li>4) <i>Créer des partenariats entre la filière touristique et agricole → Développer l'agritourisme. Le tourisme peut constituer un débouché des circuits de proximité.</i></li> <li>5) <i>Organiser l'offre d'hébergements : partenariats entre les différents réseaux existants et les acteurs du tourisme → organiser une communication et une offre claire.</i></li> </ol> <p><b>Limite :</b> De nombreuses initiatives déjà réalisées par le passé pour développer le tourisme → mais pas vraiment réussi</p>
<p><b>Maintien du cadre de vie</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de conscience des agriculteurs dans leur rôle sur le paysage</li> <li>• Lutter contre la fermeture du paysage</li> <li>• Mettre en valeur et protéger l'environnement</li> <li>• Organiser un réseau cohérent de sentiers et chemins</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) <i>Communication sur le métier d'agri et son rôle pour le maintien des paysages par des journées portes-ouvertes à la ferme et des points infos dans les mairies et OT</i></li> <li>2) <i>Information et formation des élus et de la population</i></li> <li>3) <i>Redynamisation de la filière ovine</i></li> <li>4) <i>Mise en concertation entre acteurs agricoles, élus et ONF autour du PNR avec l'élaboration d'une charte paysagère</i></li> <li>5) <i>Politique environnementale pour les bâtiments collectifs : éco-construction</i></li> <li>6) <i>Balisage, entretien des tracés, débroussaillage</i></li> </ol>
<p><b>Maitriser l'occupation des sols</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protéger les terres agricoles par un zonage (surtout autour de Limoux) coordination des actions de gestion du patrimoine naturel</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) <i>S'appuyer sur les documents d'urbanisation contraignants (ZAP, etc.)</i></li> <li>2) <i>Synthèse intercommunale entre les différentes réglementations des espaces naturels (zones Natura 2000, charte forestière, futur PNR)</i></li> <li>3) <i>Créer des groupes de travail entre les différents acteurs (agris, pop, élus)</i></li> </ol>

<b>Assurer la cohésion et le lien sociétal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dialogue entre locaux et nouveaux arrivants</li> <li>• Dynamiser le réseau culturel</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) <i>Organisation de manifestations (repas de villages, soirées à thèmes)</i></li> <li>2) <i>Soutien aux écoles pour l'accès aux sorties culturelles (mise en commune entre plusieurs RPI, soutien financier, etc.)</i></li> </ol>
<b>Assurer la mobilité des habitants de la zone</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adéquation entre l'offre et la demande</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) <i>Création d'un pool de négociation vis-à-vis de la SNCF (horaires)</i></li> <li>2) <i>Créer des aires de covoiturage</i></li> <li>3) <i>Aménager des pistes cyclables</i></li> </ol>
<b>Assurer les services de proximité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir les commerces ambulants</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) <i>Mise en réseau de plusieurs communes pour fédérer la demande et mise en réseau entre professionnels du secteur pour coordonner l'offre</i></li> </ol>

L'ensemble des préconisations impliquent la mise en œuvre d'une organisation collective plus importante. Cet élément sera un facteur clé prédominant contribuant à la réussite de tous les projets mis en œuvre sur la Haute Vallée.

Les ressources du territoire laissent transparaître un fort potentiel notamment pour le développement des circuits de proximité. Néanmoins, des mesures devront être prises (meilleure entente politique, plus grande implication de la population dans la prise de décision ...) afin de répondre aux différents enjeux mis en avant par ce diagnostic de territoire.





# Conclusion

---

Ce rapport est le résultat de l'étude exécutée par les élèves de l'Ecole d'Ingénieurs de Purpan sur le Pays de la Haute Vallée de l'Aude. Le diagnostic a révélé que ce territoire « d'arrière pays » est composé d'entités territoriales multiples avec une démographie, des paysages et des activités économiques variés. Sur cet ancien bassin industriel, le tourisme et l'agriculture ont progressivement pris le pas sur l'industrie en tant qu'activité économique mais ne sont cependant pas exploités à leur optimum.

Le principal enjeu de développement du territoire révélé est d'organiser conjointement les filières du tourisme, du bois et de production/distribution des produits locaux. Aussi, le maintien de la qualité de vie avec en outre le développement des transports et des services à la population a été identifié comme enjeux de développement sur le territoire.

Afin de répondre à ces enjeux, le pays pourra mettre en action les préconisations formulées. Elles ont comme objectif d'exploiter les potentialités du territoire de manière cohérente. Parmi ces préconisations, la structuration et la coordination des activités et des acteurs est primordiale. Pour cela, il est important de fédérer la population autour d'une identité commune et de la mobiliser autour d'objectifs communs.



# Bibliographie

---

Assemblée nationale, 2011. Question de M. Jean-Paul Dupré. Avenir de la ligne SNCF Carcassonne-Quillan. Site internet : [<http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-1283QOSD.htm>], consulté le 1er mars 2012.

[site internet de l'INRA : [http://www.inra.fr/sciences\\_action\\_developpement/recherches/resultats/circuits\\_courts/croc](http://www.inra.fr/sciences_action_developpement/recherches/resultats/circuits_courts/croc)]

Annuaire de l'éducation nationale, 2011. <http://www.education.gouv.fr/pid24301/annuaire-accueil-recherche.html> visité le 6 mars 2011.

ANPE, DEE Cat 1+2+3, OEE, Traitement OREF-LR, septembre 2008

ASSOCIATION DES SITES DU PAYS CATHARE. Le territoire. Site internet : [<http://www.payscathare.org/1-6793-L-Aude-Pays-Cathare.php>], consulté le 1er mars 2012.

Assedic – enquête BMO, 2005

AUBRY C., CHIFFOLEAU Y., 2009. Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine : histoire, évolution et questions actuelles. Innovation agronomiques n°5. p 53-67.

Au Devant, 2012. Les espaces naturels sensibles de l'Aude. [[http://www.audevant.fr/site/fr/ref/espaces-naturels\\_498.html](http://www.audevant.fr/site/fr/ref/espaces-naturels_498.html)] (Consulté le 28/03/2012).

AUE M., 1992. Le Pays cathare. Edition MSM.

BOURREL B., 2011. Quillan. 9 millions d'euros pour régénérer la ligne ferroviaire. Site internet : [<http://www.ladepeche.fr/article/2011/11/04/1207389-quillan-9-millions-d-euros-pour-regenerer-la-ligne-ferroviaire.html>], consulté le 1er mars 2012

BUTON S., 2006, De la territorialisation de l'économie du système alimentaire à la réinvention du territoire. Mémoire de recherches de maîtrise et de DEA à l'université de la Rochelle. 106 p.

Carte de France, consulté en 05/04/2012

([http://www.cartesfrance.fr/cartes/carte\\_de\\_france\\_relief.gif](http://www.cartesfrance.fr/cartes/carte_de_france_relief.gif) )

CHAFFOTTE L., CHIFFOLEAU Y., 2007. Vente directe et circuits courts : évaluations, définitions et typologie, Cahier de l'Observatoire n°1, INRA, Montpellier, fév. 2007. 8 p.

Chambre d'agriculture de l'Aude et Syndicat des vins AOC de Limoux., 2011. Structurer et promouvoir l'agritourisme en Limouxin-Haute-Vallée : Le tourisme vigneron sur les rails...Document de Réflexion.

Chambre du Commerce et de l'Industrie Carcassonne, INSEE, 2009. Baromètre de l'activité hôtelière. Publication n°10 - Tendances Octobre 2009.

CCI Carcassonne-Limoux-Castelnaudary, 2010. (<http://www.carcassonne.cci.fr/>)

Charte de développement du Pays de la Haute Vallée de l'Aude, élément de diagnostic et enjeux

Comité Départemental du tourisme de l'Aude, 2004. Atlas du tourisme audois: éléments de Diagnostic du Schéma Départemental de Développement Touristique

CONSEIL GENERAL DE L'AUDE, 2009. AuDevant ! Le projet durable des Audois. Site internet : [<http://www.audevant.fr/site/fr/ref/home.html>], consulté le 1er mars

CONSEIL GENERAL DE L'AUDE, 2012. Site internet : [<http://www.aude.fr>], consulté le 1er mars 2012.

CONSEIL REGIONAL LANGUEDOC ROUSSILLON, 2009. La marque Sud de France. Site internet : [<http://www.sud-de-france.com/fr/la-marque>], consulté le 1er mars 2012.

DANIEL M., 2006. Quelles pratiques favorisent l'insertion des producteurs fragilisés de l'Hérault dans les circuits courts ? Approche par la formation des prix des fruits et légumes sur les marchés de plein air. Mémoire de fin d'études ingénieur de l'Enesad en Formation Initiale. 117 p.

DE RAVIGNAN F., 2003. L'avenir d'un désert au pays de la Haute Vallée de l'Aude. Atelier du Gué.

Della Signora S, 2010. LE POTENTIEL AGRITOURISTIQUE EN HAUTE VALLÉE. Chambre d'agriculture de l'aude.

DELPEUCH A., 2009. Valorisation de la production fermière en circuits courts, Premiers éléments d'évaluation et d'observation sur le territoire de la Saintonge Romane. Mémoire pour l'obtention du titre d'ingénieur agronome, Montpellier SupAgro, Montpellier. 106 p.

DENECHERE, F., 2007. Repères pour une approche économique des circuits courts dans leur territoire: Concepts et méthodes pour leur compréhension et évaluation. Mémoire pour l'obtention du titre d'ingénieur agronome, AgroCampus, Rennes. 89 p.

DRASS Info Languedoc-Roussillon, 2009. Etablissements et personnes âgées. Dossier Etudes Statistiques de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales, pp12.

DREAL, 2007. Document d'objectifs Natura 2000 - Haute Vallée de l'Aude et bassin de l'Aiguette FR 910 1470. Document de synthèse, Tome 1. <[http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DOCOB\\_Tome\\_1\\_cle7d92eb.pdf](http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DOCOB_Tome_1_cle7d92eb.pdf)> (Consulté le 28/03/2012)

Fédération Aude Claire. <http://www.aude-pyrenees.fr/UserFiles/file/faune-flore/Livret%20Quillan.pdf> consulté en Mars 2012.

GAL Haute Vallée, 2009. Réseau Rural Languedoc Roussillon-Répertoire des GALs LEADER. Site Internet : <http://www.reseau-rural-languedoc-roussillon.eu/> , consulté mars 2012.

GILBERT Y., 1989. Le Languedoc et ses images. Entre terroir et territoire. Logiques sociales l'Harmattan

INRA département SAD., 2011. CROC : Manger local, un moyen de lutter contre la fragilisation de l'agriculture

INSEE, Répertoire des entreprises et des établissements, le 01 Janvier 2006

INSEE, 2008. Recensement de la population 1990 - 1999 - Traitement OREF-LR.

INSEE, 2011. Recensement de la population 2008. Résumé Statistique, CC Aude en Pyrénées, CC du Canton d'Axat, CC du Chalabrais, CC les Côteaus du razès, CC Limouxin et Saint-Hilarois, CC du Pays de Couiza, CC du Pays de Sault, CC Razès Malepère.

INSEE, 2011b. Chiffres clés – Zone d'emploi de Limoux – Evolution et structure de la population.

KONIG C., 2009. Aude : Rendez-vous en pays cathare. Site internet : [[http://www.futura-sciences.com/fr/doc/t/geographie/r/aude-1/d/aude-pays-cathare\\_833/c3/221/p2/](http://www.futura-sciences.com/fr/doc/t/geographie/r/aude-1/d/aude-pays-cathare_833/c3/221/p2/)], consulté le 5 mars 2012.

LA DEPECHE, 2007. Eau potable dans l'Aude : pas mal mais peut mieux faire. Site internet : [<http://www.ladepeche.fr/article/2007/12/11/418091-eau-potable-dans-l-aude-pas-mal-mais-peut-mieux-faire.html>], consulté le 5 mars 2012.

OBSERVATOIRE EUROPEEN LEADER, 1999. « La compétitivité territoriale. Construire une stratégie de développement territorial à la lumière de l'expérience LEADER. » Cahier de l'innovation n°6 – fascicule 1,

OREF-LR, Socio économies des bassins d'emploi de l'Aude, septembre 2008 [www.oref-lr.org](http://www.oref-lr.org)

OREF-LR, Socio économie, emploi et qualifications du territoire : Pays Haute Vallée de l'Aude, Bassin d'emploi du Limoux, le 12 Juin 2006

Parhitage, ARS, Carte territoire de sante, Languedoc Roussillon : Carcassonne [<http://carto-ets.atih.sante.fr/carto.php?ts=910200004>] (visité le 6 mars 2011).

Pays de la Haute Vallée de l'Aude., 2011 . Guide touristique de la Haute Vallée de l'Aude : Le souffle de l'histoire au cœur de la nature.

Pays Haut Languedoc et Vignobles., 2007. Structurer les marchés de plein vent. Etude réalisée par Philippe Girard. 62p.

PELLEQUER D., 2009. L'adoption des circuits courts de commercialisation en milieu agricole : analyse des facteurs et des pistes pour l'action en Pays Haut-Languedoc et vignobles. Mémoire de fin d'études Montpellier SupAgro. 148p.

Pôle emploi Languedoc-Roussillon - Etudes et statistiques, 2011

POURAGEAUX G., 2005. Etude de Ligne, Carcassonne - Quillan - Rivesaltes : la double destinée d'une ligne à voie unique. Rail passion, n°97. Site internet : [<http://images.tpcf.fr/images/Presse/Rail%20Passion%20Carcassonne%20Quillan%20Rivesaltes.pdf>], consulté le 1er mars 2012.

PREFECTURE DE L'AUDE, 2010. Présentation du département. Site internet : [<http://www.aude.gouv.fr/presentation-du-departement-a11.html>], consulté le 1er mars 2012.

REBOUL N., GENDRE L. et PELLEQUER D., 2009. Les circuits courts : perceptions et pratiques des consommateurs du Languedoc-Roussillon. Les cahiers de l'Observatoire COXINEL n°2. 10 p.

Revue de presse d'ADAFEC, 2010. Région Languedoc Roussillon : classement des entreprises et principales données économiques et géographiques. Site internet : [<http://adafec.blogspot.com/2010/10/region-languedoc-roussillon-classement.html>], consulté le 6 mars 2012.

ROBAST, A.S., 2007. Caractérisation des circuits courts de commercialisation des produits agricoles dans l'Hérault et analyse de la vente directe sur l'exploitation. Mémoire pour l'obtention du titre d'ingénieur agronome, Montpellier SupAgro, Montpellier. 113 p.

SCHENELLER M., 2010. Une approche géographique des circuits courts de fruits et légumes : études des espaces de la distribution et propositions d'actions en Languedoc-Roussillon. Mémoire de Master 2 Recherche Innovation et Développement des Territoires Ruraux. Université Paul Valéry de Montpellier. 161 p.

SIG-Pyrénées, cartographie statistique, 2011. Site internet [<http://www.sig-pyrenees.net/>], consulté en février 2012

SMIX de la HAUTE VALLEE DE L'AUDE ET DES PYRENEES AUDOISES, 2011. Site internet : [<http://www.payshva.org/index.asp>], consulté le 1er mars 2012.

Syndicat Mixte du Pays de la Haute Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises., 2007. Élaboration du Schéma Local d'Organisation Touristique, 78p

TER Languedoc-Roussillon, 2012. Carte du réseau TER. Site internet : [[http://www.ter-sncf.com/Regions/languedoc\\_roussillon/Fr/Se\\_deplacer\\_en\\_TER/Avant\\_mon\\_voyage/Plan\\_de\\_ligne/ Carte\\_Flash.aspx?region=languedoc\\_roussillon](http://www.ter-sncf.com/Regions/languedoc_roussillon/Fr/Se_deplacer_en_TER/Avant_mon_voyage/Plan_de_ligne/ Carte_Flash.aspx?region=languedoc_roussillon)], consulté le 4 mars 2012.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAULT, 2006. Le pays de sault en bref. Site internet : [[http://www.cc-pays-de-sault.fr/Le-Pays-de-Sault-en-bref-\\_10.html](http://www.cc-pays-de-sault.fr/Le-Pays-de-Sault-en-bref-_10.html)], consulté le 6 mars 2012.

RABIN B. et SEVERAC M., 1992. Paysages en Corbières. Etude de définition des régions paysagères et les Corbières. Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles. Atelier régional en Pays Cathare, comité départemental du patrimoine audois, avril 1992.

REY P., 1961. « Les bases biogéographiques de la restauration forestière et pastorale dans le département de l'Aude ». Bulletin du Service de la Carte Phytogéographique, tome VI, fasc. 2. p 113-142.

SMIX de la HAUTE VALLEE DE L'AUDE et DES PYRENEES AUDOISES. Pays de la Haute Vallée de l'Aude : ses milieux naturels. Le Pays de Sault.

Aude Claire, 2009. [<http://www.audeclaire.org/commissions.html>] (Consulté le 28/03/2012)

# Table des illustrations

## Table des figures :

Figure 1. Échantillonnage des participants à l'étude .....	14
Figure 3. Le dépouillement des enquêtes cartographiques.....	17
Figure 2. Schéma du focus groupe .....	16
Figure 4. le capital territorial.....	19
Figure 5 : Localisation du territoire d'étude à l'échelle de la France et de la région Languedoc Roussillon (modifiée à partir de ADAFEC, 2010 et Carte de France, consulté en 2012).....	22
Figure 5 : Les ressources en eau potable (en mm3) de l'Aude (Conseil général de l'Aude, AUDEVANT., 2009).....	24
Figure 6 : Les ressources en eau brute (Conseil général de l'Aude, AUDEVANT., 2009) .....	25
Figure 7 : L'ensoleillement et les vents dans l'Aude (Conseil Général de l'Aude, 2009).....	26
<b>Figure 8 : La carte géologique de l'Aude (KONIG, 2009)</b> .....	27
Figure 9 : Les zones boisées sur le département de l'Aude (Conseil général de l'Aude., 2009).....	28
<b>Figure 10: Sites Natura 2000 dans l'Aude, 2012</b> .....	29
Figure 11 : Solde migratoire entre l'Aude et ses principaux départements d'échanges entre 2007 et 2012 (INSEE, 2010) .....	31
Figure 12 : Pyramides des âges (INSEE, 1999).....	32
Figure 13 : Densité de la population de la HVA en 2008 (SIG-Pyrénées, cartographie statistique, 2011) .....	32
Figure 14 : Salaire net moyen en 2008 (SIG Midi-Pyrénées, cartographie statistique, 2011) .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Figure 15: Évolution du salaire horaire moyen des salariés à temps complet (la zone de comparaison est la région LR) (INSEE, 2011b) .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Figure 16 : Carte d'une partie du réseau TER du Languedoc – Roussillon (TER Languedoc-Roussillon, 2011).....	34
Figure 17: Carte des transports de l'Aude (Conseil Général de l'Aude, 2012).....	35
Figure 18 : Localisation des établissements de soins sur le territoire (ARS Languedoc Roussillon, 2012) .....	36
Figure 19 : Carte des communes ayant des écoles publique dans le département de l'Aude (source : Académie de Montpellier, 2012).....	37
Figure 20 : Localisation des collèges, lycées et formation post-bac sur le territoire (source : Académie de Montpellier, 2012).....	37
Figure 21 : Localisation des EHPAD et SAD sur le Pays de la HVA (source : FINESS, 2011).....	39
Figure 22 : Population active et pourcentage travaillant sur la commune en 2008 (SIG-Pyrénées, cartographie statistique, 2011) .....	40
Figure 23 : Évolution de l'emploi selon le secteur d'activité entre 1999 et 2008 sur la HVA (en nombre d'emplois) (source : INSEE, 2011b).....	41
Figure 24 : Taille des établissements et entreprises en 2009 (source : INSEE, 2011b).....	41
Figure 25 : Comparaison du type d'établissement selon le secteur d'activité entre la HVA et la région (en %) (source : INSEE, 2011b) .....	42

Figure 26 : Le taux de chômage des 15 à 64 ans en 2008 (SIG-Pyrénées, cartographie statistique, 2011).....	42
Figure 27: Évolution du taux de chômage entre le 2nd trimestre de 2003 et le 2nd trimestre de 2011 (la zone de comparaison est la région Languedoc Roussillon) (source : INSEE, 2011b) .....	43
Figure 28 : Carte des Zones d'Activités Économiques sur le Pays de la Haute Vallée de l'Aude, présentes (jaune) et à venir (vert) (Communauté de communes, 2012) .....	46
Figure 29: Répartition de la densité de la population agricole de la région Languedoc-Roussillon (Draaf Mémento., 2010 ; Insee., 2007). .....	48
Figure 30 : Les productions agricoles du département de l'Aude (OTEX) (AGRESTE, Recensement agricole 2010-©IGN - BD CARTO® - BD ALTI®) .....	50
Figure 31 : Assolement de la Haute Vallée de l'Aude (d'après Agreste, recensement agricole 2010) .	51
Figure 32. Évolution des récoltes de bois dans la région Languedoc-Roussillon (enquête annuelle de branche exploitations forestières 2010) .....	54
Figure 33 : Volumes exploités par les forestiers et par les scieries dans la région Languedoc-Roussillon .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Figure 34 : Points d'inventaire en forêt de production et ventilation par classe d'exploitabilité	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Figure 35 : Carte des hébergements marchands en 2002 (Comité départemental du tourisme de l'Aude, 2004) .....	56
Figure 37 : Carte des sites et activités culturelles (Comité départemental du tourisme de l'Aude., 2004).....	57
Figure 37 : Carte des Pays de l'Aude .....	63
Figure 39 : Carte des cantons du pays de la HVA (SMIX de la HAUTE VALLE DE L'AUDE et des PYRENEES AUDIOISES, 2011.).....	64
Figure 40 : Schéma de la coopération intercommunale de la HVA (Préfecture de l'Aude, Avril 2011)	65
Figure 41 : Cartographie de l'expression des délibérations de la commission départementale de la coopération intercommunale (Préfecture de l'Aude, Décembre 2011) .....	66
Figure 42. Les typologies de circuits courts de distribution (source : Chaffotte et Chiffolleau (2007))	68
Figure 43. la gouvernance alimentaire à l'échelle du territoire (source : Réseau rural français) .....	69
Figure 44. Lieux de distribution collective à l'échelle du département de l'Aude (source : Scheneller (2010)) .....	71
Figure 45. Localisation des points de vente à la ferme à l'échelle de la HVA (source : chambre d'agriculture de l'Aude, 2010 .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Figure 46 : Les unités paysagères et territoriales (d'après REY, 1961 ; TAILLEFER, 1951 ; RABIN et SEVERAC (reprendre la carte).....	75
Figure 47. Termes relatifs à la consommation de proximité.....	102
Figure 48. Carte de présentation des limites de la HVA selon les dires d'acteurs.....	103
Figure 49. La Haute Vallée de l'Aude vue par les acteurs enquêtés .....	104
Figure 50. Les productions agricoles du pays de la haute vallée de l'Aude (Sources : Agreste - Recensement agricole 2010) .....	105
Figure 51. Carte de synthèse du territoire de la HVA.....	107
Figure 52. Schéma du capital territorial .....	114
Figure 53. Carte représentative du scénario catastrophe.....	120
Figure 54 : Carte représentative du scénario tendanciel .....	123
Figure 55 : Carte représentative du scénario optimiste.....	126



Figure 56. Carte représentative du scénario utopiste.....	130
---	-----

## **Table des tableaux :**

Tableau 1. Présentation des matrices AFOM .....	18
Tableau 1 : Évolution de la population entre 1999 et 2008 (INSEE, 2008) .....	31
Tableau 2 : Composantes naturelles et migratoires de l'évolution démographique (INSEE, 2008) .....	31
Tableau 3 : Densité de la population et part de la population rurale (INSEE, 2008) .....	32
Tableau 4: La saisonnalité de l'emploi (Assedic., 2005) .....	44
Tableau 5 : Le rapport offre/demande d'emploi entre juillet 2006 et juin 2007 (OREF., 2008b).....	45
Tableau 6 : Répartition des exploitations en fonction de l'âge du chef d'exploitation .....	48
Tableau 7 : Détail du nombre de femmes parmi les chefs d'exploitations et les coexploitants.....	49
Tableau 8 : Répartition des exploitations agricoles en fonction de leur statut (Mémento Edition 2010- données SSP, Srise - Enquête Structure 2007) .....	50
Tableau 10 : Chiffres clés de l'hébergement touristique en HVA, Carcassonnais et Lauragais (d'après Kermagoret, 2007) .....	56
Tableau 11 : Projets de développement touristique mis en place dans la HVA (Syndicat Mixte du Pays de la Haute Vallée de l'Aude, 2007) .....	60
Tableau 12 : Propositions d'accueil et activités à la ferme en HVA .....	61
Tableau 13. Présentation des projets collectifs à l'échelle du Pays de la HVA (source : KERMAGORET, 2007).....	72
Tableau 14. Matrice AFOM sur le tourisme .....	91
Tableau 15. Matrice AFOM sur le territoire/identité/population/gouvernance .....	83
Tableau 16. Matrice AFOM sur l'agriculture .....	95
Tableau 17. Matrice AFOM sur le transport le service et le logement .....	86
Tableau 18. Matrice AFOM sur l'économie.....	89
Tableau 19. Matrice AFOM sur les circuits courts.....	99
Tableau 20. Propositions au sujet des circuits courts .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Tableau 21. Tableau de déclinaisons des incertitudes et modalités.....	116



---

# Annexes

---



## Annexe 1 : Le guide d'entretien

### GUIDE D'ENTRETIEN – Diagnostic territorial de la HVA - DA STAL 2012

Nous sommes **un groupe de 10 élèves de l'École d'Ingénieurs de Purpan à Toulouse de niveau Master 2 suivant une spécialisation sur le développement durable des territoires**, qui ont été mandaté pour **réaliser un diagnostic territorial à dimension participative sur l'ensemble du Pays de la Haute-Vallée de l'Aude** (soit 148 communes).

Ce diagnostic intervient **en amont d'une étude financée par des fonds européens LEADER**, portée par la Communauté de Communes du Pays de Couiza, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Aude et la Fédération Départementale des CUMA. Cette étude est **en lien avec les objectifs du Plan Climat Territorial en cours depuis 2010 sur le territoire**, où il est question notamment de **relocaliser la consommation**.

Notre travail doit **contribuer à mieux positionner les rôles de l'agriculture dans le développement territorial de la haute-Vallée de l'Aude** aux côtés des autres activités, **et plus précisément les attentes et besoins en matière de consommation et de proximité**, afin d'identifier les conditions, leviers et freins des projets à venir.

Elle implique **une prise en compte de des idées et ressentis de tous les acteurs du territoire**, qu'il s'agisse de « simples » résidents comme d'acteurs impliqués dans des démarches de consommation / distribution de proximité.

Cette étude fera l'objet **d'une restitution publique à laquelle vous pourrez participer le jeudi 12 avril 2012 prochain**.

---

## I. Individu – Identité :

### A. Présentation générale

- Nom, Prénom :
- Age (tranche) :                      - de 20 ans      20-39 ans      40-59 ans      60 ans et +
- Situation familiale :  
*Personne seule*                      *Couple sans enfant*                      *Couple avec enfant*  
*Famille monoparentale*                      *Colocation*
- *Si enfants : nb / lieu scolarisation*
- Origine
- Lieu d'habitation (propriétaire / locataire)? Depuis quand ? Pourquoi ? (*raisons, choix, Qu'est ce qui a attiré ? Qu'est ce qui y maintient ? souhait de rester? Pourquoi ?*)

## B. Activités, responsabilités et participation dans la vie locale :

- Quels loisirs / sports / associations ?
- Activités extra-professionnelles : syndicats, élu ?
- Pourquoi ? Où ? Depuis combien d'années ?

---

## II. Identité professionnelle :

### A. Présentation générale de l'activité professionnelle :

- Sa formation (*niveau d'études* et domaines de formation, lieu ?)  
*Sans diplôme*                      *BEPC, CAP, BEP*                      *Bac*  
*1er cycle univ*                      *2ème cycle univ*                      *Autre :*

- Employeur actuel (dont localisation et secteur géographique)

Carte

- Activité générale de la structure (dont date de création, type de société, historique, etc.)

#### **POUR LES AGRICULTEURS :**

- *Statut juridique de l'exploitation (en société / individuel) Si en société, nb d'associés ?*
- *UTH (familiale, salarié)*
- *SAU et productions sur l'exploitation ? Les plus importantes ? Leurs pourcentages*
- *Chiffre d'affaire ? Aides perçues, lesquelles ? quelle rentabilité de l'EA...*
- *Produits vendus et/ou transformés ? où / comment / par qui ? Quel niveau de valeur ajoutée ? (en lien avec circuits courts et labellisation)*
- *Autres activités et ressources (ex accueil à la ferme, bois énergie, etc.)?*
- *En réseaux avec autres agriculteurs ? depuis quand ? pourquoi ?*
- *Quelle « ambiance » entre agriculteurs sur la Haute-Vallée de l'Aude ?*
- *Transmissibilité de l'exploitation ?*

#### **POUR TOUS (Y COMPRIS AGRICULTEURS) :**

- Sa fonction dans l'entreprise et la catégorie socio-professionnelle

<i>Agriculteurs exploitants</i>	<i>Employés</i>
<i>Artisans, commerçants, chefs d'entreprise</i>	<i>Ouvriers</i>
<i>Cadres &amp; professions intellectuelles supérieures</i>	<i>Retraités, personnes sans emplois</i>
<i>Professions intermédiaires</i>	<i>Autres (précisez) :</i>

## B. Relation au territoire :

- Selon vous, en quoi l'activité / l'entreprise participe-t-elle au développement de la HVA ? Répond à quel besoin ? Pour qui ? (*possibilités de demander des exemples*)
- Quels sont les points forts/faibles du territoire pour la structure & de l'activité ?

	Secteur d'activité	Structure / entreprise
Points forts		
Points faibles		

---

## III. Dynamisme du territoire

(= la partie à sauter pour les personnes ayant peu de temps pour l'entretien)

### A. Population / identité / culture locale / histoire :

- Quels sont les faits (*historiques*) qui ont marqué l'histoire locale ? Pourquoi, comment, où ?
- Caractéristiques de la population locale ? Ce qui la distingue des territoires voisins ? (*composition et âge, dynamisme, culture et identité, nouveaux arrivants / néo ruraux, intégration des nouveaux habitants etc.*) Est-ce partout de la même manière sur le territoire ?
- Les gens quittent-ils le territoire ? Pourquoi ? Qui sont-ils ? Où vont-ils ?

Carte

### B. Habitat/Logement/Urbanisme

- Comment évolue votre environnement en matière d'urbanisme ? Quelles conséquences : prix du foncier, sentiment de sécurité, dégradations, nuisances...
- Qualifier l'offre p/r à la demande en logement (*points forts et faibles*) & l'accessibilité (prix du logement, prix du foncier) ?
- Quels sont les projets actuels ? Qu'en pensez-vous ? Quels besoins, quelles améliorations sont nécessaires ?

### **C. Transports / dessertes :**

- Quels sont les moyens de transports le plus souvent utilisés par la famille ? Quels axes utilisez-vous le plus souvent (+ quelle appréciation générale) ? Pour aller où ? Pourquoi ? (déserte homogène du territoire ? y a-t-il des enclaves ?)

Carte

- Qualifier l'offre et la demande en transports en commun (quelles alternatives à la voiture, bus scolaire ou non, train, co-voiturage, transports à la demande, etc.) (points forts et faibles)
- Quels sont les projets actuels connus ? Qu'en pensez-vous ? Quels besoins, quelles améliorations sont nécessaires ?

### **D. Services à la population**

- Quels services de proximité utilisez-vous et où sont-ils localisés (services de santé, poste et autres services publics par ex) ? (localisation)

Carte

- Qualifier l'offre et la demande de services de proximité sur la HVA ? (points forts et faibles)
- Quels sont les projets actuels connus ? Qu'en pensez-vous ? Quels besoins, quelles améliorations sont nécessaires ?

### **E. Economie / Emplois :**

- Quelles ont été les évolutions de l'activité économique du territoire et des emplois (faits marquants) ?
- Qu'est-ce qui caractérisent aujourd'hui l'économie et l'emploi de la HVA ? Quels sont selon les leviers et freins ? (dont qualification / offre d'emploi, attractivité ou pas pour nouvelles entreprises, personnes ressources...)
- Quels sont les projets actuels connus ? Qu'en pensez-vous ? Quels besoins, quelles améliorations sont nécessaires ? (dont formations...)

### **F. Tourisme :**

- Selon vous, quels sont les atouts et potentialités du territoire pour le tourisme ? (sites remarquables ou pas /ressources productions et activités touristiques) Pourquoi ? Où ? Pour qui ?

Carte



- Qualifier l'offre et la demande actuel (en quantité et qualité) ? (*points faibles et forts*)

- Quels sont les projets actuels connus ? Qu'en pensez-vous ? Quels besoins, quelles améliorations sont nécessaires ?

## **G. Agriculture :**

- Comment a changé et/ou évolué concernant l'agriculture dans la HVA ? Où, comment ? est-ce + ou - ?

Carte

- Qu'est-ce qui caractérise l'agriculture sur le territoire aujourd'hui ? (*rôles, productions et leur localisation, atouts et handicaps, différentes sous-entités ?*)

- En quoi l'agriculture participe-t-elle au développement (durable) du territoire ? Pourquoi, comment, où ? (paysage, envt, économie, emploi, tourisme, maintien tissu rural)

- Quels sont les enjeux & les opportunités pour l'agriculture de demain ? Où ? Qui ? Pourquoi ? Comment ?

Carte

- L'agriculture locale est-elle soutenue ? Quels sont les projets actuels connus ? Qu'en pensez-vous ? Par qui sont-ils portés ? Quels besoins, quelles améliorations sont nécessaires ?

## **H. L'environnement/Développement Durable**

- Selon vous, l'Environnement, le DD sont ils des préoccupations pour le territoire ? Comment, par qui / pour qui, pourquoi ?

- Y'a-t-il, d'après vous, une prise de conscience environnemental de la part des populations ? Comment se concrétise-t-elle ?

- Quels sont les projets actuels connus en HVA (où) ? Qu'en pensez-vous ? Quels besoins, quelles améliorations sont nécessaires ?

Carte

## **I. Gouvernance**

- Qu'est-ce qui est proposé sur votre territoire pour améliorer votre cadre de vie et valoriser la vie locale ? Faites-vous partie d'un territoire de projet (*lequel : Pays, CdeC...*) ? Etes-vous satisfaits ?

- Ambiance de la vie locale et citoyenne (*Quelles sont les relations entre les citoyens, les élus ou les porteurs de projet ? Quels conflits sur le territoire ?*)

- Vous sentez-vous consulté/écouté lors de projets ? Avez-vous le sentiment de pouvoir être acteurs de votre territoire? Pourquoi ? Comment peut-on l'améliorer ?

**J. Définition de « leur » territoire de vie :**

Carte

- Qu'est-ce qui est considéré comme lieu, territoire de vie, celui auquel il appartient et est attaché (*quelles limites, pourquoi ?*) Est-ce même territoire que HVA ou différence des 2 ?

## IV. Circuits courts (CC) alimentaires

### A. Acceptation / sens des mots sur le territoire - TOUS

- Selon vous, qu'est-ce qu'un produit « local » ? (*quel rayon « acceptable » de distance pour être dans la proximité / le local en matière de produits alimentaires / agro-alimentaires*) ?
- Comment cela peut-il se traduire dans la HVA → jusqu'où (*quelles grandes villes du Pays ? de l'Aude ? du Languedoc-Roussillon ? ou Grand Sud-Ouest ?*) En fonction d'où on se situe dans le HVA ?
- Y a-t-il, pour vous, des différences à faire entre ces termes ? (*liste non exhaustive, ni exclusive*) Quel(s) terme(s) vous semble le plus parlant (*ce que cela leur évoque spontanément, et en HVA, différence entre lieu de production et lieu de transformation ?*) ? Pourquoi ?

Carte

	Définition / critères...
<b>Agriculture de proximité</b>	
<b>Circuits courts</b>	
<b>Produits Locaux</b>	
<b>Produits du Terroir</b>	
<b>Produits labellisés</b>	
<b>Autres</b>	

**B. Acteurs des circuits courts – POUR PARTIES PRENANTES**  
**(producteurs, transformateurs, fournisseurs/ distributeurs,**  
**conseil/accompagnement)**

- Depuis quand l'entreprise / la personne est partie prenante / acteur dans les circuits courts dans la HVA ? Pourquoi ce choix ?
- En tant que : producteur, fournisseur / distributeur, ou utilisateur (public ou privé), conseil/accompagnement
- Quels sont avantages / inconvénients des CC pour votre activité ?
- Quels partenaires / personnes ressources (*techniques, financiers, conseils, réseaux / associations, information, etc.*) pour l'activité et pour les CC en particulier ?
- Quels sont vos besoins ? sont-ils tous satisfaits ? pourquoi ? comment ? quelles suggestions d'amélioration ?
- Quels projets prioritaires (logistique, commercialisation / distribution, transformation) sur la HVA pour CC et agriculture de proximité ? Où ? comment ? Qui ?

*Carte*

**C. Alimentation / profil de consommateur (individu et sa famille) - TOUS**

- Connaissez-vous la provenance des produits consommés ? Est-ce important pour vous ? Pourquoi ?
- Types et lieux d'achat du ménage / Part de chaque type d'achat : quelle fréquence de chaque, lieu d'achat et évolution, part / % dans panier d'achat, critères de choix (*prix, valeur, qualité, confiance, ambiance,...*) ...

Type de commerces / types de produits	Viande, oeufs	Fruits et légumes frais (F&L)	Fromages, autres produits laitiers	Pains, farines, céréales, etc.	Autres, dont produits transformés (lesquels ?)
GMS					
Supérettes, petites épiceries					
Commerces de proximité					
Marchés de plein vent					
Magasins bio					

<b>AMAP, vente directe (précisez)</b>					
<b>Autres (autoproduction, ...)</b>					

- Selon vous dans les produits que vous consommez, quelle part est « locale » et en CC ? Le cas échéant, raisons pour lesquelles l'enquête n'utilise pas davantage les CC ?

**D. Mise en perspective dans le territoire - TOUS**

- Quelles raisons qui motivent certaines personnes (lesquelles) à utiliser les CC en HVA (*qualité des produits, connaître leur provenance ou leur mode de production, connaître le producteur, réduire intermédiaire / prix, réduire transport / impact environnemental, etc.*) ?
- Quelles actions connues et/ou les plus porteuses en lien avec CC dans la HVA (*dans tous secteurs d'activités*) ? Quels Points forts/faibles ? Pourquoi ? Où ? comment et qui ?

	<b>Points forts / +</b>	<b>Points faibles / -</b>
<b>Personnes / réseaux d'acteurs</b>		
<b>Equipements / outils</b>		
<b>Productions</b>		
<b>Labels, certification</b>		
<b>Evènements</b>		
<b>Autres (précisez)</b>		

- Quels besoins, quelles améliorations sont nécessaires ?
- Est-ce une priorité pour la HVA de développer les CC ? pourquoi ?

***Merci de votre temps et de votre participation !***

Annexe 2 : Frise chronologique de l'histoire de l'Aude (DE RAVIGNAN, 2003 et Préfecture de l'Aude, 2010)



















## Annexe 4 : Schéma des collectivités territoriales

Niveau Régional	<div style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 5px;"> <h3>LE CONSEIL REGIONAL DU LANGUEDOC ROUSSILLON</h3> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: flex-start;"> <div style="width: 30%;"> <p>5 départements</p>  </div> <div style="width: 35%;"> <p>Localisé à Montpellier</p> <p>Président : Christian BOURQUIN, élu socialiste</p> </div> <div style="width: 25%; text-align: center;">  </div> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p><b>Des projets pour le développement local :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Marque « Sud de France »</li> <li>Agenda 21 au niveau de la région</li> <li>Plan Climat au niveau de la région</li> </ul> </div>
Niveau Départemental	<div style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 5px;"> <h3>LE CONSEIL GENERAL DE L'AUDE</h3> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: flex-start;"> <div style="width: 30%;"> <p>35 cantons</p>  </div> <div style="width: 35%;"> <p>Localisé à Carcassonne</p> <p>Président : André VIOLA, élu socialiste</p> </div> <div style="width: 25%; text-align: center;">  </div> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p><b>Des projets pour le développement local :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le programme « Pays Cathare »</li> <li>Le projet AUDEVANT : projet durable des Audois</li> </ul> </div>
Niveau du Territoire du Projet	<div style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 5px;"> <h3>LE PAYS DE LA HAUTE VALLEE DE L'AUDE</h3> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: flex-start;"> <div style="width: 30%;"> <p>8 communautés de communes et 149 communes</p>  </div> <div style="width: 35%;"> <p>Localisé à Limoux</p> <p>Président : Marcel MARTINEZ, élu socialiste</p> </div> <div style="width: 25%; text-align: center;">  </div> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p><b>Des projets pour le développement local :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La charte de développement (le Schéma Local d'Organisation Touristique...)</li> <li>Le programme LEADER (Groupe d'Action Locale)</li> </ul> </div>

Annexe n°5 : Les projets des Communautés de Communes

Communauté de communes Aude en Pyrénées	Communauté de communes Razes Malepère	Communauté de communes Limouxin Saint Hilairois
<b>Date de création</b> : 1999 <b>16 Communes</b> <b>Nombre d'habitants</b> : 8726 <b>Président</b> : Maurice ARAGOU <b>Siège</b> : QUILLAN	<b>Date de création</b> : 2003 <b>15 Communes</b> <b>Nombre d'habitants</b> : 3079 <b>Président</b> : Jacques DURAND <b>Siège</b> : Mazerolles du Razès	<b>Date de création</b> : 2003 <b>34 Communes</b> <b>Nombre d'habitants</b> : 19830 <b>Président</b> : Pierre DURAND <b>Siège</b> : LIMOUX
<b>PROJETS</b>		
En cours : ZAE intercommunale Quillan/Ginols (à partir de 2014)	En cours : Création d'un gymnase sportif et une salle polyvalente, spectacle et réunion (2012-2014)	Création d'un groupement d'achat (Nature et Progrès)
En cours : Espace Publique Numérique, désenclaver le territoire par le numérique (fin 2012)	En cours : Voie verte de Bram à Moulin Neuf (CdC Piège et Lauragais, Razès Malepère et Coteaux du Razès)	PRAE* / ZA avec spécialisation Energies renouvelables et éco-construction
En cours : Tourisme : développement et création de sentiers randonnées VTT et parcours d'orientation	En construction : Crèche cantonale à Belvèze du Razès (CdC Razès Malepère et Coteaux du Razès)	Cantine scolaire RPI Bourriège/ Roquetaillade/ Festes Saint André
En cours : Projet Parc Naturel Régional (Aude et Pyrénées Orientales)	Service à la personne : Développement d'un service de transport à la Demande.	En cours : Médiathèque Salle des spectacles (2013)
En cours : Initiation d'un projet de création de Zone de Développement Eolien (ZDE) sur Quillan et Saint Ferriol.	Service : création d'un centre de loisir à Montréal	Formation-Action Tourisme vigneron (2012)
	En cours : ZAE de Cambieure	

\*Parc Régional d'Activités Economiques

<b>Communauté de communes du Pays de Couiza</b>	<b>Communauté de communes d'Axat</b>	<b>Communauté de communes du Pays de Sault</b>
<b>Date de création</b> : 2000 <b>25 Communes</b> <b>Nombre d'habitants</b> : 4743 <b>Président</b> : Henri BARBAZA <b>Siège</b> : COUIZA	<b>Date de création</b> : 1994 <b>17 Communes</b> <b>Nombre d'habitants</b> : 1897 <b>Président</b> : Marcel MARTINEZ <b>Siège</b> : AXAT	<b>Date de création</b> : 2004 <b>14 Communes</b> <b>Nombre d'habitants</b> : 1241 <b>Président</b> : Francis SAVY <b>Siège</b> : ESPEZEL
<b>PROJETS</b>		
En cours : Plateforme de distribution de produits locaux	En cours : Projet collectif d'installation en agriculture en Pyrénées Audoises (avec la CdC du Pays de Sault, 2010-2012)	En cours : Projet collectif d'installation en agriculture en Pyrénées Audoises (avec la CdC du Pays de Sault, 2010-2012)
En cours : Etude pour la restauration et la mise en valeur du patrimoine bâti de la CDC du pays de Couiza	Agritourisme (travail agriculteur et train touristique d'Axat) (Début 2012)	Charte forestière (depuis 2007-08)
Forum de l'emploi et de la création d'activité en milieu rural (2011-2012)	Maison de santé à Axat (automne 2012)	
En cours : Plan Energie Climat Territorial	Création d'un bâtiment d'accueil à la gare d'Axat (vente de produits locaux)	
Création de la ZAE Luc s/ Aude	Mise en place du TAD (depuis 2011)	
En cours : Projet Parc Naturel Régional (Aude et Pyrénées Orientales)	Projet Panier pique-nique (lent)	
En cours : Classement du site de Bugarach		
Mise en place du TAD (2012)		

Communauté de communes du Chalabrais	Communauté de communes Coteaux du Razès
<b>Date de création</b> : 1992 <b>14 Communes</b> <b>Nombre d'habitants</b> : 3415 <b>Président</b> : J-Pierre SALVAT <b>Siège</b> : CHALABRE	<b>Date de création</b> : 2003 <b>10 Communes</b> <b>Nombre d'habitants</b> : 1947 <b>Président</b> : Jean PERILLOU <b>Siège</b> : Escueillens et Saint-Just de Bellengard
<b>PROJETS</b>	
Services : portage de repas à domicile, déchetterie intercommunale (depuis 2009)	En construction : Crèche cantonale à Belvèze du Razès (CdC Razès Malepère et Coteaux du Razès)
Etablissement d'une Charte forestière	En cours : Voie verte de Bram à Moulin Neuf (CdC Piège et Lauragais, Razès Malepère et Coteaux du Razès)
Zone d'Activité à Ste Colombe s/ l'Hers	



# Table des matières

---

Sommaire .....	3
Remerciements .....	5
Sigles et abréviations.....	7
Introduction.....	9
Partie 1 : La méthodologie de l'étude .....	11
1. État des lieux .....	12
2. Récolte des données terrain.....	12
2.1. Entretiens semi-directifs.....	12
2.1.1. Construction du guide d'entretien .....	12
2.1.2. Personnes interviewées et déroulement de l'entretien .....	15
2.2. Entretien collectif ou « focus groupe » .....	15
2.2.1. Représentation cartographique de l'agriculture et des projets de chaque communauté de communes. (1h – 1h15) .....	15
2.2.2. Proposition et réflexion autour de projet en lien avec les circuits de proximité	15
3. Pré-diagnostic.....	16
4. Réalisation des matrices stratégiques.....	17
5. Capital territorial .....	19
6. Scénarii de prospective .....	20
7. Préconisations .....	20
8. Conclusion .....	20
Partie 2 : Etat des lieux.....	21
1. Contexte territorial.....	22
1.1. Localisation.....	22
1.2. Relief.....	23
1.3. Hydrologie et ressources en eau .....	23
1.3.1. Fleuves et rivières.....	23
1.3.2. Disponibilité en l'eau .....	24
1.3.3. Qualité de l'eau .....	25
1.4. Climat.....	26
1.5. Sols et Géologie .....	27
1.6. Végétations.....	27

1.7.	Milieu et patrimoine naturel/ écologique .....	28
2.	Contexte Socio-démographie .....	30
2.1.	Histoire, culture et identité locale .....	30
2.2.	Histoire politique .....	30
2.3.	Population et Territoire .....	30
2.3.1.	Évolution de la population : une zone rurale à faible dynamisme démographique	30
2.3.2.	Dynamisme démographique .....	32
2.3.3.	Densité de la population .....	32
2.4.	Foncier et Habitat .....	33
2.5.	Transports .....	33
2.5.1.	Réseaux et transports .....	33
2.5.2.	Axes principaux et dessertes routières .....	33
2.5.3.	Transports collectifs (bus, train, TAD) .....	34
2.5.3.1.	Le réseau ferré .....	34
2.5.3.2.	Les bus .....	35
2.5.3.3.	Les transports à la demande .....	35
2.6.	Services publics : une répartition inégale .....	36
2.6.1.	La santé .....	36
2.6.2.	Éducation-Scolaire .....	36
2.6.3.	Personnes âgées .....	38
3.	Economie et activité .....	40
3.1.	L'emploi et les secteurs dynamiques .....	40
3.1.1.	Migrations quotidiennes domicile-travail .....	40
3.1.2.	Emplois selon le secteur d'activité : l'administration et le commerce, les employeurs de la HVA .....	40
3.1.3.	Caractéristiques des établissements et entreprises : 98,5% de TPE .....	41
3.1.4.	Le chômage .....	42
3.1.5.	Niveau de revenu des ménages .....	43
3.1.6.	L'emploi et le marché du travail .....	44
3.1.6.1.	Saisonnalité de l'emploi .....	44
3.1.6.2.	Le rapport offre/demande d'emploi (juillet 06- juin 07) .....	44
	Secteur d'activité recrutant beaucoup .....	45
3.1.7.	Zones d'Activités Économiques .....	45
3.2.	L'industrie : une activité en déclin .....	47

3.3.	L'artisanat : basé sur le BTP .....	47
3.4.	L'agriculture de l'Aude et de la Haute Vallée de l'Aude .....	47
3.4.1.	La situation agricole du département de l'Aude .....	47
3.4.1.1.	Le travail sur les exploitations de l'Aude .....	47
3.4.1.2.	L'âge des exploitants agricoles .....	48
3.4.1.3.	La part des femmes dans l'agriculture audoise .....	49
3.4.1.4.	Le nombre, la taille des exploitations agricoles audoises et la répartition de la SAU	49
3.4.1.5.	Les statuts des exploitations agricoles .....	49
3.4.1.6.	La viticulture et les grandes cultures les productions majeures du département	50
3.4.2.	L'agriculture de la Haute Vallée de l'Aude .....	51
3.4.2.1.	La taille et le statut des exploitations .....	51
3.4.2.2.	L'assolement de la Haute Vallée de l'Aude .....	51
3.4.2.3.	Les filières agricoles de la Haute Vallée de l'Aude .....	52
-	La filière vitivinicole .....	52
-	La filière bovine .....	53
-	La filière fruits et légumes .....	53
-	L'exploitation forestière .....	54
3.5.	Contexte touristique .....	56
3.5.1.	Hébergements .....	56
3.5.2.	Trois thèmes touristiques privilégiés .....	57
3.5.2.1.	Histoire et patrimoine .....	57
3.5.2.2.	Pleine nature et randonnées .....	57
3.5.2.3.	Terroir et viticulture .....	58
3.5.3.	Organisation touristique du territoire .....	58
3.5.4.	Des projets de développement touristique .....	59
3.5.5.	Des réseaux d'accueil .....	61
4.	Gouvernance et intercommunalité de projet .....	63
4.1.	Le Pays de la HVA .....	63
4.2.	Les 8 Communautés de Communes .....	64
4.3.	La réforme territoriale .....	65
5.	Les circuits courts .....	67
5.1.	Présentation générale des circuits courts .....	67
5.1.1.	L'histoire des circuits courts .....	67



5.1.2.	Définition générale et typologies des circuits courts .....	67
5.2.	Les circuits courts à l'échelle de la région .....	69
5.2.1.	Le projet CROC.....	69
5.2.2.	Le projet COXINEL.....	70
5.2.2.1.	Présentation du projet .....	70
5.2.2.2.	Les apports du projet.....	70
5.3.	Les lieux de distributions de circuits courts collectifs en HVA .....	71
5.4.	Les circuits courts existants à l'échelle du Pays de la Haute Vallée de l'Aude .....	72
5.4.1.	Les circuits courts collectifs.....	72
5.4.2.	Les marchés de plein vent .....	73
5.4.2.1.	Définition .....	73
5.4.2.2.	Marchés de plein vent en Haute Vallée de l'Aude .....	73
5.4.3.	Les points de vente directe à la ferme .....	73
5.4.4.	Approvisionnement en produits locaux dans les structures de restauration collective du Département.....	73
6.	Synthèse territoriale : une organisation de la HVA en différentes entités .....	75
Partie 3 : Le diagnostic territorial .....		79
1.	Analyse stratégique (AFOM).....	81
1.1.	Territoire/identité/population/gouvernance (tableau 14) .....	81
1.1.1.	Territoire.....	81
1.1.2.	Identité et population .....	81
1.1.3.	Gouvernance .....	82
1.2.	Transport-Service-Logement (tableau 15) .....	84
1.2.1.	Une offre en logements non adaptée à la demande .....	84
1.2.2.	Des problématiques dans l'utilisation des transports.....	84
1.2.3.	Services.....	85
1.3.	Économie (tableau 16) .....	87
1.3.1.	Typologie d'entreprises et attractivité du territoire .....	87
1.3.2.	Des activités considérées comme porteuses .....	87
1.3.3.	Un chômage conséquent.....	88
1.3.4.	Les zones d'attractivité.....	88
1.4.	Le tourisme en HVA (tableau 17) .....	90
1.5.	Agriculture (tableau 18).....	92
1.5.1.	Terres et foncier agricole.....	92

1.5.2.	Rôle social et environnemental de l'agriculture .....	92
1.5.3.	Un dynamisme viticole .....	92
1.5.4.	La mutation de l'élevage .....	93
1.5.5.	La déprise du secteur lait.....	93
1.5.6.	La forêt : un secteur qui reste à exploiter .....	93
1.5.7.	Qualité et traçabilité des productions.....	94
1.5.8.	Environnement .....	94
2.	Les circuits courts (tableau 19).....	96
2.1.	Analyse de la matrice AFOM .....	96
2.1.1.	Producteurs et productions.....	96
2.1.2.	Consommateurs et marchés .....	96
2.1.3.	Transformation et valorisation.....	97
2.1.4.	Contraintes/Constats.....	97
2.2.	Les termes relatifs à la consommation de proximité .....	100
2.2.1.	Agriculture de proximité .....	100
2.2.2.	Produits locaux .....	100
2.2.3.	Produit de terroir.....	100
2.2.4.	Label .....	100
2.2.5.	Circuit Court.....	101
2.2.6.	Lien entre les termes .....	101
2.2.7.	Distance .....	101
2.2.8.	Conclusion .....	101
3.	Synthèse cartographique.....	103
3.1.	Représentation des limites de la HVA .....	103
3.2.	Le découpage réalisé par les acteurs locaux .....	104
4.	Le capital territorial .....	109
4.1.	Territoire.....	109
4.1.1.	Un territoire d'arrière-pays .....	109
4.1.2.	Un pays appelé à évoluer avec une gouvernance divisée.....	110
4.2.	Les activités .....	110
4.2.1.	Un territoire qui plus de 30 ans après le déclin industriel peine à se relever.....	110
4.2.2.	Un entrepreneuriat individuel, de niche, et un déficit de structuration collective	111
4.2.3.	Une agriculture porteuse à conforter ?.....	111

4.2.4. Le tourisme : un potentiel non inépuisable.....	112
4.3. Les hommes-les femmes .....	112
4.3.1. Un métissage de la population .....	112
4.3.2. Une identité à réinventer .....	113
4.4. Conclusion .....	113
Partie 4 : Scénarios prospectifs .....	115
1. Les tendances lourdes .....	117
• Crise économique mondiale.....	117
• Une démographie agricole en déclin.....	117
• Énergie.....	117
• Environnement.....	117
2. Les incertitudes critiques.....	117
3. Les scénarios.....	118
3.1. SCENARIO 1 CATASTROPHE :.....	118
« La fin du monde n'est pas loin ».....	118
3.1.1. Une dégradation nette de l'économie et des soutiens publics.....	118
3.1.2. Une désertification du sud à l'origine d'une fracture sociale .....	119
3.1.3. Le climat s'affole, la forêt l'emporte .....	119
3.2. SCENARIO 2 TENDANCIEL :	
« qui ne tente rien n'a vraiment rien » .....	121
3.2.1. Une économie et des services concentrés dans les pôles existants .....	121
3.2.2. La viticulture permet un dynamisme du Nord alors que la production diminue au Sud	121
3.2.3. Un territoire composé d'entités « individualistes » .....	121
3.2.4. La structuration collective : frein au développement territorial.....	122
3.3. SCENARIO 3 OPTIMISTE :	
« Des projets collectifs dans le respect de l'environnement » .....	124
3.3.1. Le développement de l'économie locale.....	124
3.3.2. La réforme territoriale crée de nouveaux partenariats .....	124
3.3.3. Le succès de la coopération.....	124
3.3.4. Des filières touristiques organisées.....	125
3.3.5. Le local : débouché durable pour l'agriculture.....	125
3.4. SCENARIO 4 UTOPISTE.....	127
« La HVA : un Pays uni et solidaire porté par des projets novateurs » .....	127

3.4.1. Les élus travaillent en concertation et à l'écoute des besoins de la population à l'échelle du Pays HVA. ....	127
3.4.2. Une identité partagée .....	127
3.4.3. L'économie locale profite à l'ensemble du territoire et repose sur de nombreux secteurs.....	128
3.4.4. L'agriculture et le tourisme comme base du développement durable de la HVA	128
3.4.5. La réussite des circuits de proximité .....	129
4. Les préconisations .....	131
Conclusion .....	138
Bibliographie.....	140
Table des illustrations.....	144
Annexes .....	148
<i>Annexe 1 : Le guide d'entretien .....</i>	<i>150</i>
<i>Annexe 2 : Frise chronologique de l'histoire de l'Aude (DE RAVIGNAN, 2003 et Préfecture de l'Aude, 2010).....</i>	<i>158</i>
<i>Annexe 2 : Le département de l'Aude en 1790 (Préfecture de l'Aude, 2010) .....</i>	<i>160</i>
Table des matières .....	167